L...ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 44 — ST-BONIFACE, VENDREDI 25 OCTOBRE 1957 — PRIX: SEPT CENTS



Cette photo a été prise lors de la coupe du ruban dans l'auditorium du nouveau pavillon de la Maison St-Joseph, dimanche soir dernier. On y voit **l'hon. W. C. Miller, S. Exc. Mgr M. Baudoux, le comte Serge de Fleury, M. Hervé Sala** et des membres du clergé.

Voici une photo de la cérémonie liturgique qui s'est déroulée à Otterburne dimanche dernier. On y reconnait **S. Exc. Mgr M. Baudoux, le T. R. Dom Fulgence, les RR. PP. L.-P. Fafard et Albert Denis, Mgr H. Lapointe, P.D., etc.**

Une page glorieuse dans les annales d'Otterburne

OTTERBURNE — Une nouvelle page glorieuse a été écrite, dans les annales de la Maison St-Joseph d'Otterburne, le dimanche 20 octobre, quand S. Exc. Mgr Maurice Baudoux a présidé la bénédiction de la nouvelle chapelle et du nouveau pavillon, tandis que le ministre de l'Education, l'hon. W. C. Miller, a ouvert officiellement l'édifice en présence d'une foule d'amis de l'oeuvre.

Les cérémonies se sont déroulées d'abord sur le plan religieux, dans l'après-midi, et sur le plan profane, dans la soirée après le banquet.

Les nouvelles constructions, qui auront une valeur de $400,000 à la fin des travaux, donnent à l'édifice de la Maison St-Joseph la forme de la partie supérieure d'une croix. En effet, l'immeuble a été prolongé à gauche de l'entrée centrale par une aile ayant 143 pieds de longueur, à peu près l'équivalent de l'ancienne aile. La nouvelle chapelle fait face à l'entrée centrale, à angle droit avec les deux ailes. Elle est longue de 90 pieds et large de 52.

La nouvelle chapelle

La partie religieuse de la journée a débuté à 3 h. Il fallait d'abord parcourir les constructions à l'intérieur et à l'extérieur, asperger toutes les salles et corridors, au rythme des prières que l'Eglise destine à ce rite. Ensuite, une majestueuse messe pontificale souligna aux fidèles que la chapelle est non seulement un lieu de prières et de cantiques mais surtout un temple de sacrifice.

La nouvelle chapelle est remarquable par l'absence de pilliers, malgré sa hauteur d'environ deux étages. On a employé des arches, du genre laminé si populaire de nos jours, qui créent une impression de dégagement, favorisent la ventilation et améliorent l'acoustique.

L'ameublement de l'endroit concilie à la fois la sobriété et la qualité, les murs tout blancs faisant contraste avec les boiseries assez sombres. Une statue de saint Joseph avec l'Enfant Jésus domine l'autel principal, tandis que les autels latéraux rendent hommage à l'Immaculée Conception et à saint Viateur. Le sanctuaire est assez spacieux pour permettre un déploiement élégant de la liturgie, tandis que la nef offre de la place à 200 personnes. Etant situé à angle droit de l'immeuble principal, ce lieu du culte jouit de la lumière du soleil des deux côtés. Les réfectoires sont au sous-sol.

Banquet de famille

Après la visite des nouvelles constructions par une foule d'amis et d'anciens élèves, un banquet fut servi à quelque 150 bienfaiteurs de l'oeuvre, représentants du groupe canadien-français et dignitaires de la région. Le repas, agrémenté par l'absence de discours, prit bientôt l'allure d'un dîner de famille, animé d'un esprit de réjouissance commune. Il n'y manquait que l'hon. Douglas Campbell qui fut obligé de se rendre dans le nord de la province, et l'hon. Edmond Préfontaine, retenu à domicile pour raisons de santé. L'hon. W. C. Miller représentait alors le département de l'Education et ses collègues.

Le nouveau pavillon

La nouvelle aile de l'institution s'élève à une hauteur de trois étages et demi. L'étage supérieur, sous le toit, est divisé en dortoirs bien aérés et bien éclairés, où chaque élève dispose d'un évier et d'une armoire à son usage personnel. On y remarque aussi une salle de bains munie de plusieurs douches, un bain de pieds, etc.

Au-dessous se trouve un étage de salles de classes, avec illumination, aération et système d'intercommunication des plus modernes. Les neuf salles comprennent une chambre de conférences et des laboratoires de chimie bien disposés.

L'auditorium occupe la partie inférieure de l'édifice, soit un étage et demi de hauteur, la moitié supérieure de ces murs étant constituée de grandes étendues de cubes transparents. Les portes qui relient l'aile à la maison principale donnent sur le rez-de-chaussée et l'étage principal de cette dernière, tandis que d'autres portes le long des murs conduisent directement à l'extérieur au niveau des trottoirs.

Le théâtre, assez élevé pour

(Suite à la septième page)

Vingt-deuxième congrès de
L'Association Catholique Franco-Canadienne
et
Dix-septième congrès de
L'Association des Commissaires d'Ecoles Franco-Canadiens DE LA SASKATCHEWAN

LES DIMANCHE, LUNDI ET MARDI 27, 28 ET 29 OCT.
à l'occasion du jubilé d'or du diocèse de Prince-Albert
(Toutes les séances se tiennent au Collège Notre-Dame)
PRINCE-ALBERT

Dimanche 27 octobre:

1 h. 30—Réunion des comités exécutifs.
Inscription des délégués au collège Notre-Dame.

4 h. 30—Messe basse à la cathédrale. Sermon par S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert.

8 h. —Séance d'ouverture du congrès.
Prière.
O Canada.
Allocutions de bienvenue: S. Exc. Mgr Léo Blais; S. H. le maire D. G. Steuart.
Salutations fraternelles: Saskatchewan School Trustees' Association, M. Louis Boileau; l'Association des Commissaires d'Ecoles catholiques, Me Maurice Denis; La France, M. le comte Serge de Fleury; les provinces-soeurs.
Intermèdes musicaux: a) La prière des blés, de Paul Wacks, Le renard et le corbeau, op. 113, de Louis de Croze — La chorale de l'école Stobart de Duck Lake; Rév. Sr M.-Jean-de-Béthanie, directrice. b) Chants — La chorale de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens de Saskatoon, M. Raymond Marcotte, directeur. c) Chants — La chorale de Prud'homme, M. David Roy, directeur.
Discours — Hon. Woodrow Lloyd, ministre de l'Instruction publique.

Lundi 28 octobre

9 h. —Discours présidentiels: M. Dumont Lepage, président général de l'A.C.F.C.; M. Roland Pinsonneault, président de l'A.C.E.F.C.
Choix des comités.
Rapports des organisateurs généraux et visiteurs d'écoles: MM. les abbés Roger Ducharme et Arthur Marchildon.
Rapport de l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs — Rév. Sr Marie-Madeleine, f.p., présidente.
Conférence préparatoire au premier forum: "La consolidation de nos forces françaises" — M. Emile Couture, président de la Société Canadienne d'Etablissement rural.
Questions — Résolutions.

2 h. —Notre journal français — R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur-adjoint de **La Liberté et le Patriote.**
La radio française — M. l'abbé René Bérubé.
Premier forum — M. Emile Couture.
Rapports financiers.
Questions — Résolutions.

8 h. —Nos distingués visiteurs.
Intermèdes musicaux — Les élèves de l'Académie de la Présentation-de-Marie; les élèves du collège Notre-Dame.
O Canada.

Mardi 29 octobre

9 h. —Rapport des comités de nomination.
Conférence préparatoire au second forum: "Les grandes unités scolaires — Le système des comtés".
Second forum.
Questions — Résolutions.

2 h. —Elections des comités exécutifs.
Foyers-Ecoles — R. P. Benoit Paris, O.M.I.
Résolutions — Voeux.
Conclusions du congrès — S. Exc. Mgr L. Blais.
Clôture du congrès.
O Canada.

Un pays moderne ramené à l'âge de la chandelle

D'un seul coup, la France entière se trouva ramenée à l'âge de la diligence et de la chandelle. Sa stupeur fut plus grande encore que son irritation, et une sourde angoisse l'envahit bientôt.

A 4 h. du matin, le personnel de l'Electricité de France (E.D.F.) s'était mis en grève; tous les circuits de distribution du courant électrique avaient été aussitôt coupés: le geste des techniciens grévistes abaissant les manettes des disjoncteurs eut mille conséquences, les unes extrêmement graves, les autres simplement saugrenues, qui entraînèrent la paralysie presque totale du pays.

Il faut une expérience de ce genre, assez rare en vérité, pour mesurer l'importance du rôle joué par la fée électricité dans la vie moderne. La France, bien malgré elle, a vécu totalement cette expérience, et les Français ont découvert des choses que bien peu soupçonnaient.

Bien sûr, la suppression de courant électrique se manifeste instantanément par la disparition de la lumière et l'arrêt des moteurs. Cela, tout le monde le sait. Mais, il est difficile d'imaginer concrètement ce que cela représente pour la vie collective et privée des individus.

Ce jour-là, donc, M. Dupont, Parisien moyen, s'éveille comme à l'ordinaire, vers 6 h. 30 du matin. Première constatation désagréable: la lampe de chevet refuse tout service. Les fusibles ont-ils sauté? A l'aide d'une bougie, malaisément découverte dans l'obscurité, M. Dupont vérifie son installation. Tout est en ordre. Il se souvient alors avoir entendu parler de grève et bougonne un peu contre ceux qui le plongent ainsi dans l'embarras. Et puis il s'irrite: son rasoir électrique est en panne; il ne peut, non plus, moudre son café matinal dans cet appareil perfectionné qui, chaque matin, ronfle joyeusement chez lui. Bah! une tasse de thé fera l'affaire — "à la grève comme à la grève". Mais le réchaud à gaz est lui-même récalcitrant, les ouvriers gaziers s'étant associés au mouvement des électriciens.

M. Dupont est maintenant très en colère. Il jette un coup d'oeil inquiet à son réfrigérateur silencieux et se demande comment il pourra, si la grève se prolonge, absorber avant détérioration les victuailles qu'il contient, et qui ne pourront être cuites.

C'est dans cet état d'exaspération inquiète que M. Dupont part pour son travail, le ventre creux, les joues et le menton irrités de barbe. Bien entendu l'ascenseur ne fonctionne pas; la porte d'entrée de l'immeuble, dont le système de fermeture électrique est bloqué refuse longuement de s'ouvrir. Dans la rue, c'est le lourd piétinement des légions en marche: parbleu, le Métro ne roule pas! M. Dupont s'arme de courage et se joint à la foule. Après tout, un peu de "footing" ne lui fera pas de mal. La rue, cependant, est pleine d'une indescriptible cohue; les feux de circulation sont éteints, et la chaussée est livrée à une libre entreprise triomphante: piétons innombrables, autos, cyclistes, fiacres, etc., se disputent le macadam. Au passage, M. Dupont s'amuse de la mésaventure de cet automobiliste en panne d'essence devant une pompe de distribution qui ne peut fonctionner faute d'électricité.

La foule est en plein désarroi: elle apprend que les trains électriques sont stoppés sur le réseau ferré; que les trains à vapeur ne circulent que lentement, faute de signaux; que le pain manque dans les boulangeries, car les fours n'ont pu être allumés; que les charcutiers n'ont pu confectionner leurs saucisses et leurs pâtés; que le lait manque en certains endroits, parce que les trayeuses électriques sont en panne; elle constate enfin que les bureaux et les usines sont paralysés, faute de l'énergie nécessaire au fonctionnement des machines et faute de lumière. La radio est muette, la télévision absente; les télescripteurs des journaux ont cessé leur "tac-tac" perpétuel et les rotatives tournent péniblement. Et si la rue offre le spectacle d'une activité intense et désordonnée, la vie a réellement déserté les centres de production; cette foule évoque l'image de la fourmillère anéantie par un coup de pied.

M. Dupont traine son désoeuvrement tout au long de cette curieuse journée; il déjeune de pain rassi, de fromage et de fruits, et commence à se préoccuper de ce que sera le lendemain, si la grève persiste. Et puis son imagination travaille. Que deviendrait le monde moderne sans électricité? Un vertige le prend: usines closes, hôpitaux démantelés, l'obscurité partout! Pour subsister et survivre, l'homme devrait réapprendre toutes ces choses élémentaires que ses ancêtres avaient acquises au long des siècles, comment se nourrir, s'éclairer, se mouvoir, produire sans le concours de la fée électricité qu'il avait cru asservie, mais dont il est, en fait, l'esclave impuissant.

Soudain, revenant à la réalité, M. Dupont sursaute. Voyons, ces grévistes, combien sont-ils? L'Electricité et le Gaz de France emploient 105,000 agents, dont environ 30,000 dans les services techniques de l'électricité. Trente mille, encadrés par quelques centaines de responsables syndicaux. Ceux-ci disposent donc d'un pouvoir exorbitant; ils peuvent, à leur gré et selon leur humeur, bloquer la vie et l'activité d'un pays de 44 millions d'habitants.

M. Dupont frémit. Au même instant, la même constatation est faite par les responsables politiques et administratifs de la nation, qui hochent la tête, le front soucieux.

"Une grève trop réussie", a titré un grand journal de Paris, qui écrit: "La preuve a été faite qu'il suffirait d'avoir le contrôle de quelques robinets de gazomètres, ou la garde d'un interrupteur général de courant pour paralyser les transports, les usines et la vie domestique du pays . . ."

Maurice HERR.

Lettre de Paris

France, capitale Weimar?

Les évolutions du satellite "Spoutnik" n'ont guère troublé le déroulement de la crise gouvernementale française. En effet, tandis que le monde entier s'interrogeait sur les conséquences incalculables de l'expérience interplanétaire soviétique, les milieux politiques à Paris continuaient à parler imperturbablement de "contours de la majorité", de "programme minimum", de "président pressenti", de "gouvernement de transition", de "préjugé favorable", etc., selon une terminologie aussi rituelle que vaine. Or, des millions d'hommes peuvent se réjouir ou trembler devant les perspectives de la conquête des espaces infinis; les politiciens français continuent à se mouvoir lentement, sinon sagement, à l'intérieur du cercle de leurs petites préoccupations et de leurs médiocres combinaisons.

La chute de M. Bourgès-Maunoury n'a été une surprise pour personne. Chacun savait que le gouvernement mis sur pied le 13 juin dernier n'avait ni la force politique, ni l'autorité morale nécessaires pour vivre au-delà des vacances. Il est demeuré au pouvoir pendant 109 jours exactement, ce qui constitue encore une belle performance compte tenu du rapport démesuré entre son propre état de faiblesse et la taille des difficultés qu'il avait à affronter. Il ne laissera aucun souvenir dans l'histoire politique de la France; mais si un effort de redressement n'est entrepris, il constituera sans nul doute un des jalons sur la route de la décadence du régime.

(Suite à la troisième page)

Cultivateurs privilégiés dans la "vieille" province

QUEBEC — Le premier ministre, M. Duplessis, a déclaré que les cultivateurs du Québec sont des privilégiés de pouvoir emprunter à un intérêt de 2½ pour cent à une époque où il existe de fortes restrictions sur le crédit et où les taux d'intérêt sont élevés.

M. Duplessis a dit que, grâce à l'Office du prêt agricole, créé en 1936, les cultivateurs sont en mesure d'emprunter à un taux d'intérêt peu élevé et une période de 30 années leur est accordée pour rembourser. Les remboursements peuvent toutefois se faire sur une période plus courte s'ils le désirent.

La loi du prêt agricole permet au cultivateur d'emprunter jusqu'à $8,000. M. Duplessis a souligné que le taux d'intérêt des prêts agricoles est le même qu'il y a 20 ans.

"Il s'agit là d'une situation unique au Canada", a-t-il dit.

Des chiffres

Jusqu'au 30 septembre, l'Office avait autorisé 52,990 prêts pour un montant global de $150,566,245. Un montant de $27,714,026 a été remboursé avant échéance, tandis qu'une somme de $20,446,029 a été versée au moment prévu.

L'Office a consenti des prêts à 24,143 jeunes cultivateurs pour leur établissement sur des fermes. La perte subie par l'Office depuis 1937 s'élève à $1,710 seulement ou 12 cents par chaque $10,000 prêtés.

Club des 200

Et le 500e de Maurice Richard!

Le samedi 19 octobre se produisait au Forum de Montréal un événement d'importance dans l'histoire des sports au Canada, voire dans le monde: Maurice Richard, le célèbre ailier droit du club de hockey, les "Canadiens", enregistrait le 500e point de sa carrière professionnelle, dans les joutes de la saison régulière.

C'est un sommet qui ne sera pas atteint prochainement par aucun autre. Evidemment, les Canadiens français en sont d'autant plus fiers qu'il s'agit d'un des leurs. Et ils comblent Maurice d'éloges et de cadeaux.

Le Club des 200 a, lui aussi, un sommet à atteindre; il n'y est pas parvenu ces deux dernières années. Comme Maurice est parvenu à 500, le Club tente de se hisser à une inscription de membres se chiffrant à 200! Et si Maurice est comblé de félicitations et de cadeaux, c'est parce qu'il a accompli des exploits à nul autre pareils.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a de même accompli, depuis plus de quarante ans, des exploits à nul autre pareils. Pourquoi ne pas la combler non pas tant de félicitations que de cadeaux? Le moyen? via le Club des 200!

QUATRIEME LISTE

M. Jos. Rodrigue, Toupin Lumber Co. Ltd., Précieux-Sang	$25.00
RR. PP. Trappistes, St-Norbert	25.00
M. l'abbé Lucien Senez, La Broquerie	25.00
MM. Jean et Louis Préfontaine, Pharmacie Préfontaine, Précieux-Sang	25.00
M. Edmond Brodeur, M.A.L., St-Adolphe	25.00
Clercs de St-Viateur, Maison St-Joseph, Otterburne	25.00
Me Louis-P. Roy, Sacré-Coeur, Winnipeg	25.00
M. le juge Alexandre Bernier, Sacré-Coeur, Winnipeg	25.00
RR. SS. Grises, Hospice Taché, St-Boniface	25.00
M. Joseph Pelletier, 441, rue des Meurons, St-Boniface	25.00
Mlle Thérèse Ramaekers, 457, rue des Meurons, St-Bon.	25.00
Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Mgr J.-C. Paillé, P.D., Sanatorium de St-Boniface	25.00
M. Jean Boux, Supercrete Limited, St-Boniface	50.00
Mlle Laurette Alarie, Ste-Agathe	25.00
M. A.-E. Paquin, Pharmacie Paquin, St-Boniface	25.00
M. Edouard Gagnon, P.S.S., Grand Séminaire, St-Boniface	25.00
M. Emilien Rochette, 550, rue St-Vallier, Québec, P.Q.	25.00
M. Eugène Tellier, St-Norbert	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 68.

Ce dessin représente le drapeau canadien à l'heure actuelle. Nous demandons à nos jeunes de remédier à cet état de choses. Voyez comment il faut s'y prendre, en page 11, au Coin des Jeunes.

A la Chambre des Communes

La guerre des nerfs à Ottawa

OTTAWA — La guerre des nerfs se poursuit sur tous les plans: interplanétaire avec "Sputnik", international avec la tension turco-syrienne, national avec l'instabilité du Parlement canadien.

Depuis une semaine que le Parlement canadien est en session, on assiste à une guerre des nerfs dont on se demande, comme le faisait observer M. Lucien Cardin, si elle sert mieux l'intérêt du pays que celle qui se poursuit sur le plan international ne sert l'intérêt de la paix mondiale.

* * *

Le premier ministre rejette l'idée de M. Lester Pearson

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, a repoussé l'idée de M. L. B. Pearson d'envoyer des soldats de la force d'urgence des Nations unies à la frontière turco-syrienne pour y faire la patrouille.

Une telle mesure ne serait pas bien avisée en ce moment, a dit M. Diefenbaker. L'ONU étudie déjà la requête de la Syrie demandant qu'une commission des Nations unies fasse enquête sur la dispute turco-syrienne.

* * *

M. Léon Balcer "incompétent"

OTTAWA — L'hon. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonavista-Twillingate, a laissé entendre que le premier ministre, le très hon. M. Diefenbaker, n'avait pas jugé le solliciteur général, l'hon. Léon Balcer, digne d'un poste ministériel plus important.

M. Pickersgill reprochait à l'hon. Davie Fulton de "réserver ses moments libres au ministère de l'Immigration pendant qu'il était à apprendre comment être ministre de la Justice".

L'ancien ministre de l'Immigration faisait allusion au fait que M. Fulton est ministre intérimaire de l'Immigration en même temps que ministre de la Justice. Il fait cela, a ajouté M. Pickersgill, "de toute évidence" parce que M. Balcer "n'a pas été jugé digne d'occuper le poste de ministre de la Justice".

M. Fulton dirige deux ministères pendant que M. Balcer et deux ministres d'Etat, les hon. J. M. Macdonnell et W. J. Browne, n'ont pas "de responsabilités de ministère".

"Passablement mesquin", commenta l'hon. M. Fleming, ministre des Finances.

* * *

Chèques bilingues demandés dans un bill du député de la Beauce

OTTAWA — Le Dr Raoul Poulin, député indépendant de la Beauce, a présenté, aux Communes, un bill ayant pour objet de rendre bilingues tous les chèques, mandats-poste et autres effets négociables émis par le gouvernement fédéral et les sociétés fédérales de la Couronne.

Le Dr Poulin, qui a parlé en anglais, a dit que le précédent est établi depuis quelques années, plus précisément, a-t-il fait remarquer, depuis que la Banque du Canada émet du papier-monnaie bilingue.

* * *

Adoption finale de crédits provisoires à l'unanimité

OTTAWA — En dépit d'échanges réguliers de propos aigres-doux, les députés ont finalement approuvé à l'unanimité la première demande de crédits du nouveau gouvernement progressiste conservateur.

Mais après avoir voté, avec les autres députés, assez d'argent pour permettre au gouvernement d'administrer les affaires du pays en novembre, le chef du parti CCF, M. Coldwell, a mis les conservateurs au défi de s'en tenir à l'attitude qu'ils ont prise, l'an dernier, contre les libéraux, au sujet de la construction du pipe-line à gaz naturel entre l'Alberta et Montréal.

* * *

L'Orateur tient au respect des deux langues du pays

OTTAWA — Le nouveau président des Communes, M. Roland Michener, assure ses collègues de langue française de son respect des deux langues officielles. Il avoue toutefois éprouver certaines difficultés à s'exprimer en français aussi librement qu'il le souhaiterait.

"Qu'il me soit permis, dit-il, de dire à mes collègues de langue française que ce serait mon plus grand désir de répondre dans leur belle langue chaque fois qu'ils s'en serviront pour s'adresser à moi, mais malgré toute ma bonne volonté, dont je tiens à les assurer présentement, il se peut que durant les premiers mois de mon noviciat dans le fauteuil présidentiel, je sois obligé d'employer la langue que je comprends le mieux."

M. Michener, qui semble connaître plus de français qu'il n'ose l'avouer, ajoute, paraphrasant La Fontaine: "Je travaille, je prends de la peine, mais hélas, c'est le fond qui manque le plus".

"Néanmoins, dit-il en terminant, je vous assure de mon affection pour votre langue et du respect que j'ai de l'égalité des deux langues officielles."

REGINA — Le trésorier provincial, l'hon. C. M. Fines, a annoncé que la Saskatchewan, à titre d'expérience, émettra des plaques d'enregistrement fluorescentes, l'an prochain.

M. Fines a déclaré que les manufacturiers de ces plaques prétendent qu'il sera ainsi possible de réduire le nombre des accidents se produisant la nuit.



AVIS PREALABLE DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

LE PRESENT AVIS N'EST PAS UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS, mais seulement un avis préalable que des soumissions seront peut-être demandées avant le printemps de 1958 pour les projets suivants dans les Parcs nationaux de Banff, Kootenay, Glacier et Mount Revelstoke et dans les Territoires du Nord-Ouest.

PARC NATIONAL DE BANFF

1) **Route transcanadienne**
   a) **Infrastructure stabilisée en bitume:** Mille 19.2 à mille 51.2 (environ 22 milles).
   b) **Ouvrages:** Mille 10.8 — Passage supérieur de Norquay.

2) **Route Banff-Jasper**
   a) **Nivellement, ponceaux et infrastructure:** Mille 46 à mille 58; Mille 58 à mille 70.
   b) **Infrastructure stabilisée:** Mille 22 à mille 46.
   c) **Ouvrage:** Pont de la rivière de Saskatchewan-nord (peut être demandé comme partie du contrat du nivellement, des ponceaux et de l'infrastructure de mille 46 à mille 58).

PARC NATIONAL KOOTENAY

Route Banff-Windermere:
a) **Nivellement, ponceaux, infrastructure et couche primaire:** Mille 0 à mille 18.
b) **Infrastructure stabilisée en bitume:** Mille 22 à mille 56.

PARC NATIONAL GLACIER

Route transcanadienne:
Nivellement, ponceaux et infrastructure:
Mille 0 à mille 6.1;
Mille 6.1 à mille 12.9;
Mille 12.9 à mille 18.8;
Mille 18.8 à mille 27.6.

PARC NATIONAL DE MOUNT REVELSTOKE

Route transcanadienne:
Nivellement et ponceaux et infrastructure: Mille 0 à mille 7.5.

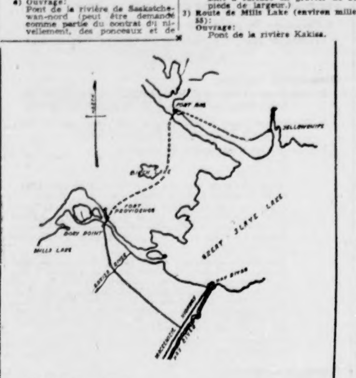
TERRITOIRES DU NORD-OUEST

(Voir esquisse ci-dessous)

1) **Route de Yellowknife à Fort Ray:** **Nivellement et ponceaux:** Environ mille 20 à mille 62.

2) **Route de Fort Providence à Fort Rae:** **Nivellement, ponceaux et gravier:** Environ mille 0 à mille 50. (Les routes de Yellowknife à Fort Rae et de Providence à Fort Rae sont à surface en gravier de 24 pieds de largeur.)

3) **Route de Mills Lake (environ mille 55):** **Ouvrage:** Pont de la rivière Kakisa.



PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

De Peace Point à la limite ouest du Parc Wood Buffalo:
Déblaiement: Environ 60 milles.

Il est peu probable que les plans, les profils et les estimations détaillées soient disponibles avant la chute de la neige. Les Entrepreneurs qui sont intéressés à soumissionner pour ces projets sont priés de les examiner le plus tôt possible pour que les points saillants de chaque section soient bien compris lorsque les soumissions seront demandées.

On compte que l'adjudicataire pour les travaux des Territoires du Nord-Ouest établira ses camps et son matériel sur le chantier avant le dégel du printemps afin que les travaux puissent commencer dès que la température le permettra.

Pour les travaux projetés dans les Parcs nationaux de Banff, Kootenay, Glacier et Mount Revelstoke, on peut obtenir des renseignements supplémentaires des personnes suivantes:

a) Chef, Division des routes, Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) Ingénieur surveillant, Division des routes, Edifice fédéral, Banff (Alta)

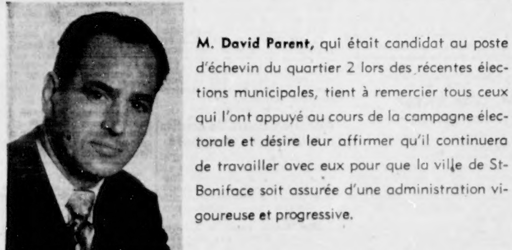
Pour les travaux projetés dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Parc national de Wood Buffalo, on peut obtenir des renseignements supplémentaires des personnes suivantes:

a) Chef, Division des routes, Edifice Hunter, Ottawa (Alta)
b) Ingénieur surveillant, Division des routes, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta).

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 4 octobre 1957.





A l'Alliance Française

La première réunion de l'Alliance Française de la saison d'automne a eu lieu à la galerie d'art le mardi 15 octobre.

M. le professeur V. Leathers a présidé et a présenté le conférencier, le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg. Le sujet a été "Promenades en compagnie des impressionnistes". Il a illustré sa conférence de projections fort intéressantes quelques-unes en couleurs. Les oeuvres d'art, nous a-t-il dit, étaient autrefois réservées à l'ornement des palais, aujourd'hui le tableau est un ami indispensable.

Les impressionnistes comme Manet, Degas, Monet, Renoir, Cézanne, Pinaro, Lisley, après avoir été bafoués, sont aujourd'hui portés aux nues.

Renoir n'est pas un impressioniste intégral mais il apporte à la vie un rayonnement permanent parce qu'il l'a acceptée comme un don royal, il introduit des personnages dans ses toiles, même dans ses paysages, tandis que Lisley, Pinaro, Monet ne le font que rarement.

Manet, lui, est seulement préoccupé de lumière qui était tout son intérêt, il éprouve le besoin de peindre en plein air mettant en balance les surfaces claires et sombres de la terre. Il reproche à Renoir son intérêt aux femmes dans sa peinture. Degas également est intéressé en elles surtout par ses danseuses. Lisley, un oublié pendant plusieurs années, l'emporte sur Monet parce que son oeuvre est vivante et plus variée.

Cézanne est le maître qui domine de très hauts la peinture contemporaine, et beaucoup de nos peintres d'aujourd'hui sont tributaires de la leçon de Cézanne. Cézanne est le père spirituel de Braque et de Matine, les oeuvres de Derain et de Marquet ont une parenté à celle de Cézanne. Cézanne trouve dans la nature la forme cylindrique et conique, il donne aux objets leurs valeurs formelles et spirituelles.

Toulouse-Lantec, un homme sensible, intelligent et véridique, regarde le monde d'un regard clair et sans roman. Le peintre aux jambes brisées a été le peintre des danseuses de cancan, sa peinture est une exaltation de ce qui lui a été refusé. Le paysage lui reste étranger, il est intéressé dans le Paris nocturne des cabarets, etc.

Vulliard rappelle Corot, Chardin, Monet et Degas avec ses lignes à la fois modestes et audacieuses. Les tableaux de Braque par leur cadence et leurs couleurs traduisent l'univers à la seule façon qui leur est propre.

Le thème de Dufy avec ses spirales, balustrades, etc., suggère plus qu'il n'impose Picanó dont l'oeuvre est toujours engendrée par une émotion chez lui comme à un spectacle. Le rideau se lève et retombe sur mille décors et drames.

La peinture de Léger n'a pas pour fonction de faire réfléchir, il est comme tous les grands athlètes, il ne va jamais au bout de ses ressources et il est plein de contrastes.

Cette soirée très érudite s'est terminée par un excellent goûter et l'annonce que Mme J. C. Davis aura la bonté de recevoir chez elle l'Alliance Française à un thé le 26 octobre.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 27 novembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ECOLE CATHOLIQUE ROMAINE, AGENCE INDIENNE D'HOBBEMA, ESMINESKIN (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Hobbema (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 8 octobre 1957.



Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote** et délégué officiel de l'Association d'Education du Manitoba, parlera du journal au congrès des Canadiens français de la Saskatchewan à Prince-Albert la semaine prochaine.

M. Henri Dubé, de St-Georges, est décédé à l'âge de 23 ans

ST-GEORGES — Le dimanche 13 octobre est décédé subitement à l'hôpital de Pine Falls le jeune Henri Dubé, âgé de 23 ans, fils de M. et Mme Oscar Dubé, de St-Georges.

Le défunt était né à St-Georges en 1934. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Oscar Dubé; sept frères, Fernand, Léon, Roger, Gilles, Edgar, Normand et Marcel, et quatre soeurs, Lucie, Armande, Alfréda et Marie.

Les funérailles eurent lieu le mardi 15 octobre, à 10 h. Beaucoup sont venus d'un peu partout pour venir rendre un dernier hommage au défunt. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Georges.

Retraite

Le dimanche 13 octobre au soir commencèrent les exercices d'une retraite de cinq jours; l'assistance fut nombreuse. Nous espérons que les conseils donnés par M. l'abbé Pierre Raymond seront profitables.

Va-et-vient

Les samedi et dimanche 19 et 20 octobre, M. et Mme Albini Grimard, de La Broquerie, rendirent visite aux familles Raoul Boisjoli, Mathias Fisette, Emeric Bouvier, René et Eugène Vincent. Ils retournèrent enchantés de leur court séjour à St-Georges.

Voeux de bonheur à M. et Mme Conrad Caya dont le mariage eut lieu le 9 octobre à Gravelbourg.

Somerset

M. O. Bergeron est réélu conseiller à Somerset

SOMERSET — Aux élections municipales tenues le 18 octobre dernier, M. O. Bergeron fut réélu conseiller pour un autre terme, avec une majorité de 87 voix sur son adversaire., M. J. Chanel.

Voici le résultat des bureaux de votation:

	Bergeron	Chanel
Magne (rés.)	39	22
Somerset	217	147
	256	169

Sermon mémorable à la basilique à l'occasion de la journée des missions

S. Exc. Mgr Alfred Lanctôt, P.B., évêque de Bukoba, Afrique, fut le prédicateur invité à la basilique de St-Boniface à l'occasion du dimanche des missions.

Son Excellence exprima d'abord sa joie de se retrouver dans l'église-mère de l'Ouest après cinq années de travail comme chef d'une chrétienté africaine. "En ce dimanche de la Propagation de la Foi, dit-il, il est bon de faire un examen de conscience pour se rendre compte si chacun de nous a bien rempli son devoir missionnaire." S'appuyant sur l'Encyclique "Fidei Donum" de S. S. Pie XII, il rappela aux fidèles leur triple devoir missionnaire, prière, vocation, aumône, car tout chrétien conscient du don inappréciable de la Foi qu'il a reçu dès le berceau se doit d'aider les apôtres qui ont tout quitté, parents, amis, pays, pour aller prêcher le règne du Christ aux peuples païens.

L'orateur insista sur le rôle de la prière dans la conversion des infidèles et cita l'exemple d'un sorcier qui s'est converti à l'âge de 106 ans grâce, sans doute, aux prières et aux sacrifices d'une âme généreuse. Ce vieux païen autrefois si cruel redit à tous son bonheur d'être chrétien et son regret d'avoir été si méchant. D'autres néophytes se font comme lui apôtres auprès de leurs compatriotes et les conversions sont nombreuses, mais malgré le zèle infatigable des missionnaires, il y a encore 85 millions de païens en Afrique.

L'Afrique en vedette

Aussi, rappelant les paroles de S. S. Pie XII, "il nous a semblé opportun d'orienter aujourd'hui vos regards vers l'Afrique à l'heure où celle-ci s'ouvre à la vie du monde moderne et traverse les années les plus graves peut-être de son destin millénaire" (Enc. Fidei Donum), Son Excellence a décrit en termes pathétiques les besoins les plus urgents de son immense diocèse. Il voit blanchir la moisson, mais hélas, les ouvriers sont peu nombreux! Des chrétiens doivent parcourir à pied 40, 50 et même 90 milles à travers la brousse pour assister à la messe et recevoir les sacrements et ils le font plusieurs fois l'an. Ils se désolent de priver leurs enfants et leurs vieillards de ces grands bienfaits et à tour de rôle ils ont supplié leur évêque à genoux de leur envoyer un missionnaire. A son grand regret, Mgr Lanctôt dut refuser ces demandes bien légitimes. C'est pourquoi il supplie les parents d'encourager les vocations missionnaires chez les jeunes en leur inculquant l'esprit de sacrifice et, si l'un des leurs entend l'appel, qu'ils se souviennent que c'est une grande grâce et un grand honneur pour leur famille.

Son Excellence parla ensuite du devoir de l'aumône qui est aussi très important puisqu'il permet aux missionnaires de combattre les forces du mal par la fondation de nouvelles missions, églises, hôpitaux, écoles, car c'est en aidant matériellement ces pauvres gens dénués de tout que les Pères peuvent les attirer à la mission et leur faire connaître le bon Dieu.

Récompense du missionnaire

Des scènes touchantes récompensent le missionnaire pour bien des fatigues, lorsqu'un enfant de la brousse parvient à la prêtrise et surtout lorsqu'il voit un nouvel évêque noir bénissant des Pères Blancs et des prêtres Noirs, symbole tangible de l'universalité de l'Eglise.

Que chacun prenne donc conscience de sa responsabilité envers les païens, ses frères, et se montre généreux afin que la face du monde soit renouvelée par une victoire de la charité.

— Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.
LA ROCHEFOUCAULD.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

29-562-29P.

Petite Note

Bazar annuel

La Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale de la paroisse belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinquet, St-Boniface, tiendra son bazar annuel et sa soirée sociale le dimanche 3 novembre. Le bazar commencera à 2 h. 30 p.m. Il y aura vente de produits d'artisanat et de chefs-d'oeuvre d'art culinaire, le tout agrémenté de divers jeux et d'un exhibit de pêche pour les enfants. Bienvenue à tous.

Gisèle Mackenzie à la télévision à Hollywood

Lors du programme bien connu "This Is Your Life" que dirige Ralph Edwards, à Hollywood, une famille manitobaine était en vedette mercredi soir dernier. Comme le "sujet" du programme télévisé n'était autre que la biographie de Gisèle MacKenzie (LaFlèche), M. R. Edwards invita toute sa famille à venir prendre part à la reproduction de divers épisodes de la vie de la jeune artiste winnipegoise.

Comme la surprise est l'élément essentiel du programme, tous les préparatifs durent être faits dans le plus grand secret. Aussi, est-ce incognito que dut se faire le voyage du docteur et de Mme Georges-M. LaFlèche, de leurs fils, Georges-Edouard et Jacques, et de leurs filles, Mmes Paul Lord et Hector Moreau. Tous passeront quelque temps avec Mlle MacKenzie avant de rentrer à Winnipeg.

M. Edwards a aussi invité Mme Flora Matheson Goulden, d'Ottawa, autrefois de Winnipeg et dernier professeur de violon de Gisèle dans sa ville natale.

— Quand nous voyons qu'on nous vole nos idées, recherchons, avant de crier, si elles sont bien à nous. — Anatole FRANCE.

Un ancien résidant d'Elie décédé à Burnaby, C.-B.

ELIE — M. Omer Brabant, âgé de 72 ans, mourut subitement à sa résidence, à Burnaby, C.-B. Lui survivent: son épouse, née Rose-Alma Desrochers; une fille, Berthe; deux petits-enfants, Margaret et Armand; deux soeurs, Mme Anna Marcoux, de St-Boniface, et Mme Turcotte, d'Edmonton, et un frère, Fred, de St-Boniface.

M. Brabant résida à Elie jusqu'à l'automne 1947. Il déménagea à Burnaby, C.-B., où ses funérailles eurent lieu.

Va-et-vient

Etaient en promenade dernièrement chez M. et Mme Paul Dufresne: M. et Mme Adonaï Dufresne, d'Ottawa; chez M. et Mme Edmond Arnal: M. et Mme Marcel Privé; chez M. et Mme Grégoire Girard: Mlle Thérèse Préfontaine, de New-York; chez M. et Mme Léopold Girard: M. et Mme Joseph Joubert et leurs deux enfants, Raymond et Denise, de Montmartre, Sask., M. Zéphirin Aquin et son fils, Jules.

M. et Mme Armand Bouchard et leur famille ont acheté la maison de M. Robert Trottier.

Nos malades

Prompt rétablissement à Mme Julien Bernardin et à sa fille, Denise, patientes à l'hôpital.

MM. Charles Payment et Alfred Beaudry sont de retour de l'hôpital.

Elections

Le vendredi 18 octobre avaient lieu les élections municipales afin d'élire un préfet. M. Earl Fossay, de Dacotah, remporta la victoire sur M. Oris Aquin, d'Elie.

Un de nos missionnaires

Le R. P. Robert Bernardin, O.M.I., fils de feu M. et Mme Joseph Bernardin, a été nommé missionnaire à la réserve indienne de Fisher River et il s'occupera aussi des missions de Koostatak, Fisher Bay et Jack Head. Il fera en plus occasionnellement des visites à Little Grand Rapids sur la côté est du lac Winnipeg. Il sera remplacé aux réserves de Roseau et d'Indian Springs par le R. P. V. de Varennes, O.M.I.

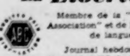
Mariage

Le samedi 19 octobre avait lieu, à St-Eustache, le mariage de M. Laurent Bernardin, fils de feu M. et Mme Joseph Bernardin, avec Mlle Noëlline Goulet, fille de M. et Mme Philippe Goulet, de St-Eustache.

Invitation

Invitation est faite à tous les amis de la paroisse de se rendre à la "Georgian Room" de la Baie d'Hudson le 1er novembre de 2 h. à 4 h., à l'occasion du thé et du bazar organisés par les dames catholiques d'Elie.

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: Sp 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Déclaration du congrès mondial pour l'apostolat des laïcs

Le IIe congrès mondial pour l'apostolat des laïcs a pris fin le 13 octobre par une séance plénière à laquelle assistaient notamment LL. EE. les cardinaux Aloisi-Masella, Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, Costantini et Ottaviani, ainsi que de nombreux diplomates accrédités près le St-Siège, dont notamment les ambassadeurs de France, d'Argentine, d'Uruguay. La séance était présidée par M. Henri Rollet, chef de la délégation française. Elle a débuté, après la récitation du Pater, par la lecture de la déclaration finale.

Ce document, constatant la diversité très grande des formes dans lesquelles s'expriment, selon les pays, les engagements des catholiques, reconnait l'urgente nécessité d'intensifier les efforts du laïcat pour faire face à sa tâche dans un monde en proie à des misères matérielles et morales. Deux tiers des hommes souffrent de la faim, le fossé se creuse de plus en plus entre les pays riches et les pays sous-développés, la liberté religieuse est étouffée par le communisme dans de trop nombreux pays. Ailleurs, c'est l'égalité raciale qui est méconnue, pendant que le matérialisme athée gagne du terrain.

Devant cette situation, le congrès lance un appel aux catholiques pour qu'ils intensifient leurs efforts en vue d'une formation sérieuse, suivant l'exhortation du Souverain Pontife. Cette formation exige l'approfondissement de la vie spirituelle, notamment par la prière et par un esprit de constante charité envers les autres.

Cette formation exige en outre un approfondissement doctrinal visant à remédier notamment au déséquilibre qui peut se produire entre une culture profane très développée et une culture religieuse qui resterait "infantile". Une connaissance du monde actuel et de ses besoins est nécessaire aussi. La bonne volonté ne saurait suppléer au manque de compétence dans le domaine civique, social ou professionnel. Enfin, dans un monde "de moins en moins cloisonné", la formation des laïcs exige une "ouverture internationale". D'où la nécessité de concevoir tous les problèmes dans leurs dimensions mondiales. Dans ce domaine, l'apostolat n'est possible que dans la fidélité totale à l'Eglise, "une et hiérarchique".

Le congrès invite par ailleurs les catholiques du monde entier à participer de tout coeur à toutes les formes de coopération économique, sociale, politique et culturelle, aussi bien dans leurs formes d'assistance directe que dans le cadre des organisations nationales et internationales. Les catholiques devront en outre travailler à convaincre l'opinion publique de la nécessité d'établir la justice pour chaque individu et pour chaque groupe social ainsi que pour tout peuple et entre les peuples.

Le congrès a également approuvé une résolution invitant les organisations nationales et internationales catholiques à étudier en "fidèle collaboration avec les autorités ecclésiastiques compétentes", la question abordée par le Souverain Pontife dans son discours d'une éventuelle révision de la terminologie et de la structure des organisations d'Action catholique.

Après la lecture de ces documents, M. Vittorino Veronese, secrétaire général du Comité permanent des congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs, a pris la parole sur le thème: "Unité et diversité des catholiques". L'orateur a montré qu'il n'y a pas de contradiction entre ces deux conceptions et parlant des diversités congénitales et acquises qui distinguent les catholiques les uns des autres, il s'est exprimé au sujet de celles qui viennent des options que chacun est amené à prendre en vertu de sa liberté, il y a ceux qui aiment le risque et l'aventure et ceux qui préfèrent la sécurité et le confort, ceux qui prennent l'initiative et ceux qui n'ont d'autre désir que d'être guidés, les combatifs et ceux qui sont prêts à tout sacrifier à leur amour de la paix. Personne ne doit se sentir blessé par l'allusion du pape à cette diversité et à l'opportunité de reviser les structures de l'Action catholique, chacun est utile à l'Eglise.

Les voies du salut sont aussi nombreuses que les hommes. Seuls la loi et les commandements sont uniques. Il y a une manière de regarder l'Eglise, a dit M. Veronese, qui consiste à se placer devant elle, comme on le fait pour admirer une cathédrale, en tournant le dos au monde. Cette attitude ne doit pas être celle des laïcs, qui doivent se placer dans l'Eglise, face au monde.

En conclusion, M. Veronese a proposé la fidélité à trois principes: primauté du spirituel et priorité des motifs surnaturels de la vie sur les motifs terrestres; conception positive et conquérante du catholicisme, ouvert à toutes les âmes; conscience de servir l'Eglise et non de s'en servir, dans la conviction que l'Eglise a en elle une forme libératrice et constructive qui n'a besoin ni d'alliance, ni de compromis.

Familles et revenus

La commission des niveaux de vie de l'Union Internationale des Organismes familiaux, lors de sa récente réunion à Paris, avait mis à l'ordre du jour de ses travaux une comparaison des niveaux de vie réels et des besoins théoriques tels qu'ils résultaient des études des années précédentes. Après avoir constaté que la chute des niveaux de vie s'accélère avec les dimensions de la famille, la commission s'est livrée à l'étude des méthodes et moyens susceptibles de freiner cette chute.

Le principe même de la compensation des charges familiales n'a pas été discuté, mais son application se présente de manière très différente selon les pays, compte tenu surtout du degré de développement économique de chacun. Il a été admis que la compensation ne devait être intégrale qu'au niveau des revenus les plus bas, la prise en charge par les parents devant rester effective dans tous les autres cas. Il a été précisé que la compensation doit couvrir non pas des besoins théoriques, mais en réalité compenser la chute du niveau de vie des familles du fait de la venue des enfants.

Servant de messe depuis 75 ans

M. Dominique Walsh, de Londres, a reçu récemment la médaille "Pro Pontifice et Ecclesia". Depuis 75 ans, M. Walsh sert quotidiennement la messe dans l'église des Passionnistes de la capitale britannique.

Pour des fêtes chrétiennes

Les fêtes approchent. Déjà les fabricants de cartes de bons souhaits offrent leur marchandise aux marchands de détail. A ceux-ci de faire un bon choix pour leur clientèle catholique. Il y a eu progrès sur ce point l'an dernier. Nombreuses ont été les cartes qui représentaient l'Enfant-Jésus dans la crèche ou quelque motif chrétien: l'église, les Rois Mages, etc.

En cette période dangereuse où chaque nation se prépare à la guerre, sachons attirer la protection de Dieu sur nos familles, sur notre pays, sur l'Eglise en multipliant nos actes de foi et d'amour.

Augmentation des conversions en G.-B.

Les chiffres publiés dans le "Catholic Directory" de 1957 montrent que pour la première fois, en 1955, plus de 13,000 convertis sont entrés dans l'Eglise catholique en Angleterre et au Pays de Galles. Le total de 13,291 pour 1955 a marqué sur l'année précédente une brusque augmentation de 1,371 convertis. Pour trouver le chiffre de conversions le plus élevé, il fallait remonter à l'année 1923 où il a atteint 12,796. Après cette date, le rythme des conversions avait continuellement diminué jusqu'à la seconde guerre mondiale où il s'est abaissé jusqu'à 8,319.

L'accroissement soudain de 1955 semble être dû largement au travail et à l'influence du "Catholic Enquiry Bureau" qui, par des annonces dans de nombreux journaux de toutes sortes, a offert aux non-catholiques la possibilité de s'instruire par des cours dans la religion chrétienne. Le chiffre total de la population catholique en Angleterre et au Pays de Galles est de 3,270,800 (ce chiffre est celui des catholiques qui se sont déclarés au clergé paroissial, mais il est certainement beaucoup plus élevé, d'un million disent certains).

Le "Sunday Express" publie, à l'occasion de la parution de cet Annuaire Catholique, un article intitulé :"Toute l'Angleterre deviendra-t-elle catholique?"

Ce qu'ils gagnent

Selon le "Business Week", voici ce qu'ont gagné, en 1956, les hommes d'affaires les plus payés aux Etats-Unis. C'est M. Eugène G. Grace, président du Conseil d'administration de la Bethlehem Steel Corp. qui arrive en tête avec 800,000 dollars par an. Il est suivi par MM. Harlow H. Curtito, président de la General Motors, $695,100; Arthur B. Homer, président de la Bethlehem Steel Corp., $669,176; Crawford H. Greenwalt, président de la Société Dupont Nemours, $660,886; Frédéric G. Donner, vice-président de la General Motors, $577,625; Louis C. Goad, vice-président de la General Motors, $521,000; Robert McMath, vice-président de la Bethlehem Steel Corp., $514,340.

Le doux parler de France

L'Institut des Affaires publiques avait convoqué à une discussion, lors de son récent congrès à Ste-Adèle, un représentant de nos trois partis politiques, libéral, conservateur, social démocratique.

Cette discussion fut annoncée sous le nom de "panel". La langue française est-elle si pauvre qu'elle doive recourir à un terme anglais pour désigner ce genre de discussion? Pourquoi ne pas avoir adopté Table ronde, qui a l'avantage d'être une expression française, signifie une discussion de quelques hommes assis autour d'une table, ou même chacun devant sa propre table, et s'applique à un groupe de deux ou trois, ce qu'on ne peut dire de "panel". ("Except for classroom or demonstration, the panel is useful only for large groups". — Modern Group Discussion, by Lyman, Judson and Ellen Judson, p. 89.)

Passons maintenant au "séminar". Combien de fois n'a-t-on pas employé ce mot dans ces dernières années, même en France? Mais une réaction vient de se produire. Et c'est séminaire tout simplement que les Français ont décidé d'employer maintenant. L'exemple est à suivre. Terminons par une constatation encore plus grave. Un de nos journaux nous apprenait récemment que soixante-quatorze conseillers municipaux de Montréal, en majorité de langue française, avaient rapidement voté, à une récente réunion du conseil, plusieurs propositions en clamant "Carried, Carried"! Et dire que nous sommes prêts à combattre jusqu'à la mort pour la défense de notre langue! Soyons fidèles dans les petites choses, si nous voulons l'être dans les grandes.



Un prêtre américain, le **R. P. Edward J. Whelan**, S.J., reçoit un grand honneur de **Sa Majesté la reine Elizabeth II**, à l'ambassade britannique à Washington, pour sa "contribution remarquable pour la cause de l'amitié et de l'entente anglo-américaine". Il fut nommé officier honoraire de la division civile de l'Ordre de l'Empire Britannique. Jésuite depuis 52 ans, le Père Whelan est curé de l'église Notre-Dame des Sept Douleurs de Santa Barbara, Cal. (NC)

Billet du vendredi

Alexandre Dumas, fils, dramaturge misanthrope

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Alexandre Dumas, fils, disait de son père: "C'est un grand enfant que j'ai eu, quand j'étais tout petit". Et c'est vrai. Le père était un génie de l'invention et de l'imagination, un être tendue à l'extrême, doté d'une santé de fer et qui en abusait, un bourreau de travail et un phénomène de prodigalité. Il ne se gênait pas d'écrire pendant vingt-quatre heures d'affilée, sans manger, sans dormir, sans ressentir de fatigue, absorbé par sa tâche et pressé de la mener à bien.

Les pages noircies tombaient de sa table comme des feuilles. Il les corrigeait à peine et les envoyait à l'imprimeur, pour le feuilleton d'un journal ou le livre à paraitre. Il jetait par les fenêtres l'argent qui entrait par les portes, nourrissait trois ou quatre familles à la fois, donnait des fêtes que courait le tout-Paris des artistes, des écrivains et des hommes politiques, oubliait de payer ses dettes et se battait avec les huissiers, s'éveillait un matin sans un franc en poche et rien à manger dans la cuisine.

Il riait de cela, de ses fournisseurs et de lui-même, bouchait les trous quand il le pouvait, empruntait sur son mobilier et sur sa tête, fuyait à l'étranger pour échapper à la contrainte par corps. Quand il revenait, son fils ou d'autres ayant raccommodé ses affaires, il recommençait à dilapider sa double fortune, celle de son cerveau et celle de ses goussets. Il disait: "Je n'ai jamais refusé d'argent à personne, sauf à mes créanciers".

* * *

Au moment de mourir, il y avait sur une table, près de son lit, deux louis d'or. Ce qui lui restait de millions. Il les prit entre ses doigts et dit à son garçon: "Alexandre, tout le monde a dit que j'étais un prodigue; toi-même, tu as fait une pièce là-dessus. Eh bien! Tu vois comme on se trompe? Quand j'ai débarqué à Paris, j'avais deux louis dans ma poche. Regarde... Je les ai encore". Il quitta en 1870 ce monde qu'il avait tant aimé, à l'âge de 67 ans.

Son fils était à l'opposé de son père, sérieux, un peu compassé, soigneux dans ses habitudes, économe, désireux de fuir la bohême joyeuse et insouciante où il voyait le malheur de sa jeunesse. Il avait fait de solides études, malgré l'ambiance où il se débattait, tandis que son père n'avait rien appris, courant les champs et les bois plutôt que d'aller à l'école. Mais le père était un écrivain-né, qui savait le français autant que n'importe qui en son temps, et qui s'était plongé dans l'étude de l'histoire pour étoffer ses romans, y prenant goût et s'en saturant.

. Quand Alexandre, second, débuta au théâtre, Alexandre, premier, le conseilla et dirigea, le tenant, pour ainsi dire, par la main. Il en était fier et le vantait aux quatre coins de Paris. Vint un jour où le fils vola de ses propres ailes, et il finit peu à peu par prendre charge de l'autre, jusqu'à l'amener chez lui pour sa dernière maladie. La dernière et peut-être la première, car l'auteur des **Trois mousquetaires** ne connut rien d'autre, jusqu'au seuil de la vieillesse, qu'une santé insolente.

* * *

On n'aura jamais écrit autant des Dumas que de ce temps, les livres sur eux se succédant et l'un des plus prenants étant peut-être celui de Maurois: **Les trois Dumas.** (1)

Sous le Second-Empire, Alexandre, fils, était le roi du théâtre, y ayant pris le rang de moraliste par excellence. Il fustigeait les travers du temps, s'affichait comme redresseur de torts, défendait les femmes esclaves, des moeurs légères ou du mariage forcé, plaidait pour les enfants illégitimes dont il était, revendiquait des droits pour la femme tombée, fit campagne en faveur du divorce où il voyait le seul salut pour les époux mal assortis. Ce en quoi il ne s'entendait pas avec l'Eglise catholique romaine, mais il était de son époque, sceptique et déjà libre-penseuse, et n'acceptait aucune soumission envers l'Eglise, à laquelle il n'appartenait ni de fait ni de foi.

Paul Bourget, qui le connut à l'âge de cinquante-cinq ans, en pleine maturité, disait qu'il était la force et la bonté même, un éblouissant causeur, mais qu'il restait amer, souffrant d'une misanthropie qui ne le quitta jamais.

Il suivait de près les travaux de Bourget à ses débuts et disait de sa manie d'analyse: "Vous me faites l'effet d'un homme à qui je demande l'heure, qui tire sa montre et qui la casse devant moi, pour me montrer comment marchait le ressort". Il avait beaucoup d'esprit et ses mots sont innombrables. Comme les pessimistes, qui voient avec un esprit critique et saisissent, non seulement les ridicules, mais leurs dessous.

Il peignait Flaubert: "Un géant qui abat une forêt pour fabriquer une boite; la boite est parfaite, mais elle a vraiment coûté trop cher". Sur la fin de sa vie, il désespérait du redressement moral et politique de la France, et il souhaitait une résurrection qu'il ne vit pas.

L'ILLETTRE.

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

Population et consommation

Dans un article consacré à "l'inégalité devant la faim, la maladie et la mort" que publie le courrier de l'U.N.E.S.C.O., le professeur André Mayer souligne le fait suivant: l'Europe occidentale, qui représente 3 pour cent des terres émergées et comprend environ 15 pour cent de la population du monde, dispose de près d'un tiers des aliments. Si on y ajoute l'U.R.S.S. et l'Amérique du Nord, on constate qu'un tiers des hommes dispose des trois quarts des denrées alimentaires du monde, tandis que l'Asie, qui est peuplée de la moitié de la population du globe, ne dispose que de 17 pour cent des aliments. En outre, la qualité de ces aliments y est médiocre.

Le professeur Mayer constate que "si on classe les nations suivant leur revenu, leur productivité, la longévité de leurs habitants, ce sont toujours les mêmes nations qui sont en haut ou en bas de l'échelle". Le problème deviendra d'autant plus difficile à résoudre que, dans vingt ans, il y aura 3 milliards de bouches à nourrir au lieu de 2,650 millions actuellement. "Seule, conclut-il, une action internationale pourra être efficace".

Asiatique ou espagnole, la grippe...

On l'a, on l'a eu ou on l'aura, ce mal qui ne répand peut-être pas la terreur, mais qui réussit tout de même à semer la perturbation à travers le monde, en dépeuplant les écoles, en mettant au lit des familles entières terrassées par la fièvre, en déjouant les pièges que lui tendent les médecins de quartier surmenés et les chercheurs découragés. Il n'y a pas d'échappatoire, et Voltaire, déjà, l'avait fort bien dit en deux vers: "Qui que tu sois, voici ton maitre: il l'est, le fut ou le doit être...".

L'humeur vagabonde

La grippe, on le sait, a l'humeur vagabonde. Tantôt, elle s'installe ici, et tantôt, elle apparait à l'autre bout du monde. Les hommes d'âge mûr se souviennent encore de cette terrible épidémie, née en Espagne, qui se chargea de prouver, mieux que Louis XIV, qu'il n'y a plus de Pyrénées, car, franchissant la frontière, elle ne tarda pas à submerger l'Europe entière, d'abord, pour gagner toute la terre en moins deux années, décimant — c'était en 1918 — des populations affaiblies par les privations d'une longue guerre. Pourquoi la grippe prit-elle naissance en Espagne, qui lui donna ainsi une "nationalité" peu recommandable? Les médecins l'ignorent encore, et l'on ne sait pas plus, pourquoi, cette année, c'est l'Extrême-Orient qui a été le premier foyer de l'épidémie.

Autrefois, la grippe voyageait moins, et l'on pouvait assez facilement localiser ses "foyers". Elle fit déjà parler d'elle au 12e siècle. A Damas, au mois de novembre 1152, l'air et l'eau "se modifièrent", dit une vieille chronique. "La fièvre et la toux survinrent, atteignant les vieillards, les jeunes gens et les enfants. Les boutiques des marchands de drogues étaient comblées d'un public venu pour solliciter des infusions. Un droguiste a ainsi compté ce qu'il avait vendu en un jour. Le chiffre des ordonnances satisfaites par lui s'était élevé à 380. La maladie ne durait pas plus d'une semaine, mais les morts étaient nombreuses. Le travail des laveurs de cadavres et des fossoyeurs s'est augmenté très sensiblement..."

Un anniversaire

Il y a deux cents ans, très exactement, — la lettre est datée du 23 septembre 1757 — Jean-Claude Pigeron, ingénieur parisien, mandait à un correspondant de Genève:

"Une maladie dont je ne suis pas encore débarrassé m'a empêché de vous donner de mes nouvelles. Cette indisposition qu'on nomme la grippe ou petite peste a mis près d'un quart de Paris au lit..."

Peu enclin à la poésie, Jules Goncourt, alors qu'il était encore au lycée, fut inspiré par la grippe à laquelle il venait de payer tribut:

C'était l'heure où, lassé de ses bons professeurs,
L'élève, du sommeil invoque les douceurs;
Une ombre, à mes regards, tout à coup s'est montrée!
D'un gilet de flanelle horriblement parée,
L'oeil rouge, larmoyant, le chef empaqueté,
Le nez multicolore, humide et dilaté,
Le visage couvert d'une livide teinte,
Pour éviter du froid l'inévitable atteinte
Dans un tartan laineux s'enterrait son menton...

On n'en finirait pas de citer les réflexions désabusées ou plaisantes que la grippe a inspirées aux écrivains et aux chroniqueurs de tous les temps. Ceux d'aujourd'hui ne manqueront pas d'y ajouter quelques propos désabusés, surtout s'ils ont été victimes de la maladie à l'ordre du jour, en constatant que la médecine en est toujours au stade des recherches pour lutter efficacement contre la perfidie de la grippe.

De temps à autre, on fait appel à des volontaires pour qu'ils acceptent de se soumettre à des "expériences" qui consistent tout d'abord à attraper volontairement la grippe. Des précautions extraordinaires sont prises pour isoler les malades, pour empêcher tout contact avec l'extérieur, et l'on assista naguère à un reportage des plus singuliers. Un photographe qui désirait rapporter quelques vues intéressantes de cette expérience dut accepter, lui aussi, de se faire inoculer le virus et de servir, lui aussi, de "cobaye" pendant une quinzaine de jours.

En attendant qu'un remède soit trouvé, il reste aux grippés une solution assez pittoresque. Des spéléologues hongrois, explorant une grotte de leur pays, dans les monts de Bueck, ont constaté que tout visiteur qui y pénétrait avec la grippe en ressortait, quelques heures plus tard, complètement guéri. Les agences de tourisme ont-elles songé à annexer à leur catalogue une page supplémentaire pour vanter les avantages de la cure spéléologique...? Voilà une idée à creuser, en vous souhaitant tout de même que les bons vieux remèdes d'autrefois vous débarrassent au plus tôt de cette grippe que vous ne manquerez pas d'avoir, si, toutefois, vous ne l'avez déjà eue...

Georges HENDRIX.

Pour une réforme scolaire

Une Commission royale tient, en ce moment, une importante enquête sur tous les aspects de l'éducation non universitaire au Manitoba. Les catholiques de cette province, qui s'imposent tant de sacrifices pour faire donner une éducation chrétienne à leurs enfants, ont compris tout le parti qu'ils pouvaient en tirer. Aussi ont-ils profité de l'occasion d'exposer leur point de vue. Trois mémoires ont été présentés au nom de la population catholique du Manitoba, le premier par la Conférence catholique, organe de l'épiscopat, le deuxième, par les commissaires d'écoles paroissiales et le troisième, par les syndics catholiques du Manitoba, représentant le laïcat. Ces trois documents constituent un formidable plaidoyer en faveur d'une réforme de la loi scolaire qui répond aux besoins de l'enfant catholique.

Du point de vue catholique, le problème scolaire manitobain consiste dans l'incapacité du système d'écoles publiques, tel qu'il est présentement constitué, de répondre aux besoins les plus profonds des enfants des citoyens catholiques de la province.

Le système d'écoles publiques du Manitoba, en effet, est fondamentalement laïc. Certes, il permet en principe une certaine période de temps à l'instruction religieuse confessionnelle, mais dans des conditions telles qu'elles sont sans effet en ce qui concerne 90 pour cent de la population scolaire. Sans doute, également, des exercices religieux interconfessionnels peuvent être tenus, mais, ainsi que le porte-parole de l'épiscopat manitobain l'a dit, ces quelques minutes à la fin de la journée scolaire ne peuvent transformer l'atmosphère laïque qui caractérise la journée entière. Enfin, à l'exception du rare cas où la religion est enseignée, on accorde peu ou pas d'importance aux croyances religieuses de l'instituteur.

La conséquence est que 26,000 enfants catholiques fréquentent des écoles où l'on ne donne pas même la demi-heure d'instruction religieuse, que 7,000 autres fréquentent des écoles que les catholiques ont construites eux-mêmes, maintiennent de leurs deniers tout en payant des taxes pour les écoles publiques, et que, enfin, là où la nature homogène de la communauté permet de faire prévaloir l'atmosphère religieuse dans l'école, il existe un climat d'inquiétude et d'appréhension que la possibilité de perdre le contrôle local sur les écoles ne fait qu'aggraver.

Une telle situation n'est pas conforme à l'équité. Les catholiques constituent 28 pourcent de la population de la province. Or, dans sa constitution actuelle, l'école publique du Manitoba ne peut donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ils ont droit. Par suite de son caractère à prédominance laïque, elle tend à réduire ou à détruire les croyances confessionnelles des enfants qui la fréquentent. Ce n'est sûrement pas le rôle de l'Etat, par le monopole de l'éducation publique et de ses finances, de détruire la loyauté confessionnelle des enfants que les parents ne peuvent faire éduquer dans des écoles privées. Une telle situation, d'autre part, est en désaccord avec la tradition canadienne et manitobaine qui comporte le respect des héritages confessionnels.

Telle est l'attitude pleine de bon sens de la Conférence catholique du Manitoba.

Pour corriger la situation actuelle, la Conférence catholique du Manitoba a proposé trois moyens: revenir au système d'écoles dualiste de l'arrêté réparateur que l'on a abrogé en 1890; créer un système d'écoles séparées adapté aux conditions modernes ou établir des écoles publiques catholiques.

Les catholiques manitobains ont fait leur devoir. Il reste maintenant à connaitre les recommandations de la Commission. Ce dont nous pouvons être certains, si elles ne leur sont pas favorables, c'est que les catholiques du Manitoba continueront la lutte jusqu'à la victoire finale avec autant de ténacité qu'ils le font en ce moment, parce qu'ils ont la conscience de combattre pour une juste cause.

Camille L'HEUREUX
(Le Droit)

Lettre de Paris

France, capitale Weimar?

(Suite de la première page)

Cette triste situation offre une analogie frappante avec celle que connut en Allemagne l'impuissante république de Weimar, qui sombra le 30 janvier 1933 dans la bourrasque hitlérienne. Du moins le fascisme, qui se nourrit pourtant de la faiblesse démocratique, n'existe-t-il pas en France. Pas encore. Mais il ne faut jurer de rien, et tout craindre, car ce qui se passe actuellement dans ce pays semble le conduire tout droit à la dictature.

• • •

Les choses ont commencé à mal tourner en 1946, lorsque les députés entreprirent de doter la France d'une nouvelle constitution. La grande ombre du général de Gaulle les effrayait si fort alors qu'ils s'ingénièrent avec une diabolique persévérance à élaborer des structures politiques excluant toute possibilité immédiate ou lointaine de pouvoir personnel. L'exécutif, déjà tragiquement faible sous la 3e République, et qu'il aurait été nécessaire d'asseoir et de renforcer, fut totalement asservi aux humeurs changeantes de l'Assemblée; incapable d'agir seul, tenu en laisse comme un caniche, le gouvernement gardé à merci par les députés, par les quelques députés qui font et qui défont les majorités, fut placé dans l'incapacité totale de gouverner. Et le système, déjà fort discutable en soit, s'est très rapidement dégradé, par suite du dérèglement des institutions et des moeurs politiques.

Les élections du 2 janvier 1956 n'ont rien arrangé, loin de là! Elles ont envoyé au Palais-Bourbon une assemblée ingouvernable, d'où aucune majorité cohérente ne peut se dégager. M. Guy Mollet a constitué un gouvernement minoritaire d'essence socialiste qui n'a pu vivre que grâce à la tolérance et au soutien de ses adversaires politiques, eux-mêmes incapables de se hisser au pouvoir sans le concours du même Guy Mollet. M. Bourgès-Maunoury a chaussé les bottes de son prédécesseur, a gravi le même chemin raboteux et s'est finalement effondré dans le premier fossé rencontré. Son gouvernement, tout aussi minoritaire que celui de M. Mollet, hors d'état de choisir une politique, et surtout de l'imposer, ne pouvait faire autre chose que "d'expédier les affaires courantes". Il le fit mal, car l'héritage socialiste était lourd à ses faibles épaules, et laissa en partant une situation matérielle et surtout morale plus mauvaise encore que celle qu'il avait trouvée.

• • •

Le gouvernement qui sortira de la crise actuelle devra, comme ceux qui l'ont précédé, affronter des difficultés innombrables avec, semble-t-il, les mêmes moyens dérisoires pour les surmonter. Aussi bien M. Pléven, candidat pressenti pendant trois jours, avait-il inscrit en tête du programme finalement écarté par les groupes politiques, le problème-clé, à savoir la révision de la constitution en vue de renforcer l'exécutif et d'assurer sa stabilité. Sans être aussi catégorique, M. Mollet avait auparavant proposé que le gouvernement disposât de pouvoirs spéciaux en matière financière, économique et sociale pour être en mesure d'opérer un indispensable redressement sans le concours et les entraves de l'Assemblée. Il apparait ainsi, et ce n'est pas une des moindres paradoxes de la politique française, que le régime ne peut fonctionner qu'à la condition de "tourner" ou d'"interpréter" la constitution. La procédure des loi-cadres a été inventée pour arracher les textes législatifs les plus importants aux effets paralysants de la carence parlementaire. Car si le gouvernement est impuissant, le Parlement, qui a voulu se substituer à lui, l'est plus encore.

• • •

La maladie politique de la France est surtout faite de langueur et de scepticisme; dans ce pays où toute discussion, qu'elle soit d'ordre technique, religieux ou sportif, finit inéluctablement par déboucher sur le terrain politique, la politique elle-même est tenue pour une chose sans importance, qu'il convient de traiter par le mépris, le haussement d'épaule ou l'indifférence. Aussi bien, en cette crise gouvernementale dont on se saurait nier la gravité, l'opinion s'intéresse davantage aux "Bip, Bip, Bip" du satellite russe — ce qui est normal — et aux dernières nouveautés du Salon de l'Automobile — ce qui l'est moins — qu'aux allées et venues et aux conciliabules des personnages politiques.

Il ressort de ceci que si la France est faible de constitution, elle jouit, en revanche, d'une santé excellente, qui lui fait supporter sans trop de dommage les médications variées, contradictoires, voire nocives, que ses hommes politiques lui administrent au hasard de leur apparition dans les officines gouvernementales. Sans doute, le budget de la présente année, est-il en déficit de 900 milliards de francs et les échéances publiques de fin d'années s'annoncent-elles catastrophiques. Mais la production continue de battre des records, et jamais le pays n'a donné autant qu'en ce moment l'impression d'une prospérité de bon aloi. Le Trésor de l'Etat est affreusement vide, mais les Français se battent devant les guichets des banques pour apporter leur argent aux sociétés pétrolières ou sidérurgiques qui font appel à l'épargne.

Il suffirait donc d'un simple choc psychologique pour amorcer radicalement le redressement d'une situation dont les bases matérielles demeurent incontestablement saines.

Le nouveau gouvernement réussira-t-il à provoquer un tel choc?

Maurice HERF

Résultats des élections à St-Boniface

47 p. 100 des électeurs des quartiers 1, 2 et 3 de St-Boniface se sont rendus au bureaux de scrutin, le 18 octobre dernier, pour donner les résultats suivants:

Candidats	Hôtel de Ville	Eglise du S.-C.	Club St-François	Salle Sokol	Ecole Archwood	Mohawk Bay	Ecole Frontenac	Ecole Béliveau	Salle des Fils Natifs	Ecole Marion	Ecole Provencher	Hospice Taché	Salle Berry		
Quartiers Nos				I					II		III				
	Ant.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Tot.	Maj.
De Caigny	0	115	75	180	121	5	14	54						564	
Guyot	0	66	21	30	74	46	69	138						444	
McKall	3	140	68	101	177	56	137	64						745	E. 181
Boisselle	7								420	207				634	E. 6
Parent	1								375	252				628	
Bourrier	1	117	17			68	32	32	202	142	75	66	39	791	
De Cruyenaere	4	179	41			40	137	66	189	112	70	73	20	931	E.
Lambert	3	76	25			29	37	48	261	139	141	68	48	875	
Marcoux	4	94	31			32	86	90	330	208	197	105	119	1296	E.
St-Hilaire	2	58	15			15	36	40	250	144	187	11	90	848	
By-Law: oui	9	169	25			76	173	83	546	261	264	156	144	1906	1256
non	2	100	29			22	33	52	130	145	81	7	44	650	

Les films français au théâtre Paris

Comme nous l'avons déjà annoncé, on a repris la représentation des films français au Paris. Désormais il n'y aura qu'une seule représentation du film principal et cela deux fois la semaine: les mercredi et jeudi soirs. La soirée commencera à 8 h. par la représentation d'un cinémascope et un court métrage. La pièce principale sera projetée vers 8 h. 30.

Cette semaine, on présenta une version française du célèbre drame de Shakespeare, "Le marchand de Venise". La semaine prochaine, mercredi et jeudi soirs, à 8 h., on fera tourner un film d'aventures intitulé "Je suis un mouchard". Nous donnerons régulièrement le synopsie des films qui seront déroulés au Paris chaque semaine.

La Société d'Enseignement Postscolaire espère que la population franco-manitobaine fera un effort pour assister à ces représentations régulièrement.

Précieux-Sang

L'Association des Parents et Maîtres du Précieux-Sang organise encore cette année le projet "Shell Out for UNICEF" (Fonds de bienfaisance des Nations Unies pour les enfants nécessiteux du monde).

Les élèves du grade 6 de l'école passeront au Norwood recueillir votre aumône le soir de Halloween et nous comptons sur la générosité de tous.

Ligue de cinq quilles

Aces	85
Les Meteors	71
Les Joyeux	62
Sunshine	65
Royals	60½
Toupin Lumber	57½
Les Hirondelles	54
Leo's Electric	39
Dames	
H 1 P — D. Collette	201
H 3 P — S. McCaughan	535
Hommes	
H 1 P — D. Rémillard	307
H 3 P — D. Rémillard	713
Equipes	
H 1 P — Aces	1107
H 3 P — Aces	2791

Remerciements

Mme Rosalie Morin et Antoine, de St-Boniface, désirent remercier sincèrement le R. P. A. Lemoine, O.M.I., les Soeurs Chanoinesses des Cinq-Plaies, le R. P. A. Denis, C.S.V., et les religieuses d'Otterburne, ainsi que tous leurs amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

"Street of Riches"

Dans sa section littéraire du samedi 12 octobre, le journal **Free Press** de Winnipeg présentait de nouveau à ses lecteurs l'un des derniers romans de Gabrielle Roy, Rue Deschambault.

L'article, signé J.M.G., ne se contentait pas de souligner fortement les qualités littéraires du livre, mais il permettait surtout d'apprécier le contenu d'une oeuvre autobiographique qui, par l'imagination d'une petite fille (Gabrielle Roy elle-même dans sa jeunesse), invite les lecteurs à entrer dans l'intimité de sa famille.

C'est alors l'histoire du papa et de la maman, d'Odile qui devient religieuse, des voisins, du premier amoureux venu faire sa cour, etc.

Cet article du **Free Press** invite fortement ses abonnés à se procurer cette oeuvre traduite en anglais par M. Harry Binsse, traduction qui semble avoir respecté les qualités "canadiennes-françaises" de l'auteur.

Comment ne pas dire ici que les lecteurs de langue française jouiront davantage en lisant le texte original. Gabrielle Roy y manifeste toutes ces qualités qui lui ont valu une place de choix au rang des auteurs du Canada français.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Initiation

Notre conseil aura deux initiations au cours du mois de novembre. C'est dire que le comité de recrutement a fait une merveilleuse besogne. Le lundi 18 novembre, il y aura réception du 1er degré; le dimanche 24 suivant, les 2e et 3e degrés. En tout, plus de vingt gentilshommes viendront grossir nos rangs. Ils seront reçus à bras ouverts: "la moisson est grande ..."! D'avance nous leur souhaitons la bienvenue en attendant de leur donner une chaleureuse poignée de main.

Assemblée

L'assemblée d'affaires de lundi dernier s'est déroulée avec méthode. Les syndics ont présenté leur rapport d'une façon très satisfaisante; le frère Léo L. était présent pour faire accepter sa motion; le Grand Chevalier a passé en troisième lecture toutes les demandes d'admission. On a appris que le frère Denis Cadieux, qui a organisé la patrouille de l'école du Précieux-Sang, a été choisi pour étendre son travail à Norwood et à St-Boniface et que le conseil entreprendra sous peu une grande campagne d'abonnement en faveur de nos deux hebdomadaires catholiques.

A la prochaine réunion, remise au 5 novembre à cause de la donation de sang du 4, nous aurons la visite du frère Cunningham. Avec les rapports de nos comités entreprenants, cette assemblée devrait avoir de quoi intéresser tous les membres.

Dates à retenir ...

Le dimanche 27 octobre, à Ste-Anne-des-Chênes, à 9 h. a.m., le Conseil Jubinville de Lorette tiendra un déjeuner-communion auquel tous les frères sont invités. Il parait que ce sera quelque chose de grand! on parle d'orateurs invités, de garde d'honneur, etc. Rendons-nous nombreux à Ste-Anne! Ceux qui n'ont pas de voitures n'ont qu'à téléphoner aux frères Edgar Rougeau ou Dominique Renault.

Le dimanche 3 octobre, deux événements devraient retenir l'attention des frères. D'abord, l'église-école Ste-Marie aura l'ouverture officielle de ses magnifiques locaux à 2 h. 30. L'hon W. C. Miller, ministre de l'Education, et S. Exc. Mgr Maurice Baudoux y seront. Et le thé sera servi de 3 h. à 5 h. 30 et de 7 h. à 9 h.

Le même jour, de 5 h. à 8 h. p.m., la paroisse St-Eugène, angle des rues Sadler et Ste-Marie, aura son souper annuel à la dinde: adultes, $1.00; enfants en-dessous de 12 ans, 50c.

Nous comptons des frères dans ces deux paroisses. Chacune d'elles mérite tout notre encouragement. Pourquoi pas amener toute la famille à la grande ouverture de l'église-école Ste-Marie pour continuer de là jusqu'à St-Eugène pour un vrai régal à la dinde? Excellente idée, n'est-ce pas? A dimanche, donc!

Ne rigolons pas

Un de mes deux espions m'a rapporté un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques ... Pour ne pas embarrasser le frère en question qui se reconnaitra en lisant ce coin de notre excellent hebdomadaire, je lui conseillerais en ami de se procurer au plus tôt de M. Baillie un livret contenant les règlements de la circulation.

RIGOLETTO.

Cité de Saint-Boniface

Communiqué

En marge des commentaires qu'aurait faits le candidat défait du Quartier No 2, lors des élections municipales tenues le vendredi 18 octobre, et en ma qualité de président d'élections et d'officier rapporteur, il est de mon devoir de rassurer les électeurs de St-Boniface qu'à défaut de précisions à l'appui de ces commentaires que les élections ont été faites selon les prescriptions de la Charte de la Ville et que le candidat en question a le privilège d'en appeler pourvu qu'il prenne les dispositions nécessaires tel que prévu par cette même Charte.

MAURICE PRUD'HOMME
Officier Rapporteur

19 octobre 1957.

St-Eugène

Souper annuel

Les dames de la paroisse St-Eugène de St-Vital serviront leur souper annuel à la dinde, le dimanche 3 novembre, de 5 h. 30 à 8 h. Venez nous encourager à continuer l'oeuvre de cette paroisse avec son école. L'église St-Eugène est située rue Sadler, coin Chemin Ste-Marie, juste au bout de la ligne de l'autobus Ste-Marie.

PETITE NOTE

Un thé

Vous êtes cordialement invités, vous et vos amis, à un thé au profit de l'Alliance Française chez Mme John Caswell Davis, 152, avenue La Vérendrye, St-Boniface, le samedi 26 octobre, de 3 h. à 6 h. p.m.

M. le professeur Victor Leathers et Mme Leathers, Mme J. C. Davis et Mme Alexandre Bernier reecevront les invités. Mme W. Hamilton et Me Vaughan Baird seront les préposés au plateau placé à la porte. L'organisation du thé est confiée à Mmes E. T. Etsell, J.-M. Huot et P. Mertens.

Décès

Mme Alvina Berthelet

Mme Alvina Berthelet, âgée de 75 ans, de 323, rue Notre-Dame, St-Boniface, est décédée le jeudi 17 octobre à l'hospice Taché. Née à St-Jean-Baptiste, elle demeura au Manitoba toute sa vie.

Lui survivent: quatre fils, Roger, Wilfrid, Olivier et Joseph; trois filles, Mmes Léo Robert, Léo Matte et Flora; 22 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi 19 octobre dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface. La chapelle P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.



Chaque année, l'Association de Parents et Maitres du Précieux-Sang offre une bourse de vingt-cinq dollars à l'élève la plus méritante des grades supérieurs. Un jury de cinq membres de l'exécutif est appelé à découvrir l'élu de l'année parmi les étudiants qui ont obtenu les premières places en religion, en français, dans tous les sujets anglais en général, en tenant compte de l'application aux études, de la bonne conduite et du bon esprit en classe.

L'heureuse gagnante pour l'année scolaire 1956-1957 est **Mlle Andrée Lafrenière**, fille ainée de M. et Mme Roméo Lafrenière, 192, rue Roger, St-Boniface.

Félicitations à Andrée pour son beau succès et à l'A.P.M. du Précieux-Sang pour cette heureuse initiative qui demeure un stimulant pour les ainés de l'école du Précieux-Sang.

Jubilé d'argent de noces, à St-Boniface, de M. et Mme L. LaRivière

Deux cents personnes se réunissaient dans la salle du Cercle Ouvier à St-Boniface, mardi soir, pour fêter M. et Mme Louis LaRivière (née Ida Provost), qui célébraient, le 20 septembre dernier, leur 25e anniversaire de mariage.

Les orateurs de la soirée furent S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., aumônier d'aviation, M. George Toal, assistant-maitre de poste de Winnipeg, M. Maurice Lévêque, des ligues de quilles du Cercle Ouvrier, M. George Schettler, du club Kiwanis, et M. Henri d'Eschambault, qui présenta une bourse aux héros de la fête au nom des amis et des parents.

Une adresse leur fut aussi lue au nom de la famille par leur fille, Mme Suzanne Pelletier, et une gerbe de fleurs présentée par leur nièce, Mlle Yolande Ryan. M. Louis LaRivière, qui a été pendant de nombreuses années maitre de poste de St-Boniface, remercia les organisateurs de la fête, les convives et tous ceux qui avaient contribué au succès de la fête.

M. Raymond Roy était ordonnateur de la soirée et le buffet était tenu par la pâtisserie Pelland.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Le conventum 1917

Se retrouver après quarante ans n'est pas toujours facile, mais c'est une affaire toujours joyeuse. Quels changements pour les anciens élèves des PP. Blain et Bradley! M. l'abbé Antoine d'Eschambault servit de président, de maitre de cérémonies et d'organisateur général.

Etaient présents: Mgr H. Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste; MM. les abbés G. Poitras, curé de Letellier, D. Moquin, curé de Somerset, L. Senez, curé de La Broquerie, L. Roy, curé de St-Malo, D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, A. Brunet, curé de St-Adolphe, et E. Lavoie, curé de St-Pierre; MM. A. Doiron et R. Gagné, de la Saskatchewan; MM. E. Préfontaine, de St-Pierre, J. Préfontaine et M. Benoist, de St-Boniface, et A. Marcoux, de Winnipeg.

Délégation acadienne

A l'occasion du dernier congrès de l'ACELF à Edmonton, Alta, une nombreuse délégation des provinces Maritimes vint rendre visite au collège. Le fait français incarné par le collège représentait quelque chose de fortifiant et d'émouvant, pour eux qui venaient de si loin. Partout où le Canada s'étend, les Canadiens français peuvent se retrouver avec la même langue qui comporte un même idéal, une même conception de la vie et la vraie fraternité de chez nous.

Parmi les délégués, il y avait des représentants de l'Université St-Joseph, N.-B.; le Dr Marguerite Michaud, Ecole Normale, Fredericton; Mlle Priscille d'Entremont, de la Nouvelle-Ecosse; M. Hector Cormier, de Moncton, N.-B., et plusieurs autres.

Visites d'août et septembre

Voici, parmi plusieurs autres, les noms de quelques visiteurs de marque. Nommons d'abord S. Exc. M. Hector Allard, ambassadeur du Canada à Cuba, République Dominicaine, et Haïti; le R. P. Paul-Dollard Morin, S.J., aumônier des pompiers de Montréal; M. Albert LeGrand, professeur au Collège Militaire de Kingston; M. Gérald Moreau, docteur ès lettres de Poitiers, professeur au Victoria College, C.-B.; M. Georges-E. LaFlèche, annonceur aux postes CFCM-TV et CKMI-TV, de Québec; M. M. Gingras, du journal **Le Droit**; Mgr Pierre Grenier, P.D., de Heast, Ont.; M. J.-E. Béliveau, curé de Cochrane, Ont.; M. l'abbé René Bérubé, de Gravelbourg; M. l'abbé Pierre Pelletier, de Rivière-du-Loup, P.Q.; Gemma Amave, d'Addis-Abeba, Ethiopie; M. W. L. Morton, doyen de la Faculté des Arts à l'Université du Manitoba; M. R. Sylvestre, de Hong-kong; M. Jean Che-Pao-Ting, de Chine.

Moisson abondante . . .

Cette année, le collège compte 310 élèves, dont 230 au cours de grammaire et 80 au cours universitaire. Suivant une autre division, le total donne 155 pensionnaires, 132 externes et 23 junioristes. Si la population franco-manitobaine augmente, comme tout laisse prévoir, le collège aura bientôt 400 élèves. Et pourquoi pas? Un plus grand nombre de familles désirent une éducation supérieure pour leurs enfants. Cette loi du progrès nous obligera à trouver les locaux nécessaires. Les photos de classe, récemment prises, nous montrent quelques groupes si nombreux déjà qu'il est évident que le point de saturation est atteint et qu'il faudra bientôt diviser certaines classes, et donc trouver de nouveaux locaux. Comme disait un professeur qui veut rester anonyme: "Le progrès, c'est un long problème!"

Tous en profitent . . .

La grippe est passée en rafale sur le collège. Etait-ce la grippe asiatique (d'après nos journaux) ou la grippe australienne (d'après Moscou) ou une simple grippe ordinaire? Nous ne pourrions pas le dire.

Ce qui est certain, c'est qu'elle faucha abondamment parmi les petits, les grands, les gros et les minces. Par précaution et aussi par respect pour un virus dont les propriétés volatiles se montraient remarquables, le collège décida de donner congé dès le vendredi midi 11 octobre pour ne reprendre les classes que le 14 au matin.

Les professeurs en profitèrent pour corriger les devoirs, puis, toujours en chômage forcé, s'entretinrent sur la Commission Royale de l'Education au Manitoba, sur la naissance, le parcours et la mort du nouveau satellite terrestre, sur la marche du monde en général et sur l'excellent français de la Reine du Canada.

Radio, cinéma, télévision

Tous ces moyens modernes de communication entre les hommes ont leur valeur pédagogique et apostolique. Le collège a repris l'émission du sermon et de la messe du dimanche au poste CKSB. Les élèves ont organisé une souscription dans les classes en faveur de la radio française afin que son message puisse atteindre tous les foyers franco-manitobains. La souscription va bon train.

Les après-midi de congé où les jeux étaient impossibles au dehors, on a passé plusieurs films documentaires (Le Pétrole, le Canada, les Sports, etc.) et, en fin de semaine, plusieurs grands films comme la charmante comédie, "La veuve et l'innocent", "L'idiot" de Dostoievsky, et "Kim", film en couleur qui se passe dans le superbe décor des Indes.

A la télévision, les élèves suivent le programme français du dimanche après-midi; ils ont fort apprécié le magnifique opéra de Faust. A titre de divertissement, ils ont pu suivre les parties mondiales de balle-au-camp.

Le gérant de CKSB

M. Roland Couture, gérant du poste CKSB, est venu présider la première lecture des notes du mois, au collège. Les cartes distribuées au mérite, les décorations gagnées par le travail, les salutations à droite et à gauche l'obligèrent, au dire d'un élève observateur, à donner 107 poignées de mains en une heure. Sans compter les nouveaux timides qui lui présentèrent les deux mains à la fois. Si ce n'est pas là la gloire, c'en est au moins le commencement! Pourquoi n'a-t-on pas enregistré son discours sur les vertus du travail et sur l'importance d'aider à la souscription du poste CKSB? Ce discours, à lui seul, valait 5,000 watts.

L'armée sauve les noces

Le Dr André Lachance, dentiste, a épousé Mlle Cécile Boily, le plus beau samedi de septembre, le 28. Après la cérémonie religieuse à la cathédrale, quelques centaines d'invités s'étaient réunis dans le nouveau gymnase du collège. Tout était merveilleusement organisé: musique, orateurs, fleurs, hors-d'oeuvre, etc. Une seule chose faillit manquer: dans tout Winnipeg et St-Boniface, il fut impossible aux organisateurs de trouver les tables nécessaires. Elles étaient toutes retenues par d'autres fêtes. Que faire? On ne pouvait tout de même pas faire la noce sur le plancher.

L'Armée sauva la situation. Grâce aux trente tables arrivées à la dernière minute, comme par enchantement, nul organisateur ne perdit ses cheveux ou ne tomba malade, et la noce ne tomba pas par terre. Le Providence prit les traits d'une Armée souriante!

S. Exc. Mgr A. Lanctôt de passage à St-Norbert

ST-NORBERT — Le dimanche 13 octobre, la paroisse de St-Norbert a été honorée par la visite de S. Exc. Mgr A. Lanctôt, des Pères Blancs. Pendant son sermon aux deux messes, Mgr Lanctôt parla de ses missions et sollicita lui-même l'aide des paroissiens. Il tint à remercier ensuite M. l'abbé A. Hébert pour l'aide et l'encouragement qu'il avait toujours donnés aux Pères Blancs et à leurs oeuvres.

Après la grand-messe, Mgr Lanctôt, le R. P. A. Hamel, supérieur des Pères Blancs de St-Boniface, et M. l'abbé Hébert furent reçus chez Mme A.-B. Dufort pour prendre le dîner. Etaient aussi invités: MM. et Mmes Maurice et Denis Dufort.

A 8 h. le soir, Mgr Lanctôt donna une conférence et montra des films sur l'Afrique dans la salle paroissiale, à un bon nombre de paroissiens.

Nos malades

Mme Ritchot est revenue chez elle, après deux séjours à l'hôpital.

Prompt rétablissement à M. Oscar Bonin, qui s'est fracturé la jambe et qui est actuellement à l'hôpital.

Ste-Agathe

Remerciements

M. et Mme Aldéric Pilon désirent offrir de chaleureux remerciements à leurs enfants et à leurs parents et amis qui les ont fêtés avant leur départ ou leur ont présenté des souvenirs ou souhaits de quelques sortes,

M. et Mme Pilon quittaient Ste-Agathe, le lundi 14 octobre, pour la côte du Pacifique. Ils devaient s'arrêter à Calgary pour rendre visite à M. et Mme Laurent Dion (Georgette). Ils demeureront à Vancouver.

Ça et là

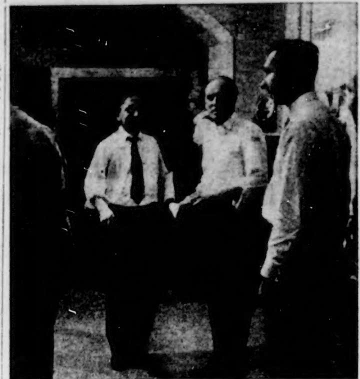
Les mercredi et jeudi 16 et 17 octobre avait lieu l'exposition agricole annuelle. On pouvait y admirer le fruit du travail sous maints aspects, l'habileté et le talent de chacun déployés sous toutes leurs formes. Tous furent satisfaits des prix remportés.

M. et Mme Rodolphe Péloquin rendaient visite à leurs parents de Ste-Agathe, la semaine dernière, avant de partir pour aller demeurer en Californie.

Les dames de Ste-Anne de la paroisse organisent une partie de cartes pour le dimanche 3 novembre. Elles y invitent parents et amis de partout.







Deux acteurs bien connus, membres du Cercle Molière, prêteront leur concours à la nouvelle troupe "Theatre 77" qui débutera en présentant "An Italian Straw Hat", une comédie française, au théâtre Dominion à partir du lundi 28 octobre prochain. On reconnaît sur la photo ci-dessus, prise au cours d'une répétition, **M. Robert Trudel**, récemment revenu de Paris où il étudia l'art dramatique. **M. Gilles Guyot**, non moins bien connu, sera aussi en vedette.

Les chefs de la Croisade en réunion à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le samedi 19 octobre avait lieu, à l'école du village, une réunion régionale pour les chefs de la Croisade Eucharistique. Quarante chefs, représentant douze écoles, étaient présents. La journée commença par une messe dialoguée à 10 h. Un grand nombre de chefs communièrent à cette messe.

Tous se rendirent ensuite à l'école pour y passer la journée. Celle-ci commença par une méditation dirigée par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé de la paroisse. Il expliqua aux chefs l'importance qu'il y avait pour eux de toujours bien accomplir leur devoir d'état. Le bon Dieu ne demande pas de faire de grandes choses mais de bien faire ce qu'on doit faire. Le conférencier insista beaucoup sur le bien qu'un enfant peut faire par son bon exemple.

Etude en équipe

Après cette conférence, il y eut quelques minutes de chant. Ensuite, les enfants se groupèrent en équipe pour l'étude d'un questionnaire sur les qualités d'un chef. Après le dîner, il y eut des jeux organisés par les religieuses. Quelle joie que de se récréer au grand air par une si belle température. A 7 h. 30, comme le programme l'indiquait, ce fut la discussion en commun du questionnaire étudié en équipe. C'était intéressant d'entendre les réponses de chacun.

M. l'abbé Roland Bélanger, curé de St-Léon, donna la deuxième conférence sur "des convictions". Il en expliqua d'abord la signification et donna ensuite des exemples. Il est sûr qu'à la suite de cette conférence, les chefs furent convaincus qu'il fallait des convictions.

Quelques minutes de chants et le travail a repris.

M. l'abbé Odilon Larochelle, vicaire de la paroisse, étudia avec les chefs quelques cas de conscience. Ensuite, il leur fit passer une agréable récréation en faisant quelques tours. Les points d'interrogations ne manquaient pas. "Monsieur l'abbé, comment faites-vous ça?" Même les grandes personnes présentes auraient aimé pénétrer ce mystère. Peut-être que la prochaine fois on nous expliquera ces procédés intrigants.

Un peu de folklore au grand air intéressa et récréa beaucoup les enfants.

La journée se termina par une visite à la grotte pour remercier la sainte Vierge de toutes les grâces accordées à ses Croisés.

Les chefs sont reconnaissants aux personnes qui ont pris de leur temps pour participer à cette journée de la Croisade: MM. les abbés M. Dacquay, O. Larochelle, O. Moquin, de Somerset, E. Fontaine, de Mariapolis, R. Bélanger, de St-Léon, et M. Giroux, de St-Lupicin, les Rév. Srs Pierre du Sauveur, Yvette-Marie, Blandine, Agnès et M.-Augustine.

Baptêmes

Le 15 septembre: Jacqueline-Marie-Mathilda, fille de Roger Durand et de Thérèse Faucher. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Faucher.

Le 22 septembre: Huguette-Marie-Cécile, fille de Pierre Delaquis et de Thérèse Lesage. Parrain et marraine, M. Eugène Lesage et Mlle Cécile Delaquis.

Le 6 octobre: René-Joseph-Adrien, fils de Raymond Kolly et de Clothilde Richot. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Kolly.

Le 13 octobre: Diane-Lucille, fille de M. et Mme Roméo Dupasquier. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Dupasquier.

Le 15 octobre: Jacques-Rémi-Denis-Joseph, fils de Marcien Bosc et de Cécile Laroche. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Bosc.

Mariage

Le 12 octobre était célébré le mariage de M. Armand Bosc avec Mlle Annette Kolly, de cette paroisse. Les mariés et leur suite firent leur entrée aux accords d'une marche nuptiale jouée à l'orgue. MM. et Mmes Joseph Kolly et Joseph Bosc, parents des nouveaux mariés, occupaient les places d'honneur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Laurent et Léo Bosc, frères du marié, et les filles d'honneur, Mlles Alice Pelé et Annette Roch, cousine et amie de la mariée. M. l'abbé M. Dacquay bénissait le mariage.

Le souper de noces fut servi à la salle paroissiale, à plus de 225 convives. Une soirée récréative suivit.

Va-et-vient

S. Exc. Mgr Alfred Lanctôt, Père Blanc d'Afrique, était de passage dans la paroisse. Il donna aux paroissiens un aperçu des missions d'Afrique avec des films s'y rapportant.

M. Louis-P. Fillion est décédé à St-Malo

ST-MALO — M. Louis-P. Fillion est décédé le 2 octobre à l'âge de 62 ans. Il était natif de St-Jean-Baptiste.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Anne Dupuis; sept filles, Lucille (Mme Cyprien Morin), Simone (la Rév. Sr Claire Fillion, Soeur Grise), Céline (la Rév. Sr Thérèse-Agnès, Petite Missionnaire de St-Joseph), Florence (Mme Lionel Parent), Anita (Mme Marcel Collette), la Rév Sr Ida, Missionnaire Oblate, et Fernande, et deux fils, Yvon et Sylvio.

Les funérailles ont eu lieu le 5 octobre. Les porteurs étaient MM. Clément et Ovide Marion, Antonin et Albert Fillion, Benoît Dupuis et Bernard Sarrasin et les porteurs honoraires, MM. Joseph Maynard, Napoléon Lafournaise, Edouard Dubois, Alphonse Bourgeois, Raoul et Octave Gosselin. La messe fut chantée par M. l'abbé L. Roy, curé, assisté de M. l'abbé G. Poitras.

Remerciements

La famille Fillion désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui ont sympathisé avec elle.

Funérailles à Dunrea de Mme Léo Paradis

DUNREA — Le samedi 12 octobre avait lieu, dans l'église paroissiale, le service funèbre de Mme Léo Paradis (née Exilia Fortier), décédée le mardi 8 octobre à l'hospice Taché où elle avait été conduite depuis peu. La défunte était née à St-Pierre-la-Patrie, P.Q., en 1878, et était venue au Manitoba toute jeune avec ses parents. M. l'abbé J. Bertrand, curé, officia aux funérailles.

Les porteurs étaient MM. Edmond Beaupré, René Côté, Wilfrid Fortier, fils, Armand Beauchemin, Benoit Garand et Norbert Fortier, tous neveux de la défunte. Mme Paradis étant membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne, la bannière fut portée par M. Aimé Boulet et Mmes Félix Fitzpatrick, Léo Maloney, Henri Côté et Lucien Légaré tenaient les rubans. La quête fut faite par Mmes Joseph Souyri et Arthur Paradis.

L'inhumation se fit dans le cimetière local où la défunte repose à côté de son époux, décédé le 2 novembre 1954.

Mme Paradis laisse dans le deuil la famille de son neveu, M. Alfred Paradis, qu'elle avait adopté lorsqu'il était encore jeune enfant; ses soeurs, Mmes Auguste Garand, de Dunrea, Ferdinand Bourget et Mlle Amanda Fortier, de St-Boniface, et Mme Hilaire Chabot, de Spirit River, Alta; ses frères, Edouard, de Dunrea, Wilfrid et Joseph, de St-Boniface, Georges, de Maillardville, C.-B., et Henri, de Seattle, Wash., et nombre de neveux et nièces.

Un grand nombre de parents et d'amis de la famille s'étaient fait un pieux devoir de venir prier auprès de la dépouille mortelle de la défunte, qui était exposée à la demeure de M. et Mme Alfred Paradis, la veille des funérailles jusqu'au départ pour l'église.

Parmi les visiteurs venus de l'extérieur pour la circonstance, l'on remarquait M. et Mme Philippe Paradis et leur fils, Lionel, et Mme Edouard Paradis, de Storthoaks, Sask., MM. et Mmes Paul Gagné et Albert Chappelaz, de St-Claude.

Remerciements

La famille Alfred Paradis, ainsi que les frères et soeurs de la défunte remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles ou qui les ont aidé de quelque manière. Un merci spécial aux dames qui ont contribué pour les repas, entre autres Mme Antoine Boulet et Laurette.

Visiteurs

M. et Mme Alfred Paradis recevaient avec plaisir la visite de M. et Mme Adhémar Germain, accompagnés de leurs enfants, Lorraine et Paul, de St-Boniface.

M. et Mme Wilfrid Côté, de La Salle, visitaient M. et Mme Jos. Boulet, dernièrement.

M. et Mme Jos. Souyri et leurs enfants, Benoit et Johanne, se sont rendus en ville, en fin de semaine.

Nos malades

Mme Paul Toutant est de retour chez elle, après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Brandon.

Prompt rétablissement à Mme Auguste Garand qui a été opérée à l'hôpital St-Boniface, ces jours derniers.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Raphaël Légaré pour la naissance d'un autre fils le samedi 19 octobre à l'hôpital de Killarney.

Ste-Elisabeth

Souper à la dinde

Parents et amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à assister au souper à la dinde donné à Ste-Elisabeth le 9 novembre, de 5 h. à 8 h. Venez tous en grand nombre.

Saint-Labre

Ça et là

M. et Mme Georges Grenier sont revenus enchantés d'un voyage d'une semaine à Duck Lake, Sask., où ils visitèrent M. et Mme Jungman, parents de Mme Grenier. M. Paul Grenier les accompagnait.

M. et Mme Rosaire Comeault, de St-Vital, ont rendu visite à leurs filles et gendres, MM. et Mmes Jean Gérardy et Raymond Poiron.

M. et Mme Alphonse Grenier ont reçu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Denis Comeault, de St-Vital.

Bon succès à M. Jean Gisiger qui enseigne à Ashern, Man.

Bienvenue à M. et Mme Carrière qui résident à Florzé. Mme Carrière a pris charge de l'école Lorteau de Florzé.

Prompt retour à la santé à Mmes Julien Gérardy et Eugène Poiron qui ont subi de graves opérations à l'hôpital St-Boniface.

Baptêmes

Roger-Joseph, fils de Louis Yvon et de Florence Grenier. Parrain et marraine, Normand et Monique Yvon, frère et soeur de l'enfant.

Bertrand-Joseph, fils de Marcel Gérardy et de Solange Poiron. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Gendron, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)
22 octobre 1957

BEURRE

Crémerie	.61

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.39-.40
Grade A moyens	.27-.29
Grade A petits	.15-.16
Grade B	.21-.22
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées—prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
5 livres et au-dessus	.15
4-5 livres	.11
au-dessous de 4 livres	.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22-.24

DINDONNEAUX

Dindes

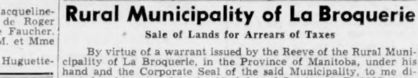
Grade A	.33-.35
Grade B	.28-.29
Grade C	.20-.21

Dindons

Grade A	.28-.29
Grade B	.27-.28
Grade C	.20-.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	\$17.50-\$19.00
Bons	17.50- 19.00
Moyens	14.00- 16.00
Ordinaires	10.00- 13.00
"Boners"	8.00
Génisses:	
Bonnes	\$15.00-\$16.00
Moyennes	12.00- 14.00
Ordinaires	8.00- 11.00
Vaches:	
Bonnes	\$10.50-\$11.50
Moyennes	9.75- 10.25
"Canners"	9.00- 9.75
"Cutters"	9.00- 9.75
Taureaux:	
Bons	\$11.00-\$12.50
Ordinaires	8.00- 11.00
Veaux de boucherie:	
De choix	\$21.00-\$24.00
Bons	21.00- 24.00
Moyens	16.00- 20.00
Ordinaires	10.00
Porcs:	
Grade A	\$26.00-\$27.50
Truies	\$15.50-\$16.50
Agneaux — Bons	16.50
Moutons — Bons	4.00 5.00



Rural Municipality of La Broquerie

Sale of Lands for Arrears of Taxes

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of La Broquerie, in the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the 22nd day of October A. D. 1957, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the Arrears of taxes due thereon together with costs. I do hereby give notice that unless the Arrears of Taxes with the costs are sooner paid, I will on Wednesday, the 4th day of December, A. D. 1957, at the hour of 2 o'clock in the afternoon, in the Municipal Office, at the Village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, proceed to sell by public auction the said lands for the said Arrears of Taxes and costs.

Description	Arrears	Costs	Total
West Half of Section 21-6-7	\$516.70	1.00	\$517.70
S ½ of NW ¼ 23-6-7-	83.92	1.00	84.92
N. E. ¼ 28-6-7-	246.47	1.00	247.47
S'ly 200' of N'ly 876' North and East of R.O.W. Plan 578 being part of SE ¼ 36-6-7	37.04	1.00	38.04
Lot 17, Plan 2886 Exc. E'ly 66'	49.19	1.00	50.19
W ½ of Lot 18, Plan 2886	123.20	1.00	124.20
Part of SW¼ 1-6-8- as described in CT 752286	73.81	1.00	74.81
Part of SW ¼ 1-6-8- as described in CT 625768	24.61	1.00	25.61
Lot 7, Block 1, Plan 4599	23.97	1.00	24.97
Part of Sec. 10-6-8- as described in CT 674822 and CT 668579 (288 acres)	264.79	1.00	265.79
N. W. ¼ 23-6-8	132.92	1.00	133.92
N. E. ¼ and E. ½ of SE ¼ Sec. 14-6-8	102.46	1.00	103.46

All these lands are situated East of the Principal Meridian in Manitoba.

Dated at the Village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, this 22nd day of October A. D. 1957.

D. N. NORMANDEAU,
Secretary-Treasurer,
R. M. of La Broquerie.

Les élèves de St-Laurent chantent 'Les Montagnards' au congrès régional

ST-LAURENT — Les 10 et 11 octobre avaient lieu à Stonewall les conventions régionales pour nos institutrices. Le programme de la première journée mentionnait: "Singing by the pupils of St. Laurent School".

Nous pouvons être fiers de la manière dont les élèves se sont acquittés de ce devoir. Ils ont d'abord chanté "Santa Lucia", puis "Life's Mirror" et enfin, de toute leur âme de Canadiens français, ils ont attaqué "Les Montagnards" devant un auditoire foncièrement anglais. Ils ont été applaudis et félicités et le président a avoué: "C'est dans ses chants qu'on apprécie la culture d'un peuple".

Les petits Canadiens français doivent donc être fiers de chanter, de parler, de prier en deux langues. Car quelqu'un a dit: "On est autant de fois un homme qu'on sait de langues!"

Le personnel de notre école et les élèves désirent remercier sincèrement, par la voix du journal, M. François Gratton qui a bien voulu se charger du transport du choeur de chant à Stonewall.

Réunion

Le 26 septembre dernier, le local St-Laurent tenait sa première réunion de l'année. La présidente souhaita d'abord la bienvenue aux nouveaux membres, entre autres: Mlles B. Carbonneau, A. Toupin et A. Clément, faisant partie du personnel de l'école, et Mlles Ducharme, de St-Ambroise. On souligna l'importance du devoir qui incombe à tous de soutenir les deux Associations d'Education et des Institutrices, puis les membres échangèrent leurs idées pour un "plan de travail".

Après quoi, la présidente invita le R. P. G. Ramaekers, S.J., à adresser la parole ce qu'il fit en des termes encourageants et enthousiastes. Il donna aussi de précieux conseils. Nous commentant la parole de l'Evangile, il nous pressa de ne pas être nous, Fils de Lumière, moins sages que les fils des ténèbres . . . et nous laissa un mot d'ordre: "Soyez exigeants".

Ross

Décès

M. Joseph-Adélard Léveillé, de Ross, Man., est décédé le samedi 19 octobre à sa demeure, à l'âge de 72 ans. Né à Chippawa Falls, Wis., il vécut au Manitoba durant 36 ans et fut au service du département d'incendie de St-Boniface, de 1921 à 1931. Il déménagea alors à Ross où il fut fermier jusqu'à sa mort.

Lui survivent: son épouse, Blanche; deux fils, Charles et Stanley; deux filles, Mmes C. W. More et A. J. Lowe; 10 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mardi 22 octobre dans l'église de Ste-Geneviève. L'enterrement se fit dans le cimetière catholique de Ross. La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

Morris

Rectification

Permettez-moi de vous faire remarquer une erreur dans l'article "Français à une réunion de pédagogues à Morris", la semaine dernière.

Mlle Beaudette n'a pas chanté "Veille sur nos écoles". C'est le choeur des grandes de l'école Iberville de St-Malo qui l'a chanté.

Peut-être que celle qui l'a copié, pour **La Liberté et le Patriote**, s'est trompée.

Inwood

Ça et là

La famille Zeke est déménagée dans une des maisons de Bostrom. Elle demeurait dans la maison de Miller qui a été vendue à la famille Dave Solichuk.

M. J. O. Olson a acheté le magasin de M. Axelson et l'a fait transporter près du sien.

M. et Mme Laforme ont reçu plusieurs parents de Winnipeg. Ensemble ils ont assisté au grand souper dans la salle Memorial, le 12 octobre. La dinde, qui a été raflée au souper, a été gagnée par Mme Joehem.

Mme Pierre Bruce est en visite chez sa soeur aux Etats-Unis.

Mme Earl Boyd, de Warren, a passé la fin de semaine chez sa mère, Mme V. Morin.

Deux pionniers d'Inwood ont fêté leur anniversaire de naissance: Mme Sundstrom, âgée de 82 ans, le 21 octobre, et M. E. Anderson, âgé de 80 ans, le 25 octobre.

Une page glorieuse dans les annales d'Otterburne

(Suite de la première page)

permettre à tous les spectateurs de voir sans difficulté ce qui s'y passe, a environ trente pieds de largeur par quinze pieds de profondeur. Pour l'occasion, on y avait disposé plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes destinés à l'ornementation.

Ouverture officielle

Un peloton de Cadets de la Marine, composé d'élèves de l'institution, a ouvert le programme à 8 h. Munis de carabines et de baïonnettes, ils sont arrivés au pas, deux à deux, devant le théâtre où, au moment opportun, deux de leurs compagnons arborèrent le drapeau sur un mât miniature tandis qu'un troisième faisait résonner la trompette. La tenue de ce groupe a vivement impressionné les spectateurs.

Le R. P. L.-P. Fafard

Le premier orateur fut le supérieur de la communauté, le R. P. Louis-Philippe Fafard, C.S.V., qui détailla les démarches exigées par la mise en oeuvre d'un projet de construction. Dans l'Eglise surtout, plusieurs consultations et permissions doivent précéder les décisions. Ensuite les architectes (Zunic et Soporowich) entrent en scène, suivis de l'entrepreneur (Bockstael Const. Ltd.), toujours en dépendance de la coopération de l'économe (le F. Desrosiers), des assistants (les Pères Cousineau et Ouellette) et de l'encouragement des parents et amis. Vient enfin le jour où l'on peut inviter tous les responsables à "s'associer à notre joie" et célébrer une nouvelle étape dans l'histoire de cette institution.

Le R. F. J.-P. Robinson

Le R. P. Fafard ayant parlé en français, le F. J.-P. Robinson vint à son tour souhaiter la bienvenue, en anglais, à ceux qui tiennent l'éducation en si haute estime. Il souligna l'invasion pacifique et amicale des édifices qui marqua la fête du jour, et l'impression qu'ont laissée sur la société les 50 ans de l'histoire de l'oeuvre. Il faut voir dans le travail de formation, affirma-t-il, non seulement les problèmes mais aussi les victoires.

L'hon. W. C. Miller

Le moment solennel arriva. Jusqu'à ce moment, un ruban vert avait été suspendu devant le théâtre entre les orateurs et l'auditoire. Les dignitaires, montés sur l'estrade, avec en tête S. Exc. Mgr M. Baudoux, furent les témoins officiels du geste de M. Miller, qui coupa le ruban.

Le ministre de l'Education qui prit alors la parole s'arrogea le droit de parler très longtemps, 40 minutes en son propre nom, et 40 minutes au nom de chaque ministre qu'il représentait, mais il préféra donner à son allocution les vertus de la brièveté. Après avoir remarqué que l'intérêt à l'égard de l'éducation se manifeste de plus en plus dans la province, il insista sur une vérité qui lui est familière: des édifices modernes sont nécessaires à l'éducation, mais ce qui importe davantage c'est le dévouement de bons maîtres, appuyés par le travail des élèves, et la coopération des parents.

Faisant allusion à certaines plaintes que l'on porte contre le département au sujet du nombre d'élèves qui ratent leurs examens au high school, M. Miller se dit prêt à accepter un peu de cette responsabilité si, en retour, on lui donne tout le crédit pour les élèves du Manitoba qui font bonne figure ailleurs au Canada et aux Etats-Unis. Il se dit très méfiant d'ailleurs à l'égard de conclusions basées sur des moyennes, car l'élève moyen n'existe pas, mais seulement des écoles qui ont beaucoup d'élèves qui passent leurs examens et d'autres qui en ont moins. Il s'agit tout simplement d'améliorer les situations moins satisfaisantes et perfectionner les autres.

M. Miller précisa bien d'ailleurs que les examens décisifs des grades XI et XII dépendent totalement d'une commission indépendante et qu'il n'approuve pas nécessairement la façon d'agir en vigueur sur ce point aujourd'hui. Il exprima l'espoir que la Commission Royale puisse apporter des recommandations qui corrigeront les faiblesses du système scolaire et renforciront les points forts.

Artiste invité

M. F. Laroche remercia l'orateur et lut ensuite des lettres d'excuses de la part de l'hon. D. Campbell et de S. Exc. Mgr P. F. Pocock, qui n'avaient pas pu se rendre à l'ouverture.

M. Georges Paquin, accompagné au piano par le R. P. Placide de Gaboury, S.J., chanta ensuite "Vierge Marie" de l'opérette Méditerranée, "Les Etoiles" de L. Brien, "Cara Mia", "Le Rêve Passe" et "Sous les Ponts de Paris". Son naturel, son enthousiasme et son recueillement surent plaire à l'auditoire.

M. Hervé Sala

Trois orateurs se succédèrent alors sur la tribune, parlant au nom de l'Association d'Education, de la Société Historique de St-Boniface et de la France.

L'hon. Alfred Monnin, président de l'Association d'Education étant retenu chez lui par la maladie, le vice-président de cet organisme, M. Hervé Sala, vint, comme "simple père de famille", féliciter les Clercs de St-Viateur pour leur "magnifique travail" et pour leur souci pratique de former toujours une jeunesse vraiment canadienne.

Un monument vivant

M. l'abbé A. d'Eschambault, historien réputé, ancien visiteur des écoles dans la région, rappela à son tour les origines de la paroisse et de la Maison St-Joseph. Cette dernière, dit-il, répond à un besoin de la localité et de tout notre groupe canadien-français du Manitoba. L'esprit terrien s'en va, au point que la proportion 60-40 de la population sur la terre et en ville qu'on obtenait autrefois est maintenant renversée. Ce mouvement est désastreux pour notre groupe car en ville on végète la plupart du temps loin des siens.

L'orateur rappela une parole de M. Sidney Smith à l'effet que les Canadiens français ont allumé les premières lampes de la civilisation sur les bords de la Rivière Rouge, mission que poursuit la lumineuse Maison St-Joseph. M. l'abbé d'Eschambault révéla enfin son rêve de faire reconnaître les réalisations du R. P. Fafard par un monument. Il précisa cependant en anglais que les hommes qui influencent les autres par leur dévouement trouvent leurs monuments dans les vies qui en résultent.

M. le comte Serge de Fleury

Invité à parler comme un ami de longue date et comme représentant de la France, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, s'est exécuté avec sa finesse habituelle. "Le spectacle de la belle oeuvre accomplie avec tant de qualité par le R. P. Fafard et par ses collaborateurs, dit-il, est de ceux qui donnent de l'éloquence même à ceux qui n'en sont pas pourvus normalement."

Après avoir loué l'élégance des bâtiments et la force des hommes qui savent réunir leurs efforts pour atteindre ces résultats, M. de Fleury poursuivit en ces termes: "En tant que représentant de la France et puisqu'on a bien voulu me faire l'honneur de m'inciter à prendre la parole, qu'il me soit permis de vous dire combien il est satisfaisant et sympathique de voir le développement d'une Maison où l'on sait l'importance qu'il convient de donner à la langue parlée par ceux qui ont fondé la Nouvelle France, devenue également celle de votre reine, au cours de cérémonies récentes, la place qui lui revient de droit de par des souvenirs précieux d'un passé constamment présent, et aussi en raison des qualités essentielles d'harmonie et de clarté, deux qualités dont le monde a un besoin intense, même s'il ne s'en est pas encore aperçu".

Récital d'orgue

Cette série d'allocutions a été suivie d'un concert d'orgue. L'instrument Hammond, qui fait partie de l'ameublement de la chapelle, avait été transporté pour l'occasion sur le théâtre de l'auditorium et M. J. E. Sutton, gérant de la section musicale du magasin Eaton, est venu personnellement faire apprécier la variété infinie de sons qu'un artiste peut en tirer. Il joua les morceaux suivants: "Air" de Bach, "Trumpet Voluntary" de Purcell, "Panis Angelicus" de C. Franck, "Four Dubious Conceits" de Purvess, "The Musical Clocks" de Haydn et un extrait de la "Pastorale" de Purvess.

S. Exc. Mgr M. Baudoux

Mais on attend toujours un mot du chef spirituel du diocèse. En effet, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, majestueux en chape rouge, vint clore cette première partie du programme. "Les longues cérémonies de l'après-midi, dit-il, ont déjà parlé avec éloquence de l'importance de la fête. Il suffit d'y ajouter quelques mots."

L'archevêque souligne d'abord qu'à l'occasion du jubilé d'or de l'institution, il avait montré comment l'oeuvre répond à un besoin réel dans le diocèse et dans la province. Il souhaite que l'on marche toujours de l'avant, en collaboration intime avec le Collège de St-Boniface et au service de la population canadienne-française qui désire les avantages d'une éducation classique et d'une éducation primaire supérieure. Il faut avoir à coeur de ne jamais rester en arrière comme catholiques et comme Canadiens français, insista-t-il.

Parlant ensuite en anglais, Mgr Baudoux a fait remarquer que les cérémonies au cours desquelles il rencontrait le ministre de l'Education depuis quelque temps et celle qui aura lieu prochainement à l'école Ste-Marie, témoignent de notre désir de donner à notre peuple une éducation supérieure avec l'aide de l'Etat, avec un peu d'aide et même sans aide. Ce but très élevé inspire un progrès constant et un désir de coopération afin de donner à la jeunesse tout ce qui est nécessaire à la formation d'un bon chrétien et d'un bon Canadien.

L'orateur attire ensuite l'attention de l'assemblée sur le rôle que joue l'orgue pour rehausser les cérémonies à la chapelle, à la gloire de Dieu et à l'édification des fidèles. Il demande alors que l'auditoire consente bénévolement à lancer une souscription pour payer l'instrument Hammond qui se trouve sur le théâtre. On suspend alors le programme et les membres de l'Amicale se chargent de distribuer des enveloppes aux bienfaiteurs.

La chorale des élèves

La chorale des élèves, sous la direction du Frère Léopold Fournier, chanta alors "A qu'il est bon, le bon Dieu", "Je crois en toi", "Vive nos visiteurs!" et "Toujours joyeux". Le Frère Lucien Chénier accompagna au piano et céda ensuite sa place à un élève qui joua en solo "The Brooklet". M. Sutton s'est avoué ravi par ce chant.

La "Navy League"

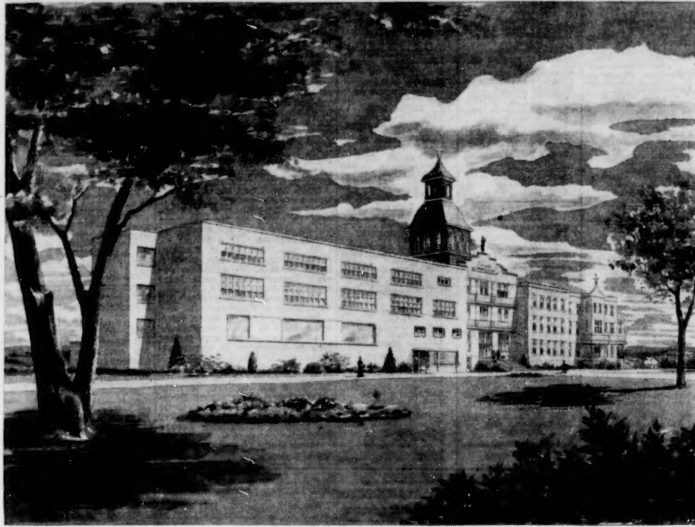
M. Hanna, vice-président de la "Navy League" de la province, est venu féliciter les pères et les élèves des progrès réalisés par le corps de Cadets et promettre la coopération entière de son organisation.

M. Z. Audette

A la suite des dignitaires diocésains et provinciaux, il convenait que les sentiments des voisins de l'institution soient proclamés. Ce privilège revenait à M. Z. Audette, préfet de la municipalité. Ce dernier avoue ne pas rechercher les occasions de parler devant un auditoire si distingué, mais l'événement que l'on célébrait lui rendait cette tâche, non pas comme un fardeau, mais comme une joie. M. Audette a rendu hommage aux Clercs de St-Viateur dont la présence et le travail ont doté les gens de l'endroit, d'une paroisse, d'une communauté de religieuses avec leur hospice, et d'un pensionnat. "Nous sommes les plus privilégiés de la province", de s'écrier M. Audette, et il nous est permis de tirer de la fête une certaine gloire. Sans cette communauté, "on ne serait pas mort, mais on ne serait pas fort!"

M. Napoléon Goulet, président des Anciens, a conclu la série de discours en assurant la Maison St-Joseph du support moral des anciens élèves.

Le corps des Cadets est revenu devant l'auditoire pour la cérémonie de la descente du drapeau. Le programme s'acheva par le chant "Dieu sauve la Reine".



Voici une récente photo de la Maison St-Joseph avec le nouveau pavillon.

M. et Mme Jeanson fêtent leur jubilé d'or à Lorette

LORETTE — Les enfants de M. et Mme Eugène Jeanson ont préparé de façon chrétienne et filiale le jubilé d'or de mariage de leurs bien-aimés parents, le vendredi 11 octobre.

Leur mariage avait lieu le 8 octobre 1907 en l'église de Lorette. Ils furent les heureux parents de huit enfants dont trois furent rappelés au ciel dans leur jeune âge. Leur fils, Roger, mourut subitement à l'âge de 42 ans en 1953.

Ce jubilé débuta par la distribution de la sainte communion aux jubilaires, aux frères et soeurs, aux enfants et petits-enfants, au bon nombre de paroissiens et à un groupe d'élèves de l'Institut Collégial Lorette Centre, accompagnés de leurs institutrices, venus rendre leurs hommages aux vénérés jubilaires. Il y eut renouvellement des promesses de mariage et une messe fut chantée par M. l'abbé R. Bélanger, curé. Les enfants de choeur étaient deux neveux des jubilaires, Philippe Jeanson et Maurice Therrien.

Durant la messe, Mlle Simone Jeanson, petite-fille des jubilaires, chanta l'Ave Maria et Mlles Angèle Hamoline et Simone Jeanson chantèrent en parties le Magnificat et "Célébrons ce grand jour". Mlle Carmel Therrien, nièce des jubilaires, touchait l'orgue.

M. et Mme Joseph Jeanson, frère du jubilaire, servaient de témoins. MM. Paul et Roger Jeanson, petits-fils, étaient huissiers. Mme Eugène Jeanson fut conduite dans une chaise roulante par son gendre, M. Donat Lavallée.

Dans le choeur, on remarquait Mgr C. St-Amant, de St-Boniface, MM. les abbés L. Senez, ancien curé de Lorette et actuel de La Broquerie, D. McDougall, de l'Ile-de-Chênes, et J. Mireault.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les jubilaires et les invités se rendirent à la salle paroissiale où un banquet fut servi. Un toast fut porté aux jubilaires par M. Raphaël Arpin, de St-Boniface, maître de cérémonies. Après le repas, M. Arpin invita MM. les abbés Bélanger, Senez et McDougall à offrir leurs voeux et souhaits aux jubilaires.

Mlle Simone Jeanson lut une adresse au nom de la famille et souhaita aux jubilaires de fêter leurs noces de diamants. Mme Joseph Landry, de St-Boniface, soeur du jubilaire, leur présenta une bourse bien garnie, donnée par leurs frères et soeurs, et une par leurs enfants.

Le maître de cérémonies, à son tour, leur offrit ses voeux et fit remarquer que M. E. Jeanson était natif de Lorette et son épouse, de Spencer, Mass., et qu'ils vinrent s'établir à Lorette.

Il y eut lecture de télégrammes. Après quoi, le jubilaire remercia les gens de leur reconnaissance et de leur dévouement.

Au banquet, on remarquait, outre les enfants, frères et soeurs des jubilaires, Mmes Camille Jeanson (Marie-Anne) et Alexandre Arpin (Aurore), de Dryden, Ont., soeurs de la jubilaire, Mme V. McDougall et M. et Mme Léo Marcoux.

Le soir, il y eut réception à la salle paroissiale où de nombreux parents et amis s'étaient réunis. M. Arpin, en termes appropriés, souhaita la bienvenue aux gens et les remercia de leur générosité. M. Maurice Therrien fit la lecture des télégrammes reçus et présenta aux jubilaires une autre bourse donnée par les personnes présentes.

M. Arpin fit remarquer à la foule que le jubilaire s'était dévoué comme vétérinaire pendant plusieurs années dans le district et qu'il avait rendu de nombreux services sans s'inquiéter de l'argent. Il était d'un dévouement remarquable.

Remerciements

M. et Mme Eugène Jeanson remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont profité de leur 50e anniversaire de mariage pour leur offrir des bourses, des félicitations et des souhaits de bonne santé. Un merci spécial à M. R. Arpin pour ses bonnes paroles.

Quarante Heures

Les 21, 22 et 23 octobre avaient lieu les Quarante Heures. Le prédicateur était le R. P. H. Delisle, O.M.I., qui sait toujours si bien parler des choses divines.

Transcona

Mois du Rosaire

Pour honorer Notre-Dame du Rosaire durant le mois d'octobre, le chapelet est récité à tour de rôle par les enfants de choeur, les femmes de la Ligue Catholique, les Chevaliers de Colomb, les enfants d'école, les guides, les Jeannettes et les religieuses, tous les soirs de la semaine. Le chapelet est suivi du salut du T. S. Sacrement.

Retraite paroissiale

M. l'abbé Raymond Roy, curé de St-Joseph, prêchera la retraite paroissiale. Elle commencera le dimanche 27 octobre pour se terminer le 3 novembre. Les sermons seront en français et en anglais.

Réunion mensuelle

Le mardi 5 novembre, la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu dans l'auditorium de la nouvelle école. Après les délibérations à l'ordre du jour, on fabriquera des articles de Noël (décors, corsages, etc.) pour remplir le comptoir "Objets de Noël" pour le prochain bazar, les 15 et 16 novembre.

Chevaliers de Colomb

Quelque 40 Chevaliers de Colomb assistèrent à la messe de 8 h. 45, dimanche dernier, et reçurent la sainte communion. Le choeur de chant des Chevaliers, dirigé par M. A. Lambert, chanta la messe. Ensuite, il y eut déjeuner à l'Oxford Grill, sous la présidence du Grand Chevalier N. Wolfe. M. l'abbé A. Fréchette, vicaire, était l'invité d'honneur. M. W. Fraser, président du comité d'Action catholique, en était l'organisateur.

Festival Spaghetti

Les Chevaliers de Colomb organisent présentement un souper italien pour le dimanche 10 novembre. Ce souper aura lieu à 6 h. 30 à la nouvelle école, dans une ambiance tout à fait italienne. On nous promet une soirée des plus agréable. Procurez-vous vos billets chez les Chevaliers: adultes, $1.25; enfants, $0.50.

$25,000.00 — Nous avons le quart de notre objectif

LE GROUPE DES "AS"

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux	$500
M. Georges Jessop, Winnipeg	500
L'honorable Alfred Monnin, St-Boniface	500
M. F. J. Tonkin, St-Boniface	500
La Corporation Cath. Romaine de St-Boniface	500
M. Roland Couture, St-Boniface	500
Me Maurice Arpin, Winnipeg	500
Dr Henri Guyot, St-Boniface	300
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	200
M. Joseph De Gagné, St-Boniface	250
Etude légale Marcoux, Dureault et Bétournay, Winnipeg	250
Dr Clément Lavoie, St-Boniface	250

LE GROUPE DES 100

M. et Mme Emmanuel Maguet, Ste-Rose	$100
Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste	100
M. Alfred St-Germain, St-Boniface	100
Mme Marie Kerbrat, St-Laurent	100
Mlle Priscille Cormier, La Salle	100
M. Philippe Perron, St-Boniface	100
M. E.-A. Fourneaux, St-Boniface	100
M. le juge, Mme A. et Mlle M. Bernier, Winnipeg	100
M. Denis Belair, CKSB	100
Dr Paul L'Heureux, St-Boniface	100
M. Wilfrid Decosse, Somerset	100
M. Armand Latreille, Somerset	100
M. Yves Rocan, Somerset	100
M. Alexandre Perreault, Somerset	100
M. Albert Ronceray, Somerset	100
Me Célestin Champagne, Somerset	100
M. Charles Labossière, Somerset	100
Mme M. et Mlle A. Robert, St-Boniface	100
M. Brunelle Léveillé, St-Boniface	100
M. Roland Trudeau, St-Boniface	100
M. Jules-A. Couture, St-Boniface	100
M. Arthur Guay, St-Boniface	100
M. Henri d'Eschambault, St-Boniface	100
M. Maxime Désaulniers, CKSB	100
S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.	100
Mgr J.-Z. Robert	100
M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, Naples	100
M. l'abbé A.-J. St-Laurent	100
M. l'abbé Edmond Lavoie	100
M. l'abbé Gédéon Montminy	100
M. l'abbé Rodolphe Bélanger	100
M. l'abbé Joseph Picod	100
M. l'abbé Henri Perron	100
Mgr J. Desorcy	100
M. l'abbé A.-H. Laurin	100
M. l'abbé Lucien Turcot	100
Mgr Clovis Paillé	100
M. l'abbé Armand Hébert	100
Mgr H. Lapointe	100
Mgr B. Diederichs	100
M. l'abbé O. Larochelle	100
M. l'abbé Léon Roy	100
M. l'abbé Paul Carrier	100
M. l'abbé O. Moquin	100
M. l'abbé Lucien Senez	100
M. l'abbé J.-M. Mireault	100
M. l'abbé Sylvio Caron	100
M. l'abbé Marcel Dacquay	100
M. l'abbé Antoine d'Eschambault	100
M. J.-Albert Blain, St-Boniface	100
M. Georges Guertin, sr, Winnipeg	100
M. Laurent Chabot, Elie	100
M. Gabriel Cloutier, St-Norbert	100
M. Armand Guenette, St-Boniface	100
La Cie Constant Macaroni, St-Boniface	100
Mme J.-B. Vuignier, N.-D.-de-Lourdes	100
Dr P.-E. La Flèche, Winnipeg	100
M. l'abbé Ubald Lafond, St-Vital	100
M. Léo Rémillard, St-Boniface	100
M. Gabriel Choiselat, La Broquerie	100
Frères Brodeur, St-Adolphe	100
M. Frank Lesage, N.-D.-de-Lourdes	100
M. l'abbé Bernard Bélanger, Treherne	100
M. Jean Comte, N.-D.-de-Lourdes	100

Objectif des paroisses pour cette campagne

Paroisses	Familles	Objectif
St-Boniface	1,836	$25,000
Précieux-Sang	434	3,000
St-Charles	....	200
St-Eugène	206	500
St-Emile	141	500
St-Norbert	197	2,000
Sacré-Coeur (Winnipeg)	....	5,000
Sacré-Coeur (Belge)	....	100
Transcona	100	150
Aubigny	75	1,000
La Salle	76	500
Letellier	94	1,500
St-Adolphe	89	1,200
Ste-Agathe	103	1,500
St-Jean-Baptiste	198	3,000
St-Joseph	71	500
La Broquerie	180	3,000
Ste-Anne	201	3,000
Lorette	178	2,000
St-Georges	90	600
Ste-Geneviève	55	250
St-Labre	24	50
South Junction	30	150
Thibaultville	118	300
Vassar	44	300
Woodridge	60	75
Sandilands	5	50
Lac-du-Bonnet	42	50
Ile-de-Chênes	90	1,000
Otterburne	66	1,000
Ste-Elisabeth	50	500
St-Malo	178	3,000
St-Pierre	249	3,000
Bruxelles	50	300
Elie	....	500
Fannystelle	75	1,500
Haywood	129	1,000
Mariapolis	100	1,000
Notre-Dame-de-Lourdes	237	3,000
St-Alphonse	84	200
St-Claude	253	2,000
St-Eustache	....	1,200
St-François-Xavier	....	400
St-Léon	90	500
St-Lupicin	40	275
Somerset	140	1,500
Starbuck	10	100
Dunrea	....	500
Grande Clairière	....	250
Inwood	....	25
Laurier	....	500
St-Laurent	....	1,500
St-Lazare	....	600
Ste-Rose-du-Lac	....	750
McCreary	....	100
Oak Point	....	30
Keewatin	....	5
Pinewood	....	50
San Clara	....	50
Toutes-Aides	....	100
Fisher Branch	....	300
Ste-Amélie	....	10
Strathclair	....	50
Le clergé et les communautés religieuses		14.000
TOTAL		$96,270

Message du président

C'est grâce aux généreuses souscriptions reçues au cours de la semaine dernière que nous avons pu atteindre ce résultat.

Le premier pas est fait, il faut maintenant aller jusqu'au bout.

Après avoir étudié attentivement les statistiques, les organisateurs de la campagne en sont venus à assigner un objectif à chaque paroisse. C'est la seule façon logique, il nous semble, d'en arriver à un résultat final vraiment satisfaisant.

En consultant ces chiffres on réalisera qu'en certains endroits on n'a pas souscrit suffisamment. Nous espérons que messieurs les curés et leurs chefs de file s'attaqueront de nouveau à la tâche pour le bien de l'ensemble. (Consulter la liste des objectifs.)

Comme quelques-uns des orateurs vous l'ont fait remarquer, le poste CKSB est maintenant le plus petit poste dans le Winnipeg métropolitain. On ne peut s'arrêter là. Si nous voulons garder le terrain conquis et continuer à étendre notre influence au Manitoba, il faut grandir à 5000 watts. Qu'on sache que notre vitalité croît en proportion de notre nombre.

Nous espérons que cette semaine sera très fructueuse et que les enfants nous enverront leur contribution, car nous y tenons. Ils ont eu environ quatre semaines pour y penser; c'est maintenant le temps pour eux de nous dire, à leur façon, ce qu'ils pensent de CKSB. Depuis onze ans, une nouvelle génération a fait son apparition. Nous comptons sur les parents et maîtres pour les instruire de toutes les luttes qui ont précédé l'érection de CKSB. Une fois bien informés des efforts de leurs aînés, ils n'hésiteront pas à sacrifier quelques sous (leurs sous) pour une oeuvre qui est appelée à leur faire tant de bien.

Il est donc entendu que, grands et petits, nous continuerons de travailler ensemble pour atteindre $50,000 d'ici le 15 novembre. Quand on médite attentivement les enseignements que le St-Père vient de donner au monde sur la radio et la télévision, on ne peut s'empêcher de considérer comme une grande faveur le fait de pouvoir contribuer à une oeuvre aussi importante. Que ceux qui n'ont pas encore fait leur devoir prennent une décision le plus tôt possible. L'hiver nous menace déjà et il faut assurer le succès de cette campagne avant la fin de novembre.

"On n'a rien fait aussi longtemps qu'on n'a pas tout fait."

Georges JESSOP,
président du comité de souscription.

C. K. S. B. C. K. S. B. C. K. S. B. C. K. S. B. C. K. S. B.

Mlle Gloria Langlois, de Régina, épouse M. A. Hamel, de St-Vital

REGINA — Le samedi 28 septembre, à 10 h. 30, le R. P. Ruffin Turcotte, O.F.M., bénissait le mariage de Mlle Gloria Langlois, fille de M. et Mme Raoul Langlois, avec M. Adonis Hamel, fils de M. et Mme J. Hamel, de St-Vital, Man.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de dentelle française. Son voile était retenu par une couronne de fleurs de mai. Elle portait une croix d'or, cadeau du marié.

Durant la messe, la soliste, Mlle Clara Schneider, accompagnée à l'orgue par Mlle Henriette Dubois, exécuta des cantiques appropriés.

La fille d'honneur était Mlle Léonie Mercier, cousine de la mariée, et le garçon d'honneur, M. Raymond Langlois, frère de la mariée. Les huissiers étaient MM. Harvey Huffman et Bill Loewen, tous deux de Winnipeg.

Après la messe nuptiale, le déjeuner fut servi à l'hôtel Drake où un grand nombre d'invités, parents et amis, étaient présents. Dans l'après-midi eut lieu une réception à la salle St-Jean-Baptiste.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces pour visiter différents pays d'Europe: la France, l'Espagne, etc. A leur retour, ils établiront leur demeure à Ottawa.

Aux nouveaux époux, nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

Bazar

Le bazar annuel, organisé par les Dames de l'Autel, aura lieu les 6 et 7 novembre dans la salle St-Jean-Baptiste. Il y aura des comptoires de pâtisseries, de couture et d'autres comptoirs pour satisfaire tous les goûts.

Donc, n'oubliez pas les 6 et 7 novembre. Dites-le à vos amis et venez-y en grand nombre.

Çà et là

Le R. P. R. Turcotte, O.F.M., se rendait à Winnipeg pour assister au congrès du Tiers-Ordre qui se tenait les 12, 13 et 14 octobre.

Le samedi 19 octobre avait lieu l'ouverture de l'école Mathieu pour l'année scolaire. Les classes de français se tiennent le samedi pour compenser l'absence de l'enseignement de français dans les écoles de la ville.

Lisieux

Va-et-vient

Mlle Thérèse Bélisle, institutrice à Val Marie, visitait ses parents, M. et Mme E. Bélisle, durant la fin de semaine d'Action de grâces.

M. et Mme Arthur Sabourin et Paulette visitaient des amis à St. Boswells et à Gravelbourg, dimanche dernier.

Mlle Lorraine Sabourin est retournée dans sa famille, après avoir passé une semaine à l'hôpital de Rockglen.

Mme Lorance Labbé et ses garçons, de Régina, visitaient la famille Emond, dernièrement.

M. et Mme Bernard Delorme étaient en promenade chez M. et Mme Lionel Lamontagne, dimanche dernier.

Mlle Géraldine Préfontaine visitait ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine, dernièrement.

M. et Mme A. Faucher et leur fils, Georges, allaient à Régina pour affaires, cette semaine.

M. et Mme E. Bélisle ont eu la visite de M. et Mme Lionel Bélisle, de Winnipeg, récemment.

Nos malades

Mme A. Abel est actuellement à l'hôpital d'Assiniboia. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le petit David Faucher, fils de M. et Mme Grégoire Faucher, est hospitalisé présentement à Rockglen.

Courval

Shower

Le jeudi 10 octobre, à la salle publique, avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Marilyn Pépin. Elle reçut de jolis cadeaux et sut remercier toutes les assistantes.

Çà et là

Le samedi 12 octobre, M. et Mme J. Pépin et leur famille assistaient au mariage de leur fille, Marilyn, avec M. Lionel Gaucher, à Moose Jaw.

Mgr L. Lussier, P.D., V.G., et Mme Côté, de Ponteix, visitèrent M. et Mme Marcel Tremblay. Ils les accompagnèrent à Régina.

M. A.-C. Dozois, de Morse, visitait M. et Mme J. Arguin.

Nos malades

M. J. Landry put revenir par lui-même, après s'être fait blesser une jambe dans un accident de camion en revenant de Moose Jaw, il y a quelque temps. Il n'est pas encore très bien.

La grippe est entrée dans un grand nombre de familles.

Mme Richard Marcil est revenue de l'hôpital de Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme Gabriel Tremblay allèrent chercher leur bébé, Fernand, qui était à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelque temps.

Naissance

Le mercredi 16 octobre, M. et Mme Lionel Tremblay étaient les heureux parents d'une fille née à l'hôpital de Gravelbourg.

Fairholme

Le 30 septembre dernier, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, se rendait à Fairholme-Medstead pour sa visite pastorale et pour confirmer. A 4 h. de l'après-midi, deux adultes et 10 enfants furent confirmés; la messe fut célébrée par M. l'abbé G. Pouliot.

Son Excellence et M. l'abbé Pouliot se rendirent à Fairholme à 7 h. 30 p.m. pour confirmer 18 adultes et 32 enfants. Mgr Blais avouait que c'était la première fois qu'il confirmait un groupe d'adultes comme celui-là. L'église de Ste-Croix de Fairholme était remplie à capacité. Son Excellence célébra elle-même la sainte messe.

Après la messe, notre évêque rencontra les commissaires d'écoles, les instituteurs et les catholiques de la paroisse. On remarquait parmi ceux-ci: MM. Denis Dewan, F. Fowley, P. Chorney et E. Philips; Mmes E. Lavin et A. Dorval. Cette réunion terminée, Son Excellence rencontra les marguilliers de la paroisse Ste-Croix de Fairholme, MM. Edgar Cadrain, Angus MacDonald et Ernest Thibault, à un souper servi pour cette occasion et qui fut préparé par Mme E. Thibault. Y assistèrent: Son Excellence, M. le curé et MM. les marguilliers avec leurs dames.

Son Excellence quittait la paroisse le lendemain pour Paradise Hill.

Çà et là

Le 1er octobre, M. l'abbé G. Pouliot se rendait à Prince-Albert conduire Richard Gervais et Léo Cadrain, élèves au collège Notre-Dame.

M. Achille Coulombe, d'Edmonton, visitait la famille V. Dorval, le 29 septembre dernier. M. Coulombe demeura à Ponteix durant plusieurs années.

M. et Mme Alfred Bouchard et Mlle Claire Thibault, de Léoville, rendaient visite à MM. Ernest Thibault et Valère Dorval, la semaine dernière.

M. et Mme Emile Tanguay et Richard Normand, de Field, C.-B., visitèrent les familles Arthur Tanguay et Raymond Gervais, en fin de semaine.

M. et Mme Aimé Thibault sont de retour de Régina où ils assistèrent au mariage d'une de leurs petite-fille, Mlle Gosselin.

Le dimanche 13 octobre, Mlle Claire Cadrain, institutrice à St-Boniface, visitait ses parents, M. et Mme Edgar Cadrain, de Midnight Lake.

M. Roger Tanguay est en vacances chez ses parents à Fairholme. M. Tanguay travaille à Cold Lake, Alta.

Mme R. Brulé, de Livelong, fut élue présidente pour l'organisation du souper au poulet qui aura lieu le 30 octobre au profit de la paroisse. Les dames sont donc très occupées à l'organisation de ce souper.

— La vieillesse, ce n'est pas le déclin, c'est le progrès; elle ne descend pas, elle monte.
Mgr BAUNARD.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFGR—1230 Kilocycles
CODE: L — Local; R — Réseau; D — Différé

DIMANCHE
10.55L-Ouverture
11.00R-Radio-Journal
11.05L-Musique
11.15R-Revue des hebdos
11.30R-L'éducation aujourd'hui
12.00L-Vedettes (chansons canadiennes)
12.45L-Quart d'heure de langue allemande
1.00R-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00R-Tableaux d'opéras
2.30R-Présence de l'Eglise
3.00R-Connaissance de la musique
3.30R-Images du Can.
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Musique
4.15R-Politique
4.30R-Match intercités
5.00R.-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symphonies
6.00R-Festival
7.30R-Sel de la terre
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens du dimanche
8.30R-Récital
9.00D-La Voix du Cap
9.15D-Quart d'heure de Ste-Anne
9.30L-A demain . . .
9.55L-Résumé des nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil Levant
7.45L-Tourne-disques
7.55L-Succès du jour (Laflèche)
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Variétés (Swift Current)
8.40L-Variété (Willow-Bunch)
9.00L-Pot-pourri
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Un peu de tout
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Musique
11.15R-Quelles Nouvelles?
11.30D-Le réveil rural
11.45L-Quadrille au village
11.58L-L'Angélus
12.00R-Les visages de l'amour
12.15L-L'ami Pierre
12.30D-Pages de vie
12.45L-Au hasard
1.00L-La Saskatchewan agricole
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R Radio-Journal
2.00L-Nos malades
2.15L-A votre santé
2.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
3.00D-Clinique du coeur
3.15R-Auto-suggestions
3.30L-Carnet mondain
3.45D-Un homme et son péché
4.00R-Radio-Journal

Fermeture CFRG 5,000 watts
4.15-Novembre 1957
4.00-Décembre 1957
4.30-Janvier 1958
5.15-Février 1958

4.15L-Le tour du monde (en chansons)
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Chansons à succès (Assiniboia)
5.30D-Pinocchio
5.45L-Aux 4 vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30 -V. horaire du soir
8.00R-Information complète
8.30 -V. horaire du soir
10.00L-Résumé des nouvelles

LUNDI SOIR
7.30D-Conférence de presse
8.30D-Vie ouvrière
9.00D-Orchestre R.-C.

MARDI SOIR
7.30D-Chacun sa vérité
8.30D-Revue des Arts et des Lettres
9.00D-Les concerts symphoniques

MERCREDI SOIR
7.30L-Musique pour la tombée du jour (suite)
8.30D-Radio-Théâtre et Festival du mercredi

JEUDI SOIR
7.30R-Petit concert
8.30D-Sérénades pour cordes
9.00D-Les clefs de notre temps

VENDREDI SOIR
7.30D-Idées en marche
8.30D-Chanson can.
9.00D-Le petit ensemble vocal
9.30D-Famille et milieu

SAMEDI
8.40L-Willow-Bunch présente . . .
8.50D-Etablissement rural
9.00R-Coin des Pères
9.30L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Heure des jeunes
10.30L-Heure de Lebret
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons à succès
11.58L-L'angélus
12.00R-Heure de l'opéra
3.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Période des jeunes
5.15L-Chansons à succès (Assiniboia)
5.30L-Aux 4 vents
6.00L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet
7.00D-Chroniques canadiennes
7.30D-Variétés
8.00D-Artistes de renom
8.30R-Mus. de danse
9.00D-Concert
10.00L-Résumé des nouvelles

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Notre bingo annuel

Lundi 7 octobre, grand bingo en faveur de nos abonnements pour le journal **La Liberté et le Patriote.**

Ce soir, à 7 h. 30? Vite, je me hâte à mon casier, j'ouvre, je soulève une chemise, j'écarte deux pantalons et je m'empare précipitamment de ma tirelire! Je secoue, je brasse sans dessus-dessous . . . un sou . . . deux sous. Eh! patience! . . . oops . . . en mille fragments. Tout content, je compte 25, 50, 63, 89 sous!

J'accours au gymnase et m'extasie devant ce riche déploiement de prix: quelle aubaine! des briquets, plumes et crayons, de succulents gâteaux, des nécessaires à barbe, boites de chocolats et de cigares, une blague à tabac et au centre de cet étalage, la peinture d'un matador conquérant: c'est un chef-d'oeuvre de beauté et de forme!

Premier prix: un gâteau! — deux cartes, s'il vous plaît! Allons-y: B-7, N-32, O-66 . . . Bingo! déjà? et moi, il ne me manquait qu'un numéro!

Deuxième prix: un nécessaire à barbe: ça c'est un beau prix: I-24, G-50 . . . Bingo! pas encore quoi? Eh bien, je m'en fiche, je n'ai pas de barbe au menton!

Oh! maintenant, c'est un matador et, en plus, une boite de chocolats: j'entends dire que c'est peint par les philosophes! "Ça ne vaut pas plus que deux sous!", s'écrie le Père Gauvin. "Vous ne savez pas apprécier la 'morbidesse' de cette peinture', répond un philosophe indigné!

L'ordre rétabli, on joue . . . la chance s'y mêle et l'ironie, et bingo . . . quoi! le Père Gauvin? "Pareille monstruosité ne saurait trouver place chez moi", dit-il. "Qui veut l'acheter pour deux sous?" Les philosophes ne perdent pas leur présence d'esprit devant pareil outrage: ils s'emparent de la boite de chocolats et ne la rendront que si on accepte un compromis: il faut dès à présent cesser la vente de la peinture.

Inutile de dire que cet argument avait un poids considérable pour les philosophes. La boite de chocolats fut remise et le portrait occupe sa place d'honneur dans la chambre du Père surveillant.

Somme toute, la soirée fut très intéressante pour tous et quoique plusieurs soient retournés au dortoir les mains vides, tous gardent en eux cet espoir: peut-être l'an prochain, sera-ce mon tour . . .

Camille PICHE,
Arts IV.

• • •

Visiteur sympathique

On ne peut guère l'appeler un visiteur, car tous le connaissent si bien puisqu'il fut le supérieur de cette maison durant les dernières années: il s'agit comme vous le devinez bien du Père provincial qui est venu nous rendre visite au début de cette année.

Avec sa gaieté coutumière et son optimisme contagieux, il a donné audience à tous ceux qui désiraient le voir, leur prodiguant les conseils appropriés.

Nous assurons le R. P. Provincial de notre meilleur souvenir et tenons à lui réitérer que les professeurs et les élèves de Gravelbourg n'ont pas oublié leur ancien supérieur qui fut un Père et un ami.

LA REDACTION.

• • •

Influenza

Lors du temps froid récent, le virus de l'influenza s'est répandu parmi une grande partie des élèves. On se promenait la main au front, craignant la fièvre. On se couchait le soir avec les frissons et le lendemain matin ça y était. Avec peine et effort on se rendait à l'infirmerie où l'on nous introduisait un thermomètre. Après quelques questions, nous nous acheminions vers un beau lit blanc et le repos . . .

L'infirmerie principale était la scène d'une furieuse activité de la part de l'infirmier et de ses aides. On s'élançait de tous bords et de tous côtés pour satisfaire au moindre désir du patient. Le nombre augmente chaque jour et bientôt il faut sortir les bureaux de la salle pour accommoder plus de malades.

Les philosophes ont pris l'affaire en main et c'est une lutte chaude pour savoir à qui discerner le prix "Florence Nightingale". Non officiellement, on croit que c'est le grand Albert Bouffard qui s'en approche le plus par son dévouement pour la cause commune.

Aussi vite qu'elle a commencé, l'épidémie se calme et disparaît. Mais pour s'assurer de la santé de tous, les autorités ont eu la bienveillance de retarder le lever pour quelque temps, au grand contentement de tous.

Henri LEOST,
Arts III.

Frenchville

Bazar annuel

Malgré la température froide, la salle se remplit pour le bazar le dimanche 6 octobre. On remarquait plusieurs gens de Val Marie, Cadillac, Ponteix, Admiral, Scotsguard, Lac Pelletier, etc. M. l'abbé L. Poulin, ancien curé, maintenant de Meyronne, est venu égayer la soirée.

La rafle fut un grand succès. M. W. Nadler, de Shaunavon, gagna le service de vaisselle; le propriétaire du restaurant à Cadillac, la lampe; la Rév. Sr Marie de la Présentation, du couvent de Ponteix, le panier à linge, et Mlle Laurette Lavallée, la couverture de laine. La petite rafle donna la tricyclette à Céline Lavallée et la valise à Maurice Douville, de Ponteix.

Plusieurs autres beaux prix furent gagnés au bingo et sur les palettes. L'ours en peluche nommé "Richard" alla à Léo Hamel et la poupée "Joséphine" à Mariette Pellerin, de Lac Pelletier.

La soirée fut un grand succès rapportant la somme de $900.00. Merci à tous ceux qui se sont dévoués pour nous aider.

Nos malades

M. Honoré Beauchamp fut transporté à l'hôpital de Ponteix où on le dit dangereusement malade. Mme Beauchamp fut hospitalisée quelques jours elle aussi.

M. Noël Bourlon fut hospitalisé une journée à la suite d'une pénible brûlure à la figure.

Va-et-vient

M. et Mme Laurent Dumont, de Val Marie, étaient de passage chez M. Fernand Goddu, dernièrement.

M. et Mme Jean Entem ont passé la journée de dimanche chez M. et Mme Gérard Desharnais à Mankota.

Mme René Nadeau, de Val Marie, a passé quelques jours chez son père, M. Léon Ruest.

M. et Mme Fernand Goddu sont déménagés au bureau de poste, remplaçant M. et Mme Lucien Goddu qui doivent partir pour Frenchville prochainement.

Congé d'une semaine à la reine Elizabeth

LONDRES — La reine Elizabeth prendra une semaine de vacances à son retour à Londres, à la suite de sa visite au Canada et aux Etats-Unis avec le prince Philip. Aucun engagement public n'est prévu pour la souveraine, la semaine prochaine.

Albertville

Çà et là

M. et Mme Sérias Corriveau ont passé une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Raymond Leduc, à Coal Lake, Alta.

Mme Marie Pellerin est allée passer quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Paul Corriveau, de Grande-Prairie, Alta.

M. et Mme Joseph Carrier sont partis en voyage dans l'Est et aux Etats-Unis.

Mlle Peggy Allard, de Biddeford, Maine, a rendu visite à sa tante, Mme O. Ledoux, et à ses cousins, M. et Mme Jack Ledoux et Albert Ledoux.

M. Raymond Gignac, de l'Aviation canadienne, a rendu visite à sa mère, Mme Marie Gignac, et à ses soeur et frère.

Mme Emilienne Piché est partie passer l'hiver à Edmonton.

M. et Mme Ephrem Dion eurent la visite de Mme Colbert et de son fils, Raymond, de South Makwa.

M. et Mme Denis Roussel, d'Edmonton, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Roussel, ainsi qu'à leurs soeurs et beaux-frères.

M. Léandre Brassard a fait un voyage à Winnipeg.

M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, est à faire la visite paroissiale.

Le souper et le bazar auront lieu le dimanche 10 novembre. Tous sont invités à venir.

Le dimanche 13 octobre eurent lieu, dans l'église, des films présentés par les Rév. Srs Marie Laramée et Germaine Roussel, Soeurs de la Charité. Cette dernière en profita pour visiter ses parents, M. et Mme Joseph Roussel.

Mme Emile Gobeil, de Saskatoon, a rendu visite à sa belle-mère, Mme Delvina Gobeil, ainsi qu'à ses beaux-frères et belles-soeurs.

Baptêmes

Marie-Brenda-Donna, fille d'Arthur Pellerin et d'Eliane Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Pellerin, de Prince-Albert, oncle et tante de l'enfant.

Michel, fils d'Edmond Lavoie et de Lucienne Gobeil. Parrain et marraine, Henri et Thérèse Lavoie, frère et soeur de l'enfant.

Richard-Edouard, fils de Donat Leduc et de Joséphine Brassard. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Brassard, oncle et tante de l'enfant.

Roland-Joseph-Arcade et Jean-Laurent-Emile, fils jumeaux de Maurice Trudel et de Marie-Colombe Gaudet. Parrains et marraines, MM. et Mmes Arcade Gaudet et Emile Perreault, oncles et tantes des jumeaux.

Nos malades

Mme Emile Brassard est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Sont revenus de l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert: Mmes Louisa et Lucienne Lavoie, Eliane Pellerin, Marie-Colombe Trudel et Joséphine Leduc, le bébé Florence Pellerin et le petit Raymond Lavoie.

M. Thomas Trudel est encore à l'hôpital de Prince-Albert.

Elections à St-Victor à la Chambre de Commerce

ST-VICTOR — Une importante réunion de la Chambre de Commerce de St-Victor a eu lieu dans la salle du bureau d'assurances le 15 octobre. Plusieurs questions importantes ont été traitées: celles de notre parc d'amusements et de la défense civile.

Les élections annuelles ont été tenues dont voici les résultats: président, M. Laurent Bissonnette; vice-président, M. Maurice Langlois; secrétaire, M. Denis Lalonde.

Nos malades

M. Paul Nadeau est de retour après un séjour d'une semaine à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Mme Willie Chrétien est en convalescence chez sa fille, Mme R. Cantin, de Régina.

M. R. Normand subit des examens médicaux à Moose Jaw.

Naissance

M. et Mme Laurent Bissonnette sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils à l'hôpital d'Assiniboia le 10 octobre.

Çà et là

M. et Mme Ronald Boutin ont passé la fin de semaine du 1er octobre chez M. et Mme Clarence Stregger, de Régina. Ils ont été parrain et marraine de la petite fille de ceux-ci.

MM. et Mmes Conrad Ducharme et Marcel Laberge sont allés à Régina, le 10 octobre. Mme Laberge et sa petite fille, Juliette, y sont demeurés pour suivre des traitements médicaux.

M. Alexandre McGillis, nonagénaire, est de retour à l'hospice St-Antoine de Moose Jaw depuis le 8 octobre, après avoir passé l'été chez ses neveux, MM. L. et J. McGillis.

M. Willie Chrétien a passé deux semaines au chevet de son épouse malade à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

M. Maurice Gaudry, de Vancouver, est venu à St-Victor dernièrement. Il en est reparti le 14 octobre avec son frère, Willie, pour entreprendre un long voyage qui les conduira dans l'Est du pays et aux Etats-Unis.

M. et Mme Joseph Cantin, de Régina, étaient en visite chez M. et Mme Louis Beauregard, dernièrement.

Mme Claude Tessier et sa petite fille, Pauline, de Régina, ont passé une semaine chez M. et Mme Dosithée Lalonde. M. Tessier est venu les chercher à l'occasion du congé d'Action de grâces.

Le R. P. M. Charest, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a remplacé M. l'abbé L. Rodrigue, curé, le dimanche 13 octobre.

MM. Maurice Beauregard, Laval Beaubien et Gérald O'Reilly nous ont quitté le 10 octobre pour se rendre à Edmonton où ils escomptent travailler quelque temps avant de s'aventurer plus au nord.

M. et Mme Léopold Therrien et M. Armand Lalonde sont allés à Moose Jaw, le 17 octobre.

MM. les abbés Roger Ducharme, visiteur des écoles, et Fernand Ducharme, curé de Coderre, étaient de passage chez M. et Mme Roland Ducharme, le 18 octobre.

Convention

La compagnie d'assurances Family Life, dont le bureau-chef se trouve à St-Victor, a tenu sa convention à Moose Jaw, le 7 octobre. MM. Wilbert Farwell, Denis et Roger Lalonde, Léon Isabelle et W. Levell étaient présents à ces assises.

Mariage

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté au mariage de M. André O'Reilly avec Mlle Doris Lautier qui a eu lieu à Willow-Bunch le 9 octobre. Parmi les invités de l'extérieur, on remarque notamment: M. et Mme Roger Wolensky (Marthe O'Reilly) et leur fils, de Bellegarde, Mme Charles Préfontaine, de Winnipeg, M. Lucien Fafard, de Marchand, Man., Mlle Jeannine O'Reilly, de Courval, MM. Guy et Henri O'Reilly, du collège de Gravelbourg.

Comité paroissial

Une réunion du comité paroissial, sous la présidence de M. Roger Legault, a été tenue le 7 octobre dans le but de compléter les préparatifs du souper paroissial et du bingo qui auront lieu à St-Victor le mercredi 6 novembre. Cette réunion s'est aussi occupée du Congrès de l'ACFC en y déléguant M. Henri Bissonnette.

Congé d'Action de grâces

Plusieurs visiteurs sont venus à St-Victor à l'occasion de ce congé: MM. et Mmes Marcel Bissonnette, de Régina, et Edmond Wolensky (Rolande Bissonnette), de Bellegarde, chez M. et Mme Henri Bissonnette; M. et Mme Maurice Carles, de Radville, chez MM. et Mmes Laurent O'Reilly et Roger Legault; MM. et Mmes Napoléon et Henri Durand, chez M. et Mme Léo O'Reilly; M. Marcel et Mlle Cécile Chrétien, de Régina, chez M. et Mme Louis Beauregard; M. et Mme A. Maxymovitch, de Régina, chez M. et Mme Théodore Lalonde; M. et Mme Lionel Bélisle et leurs fils, Réal et Guy, d'Elie, Man., et Mme Pierre Hamonic, d'Assiniboia, chez M. Amédée Bélisle et chez M. et Mme Willie O'Reilly.

Saint-Front

Çà et là

M. l'abbé S. Nivon, vicaire à St-Léon, Man., est venu passer deux semaines de repos chez ses nièces, Mmes André Le Strat et Joseph Basset, et son neveu, M. Noël Nivon.

MM. André et Rosaire Bussière et leurs familles, de Vonda, sont venus visiter la famille Maurice Bussière, le dimanche 20 octobre.

La famille A. Régie, d'Aylsham, est aussi venue voir ses nombreux parents et amis.

La Rév. Mère Vicaire des Filles de la Providence de Prud'homme est venue faire une visite aux religieuses.

M. et Mme Marius Syrenne et leurs deux enfants, de Flin Flon, ont passé une semaine de vacances chez M. Louis Le Strat.

M. Roger Quessy est reparti pour Flin Flon, après avoir ramassé sa récolte.

M. Alcide Boire et son neveu, M. Joseph Picton, de Bellsite, Man., étaient de passage à St-Front, dernièrement.

La famille Lucien Plamondon est allée voir ses parents à Bellsite, en fin de semaine.

M. Paul Moisan a conduit son épouse à l'hôpital de Saskatoon.

Après avoir passé quelques semaines à l'hôpital de Spalding, Mme G. Senez est revenue chez elle et sa fille, Marie, est retournée au presbytère de Périgord.

La semaine dernière, MM. et Mmes B. et Paul Moisan sont allés à Tisdale.

Plusieurs des fermiers sont occupés à la construction de la ligne du pouvoir électrique qui vient d'Archerwill et qui dessert la paroisse de St-Front.

M. Donat Dudemaine, de Ponteix, est décédé après un an de maladie

PONTEIX — M. Donat Dudemaine est décédé le vendredi 11 octobre à Régina, à l'âge de 74 ans, après une année de maladie.

Les funérailles eurent lieu le mardi 15 octobre en l'église Notre-Dame d'Auvergne de Ponteix. L'inhumation se fit dans le cimetière local. Les porteurs furent MM. Joseph, Fernand, Jean et Paul Perrault, Emilien Houde et Armand Carrière.

Né à Ste-Elisabeth, comté de Nicolet, P.Q., le 17 septembre 1883, M. Dudemaine est arrivé dans l'Ouest, en 1910, de Montréal. En 1915, il épousa Mlle Anna Perrault. Il était Chevalier de Colomb.

Lui survivent: son épouse; une soeur, Mme J.-R. Hébert, de St-Léonard, P.Q.; quatre neveux, le R. P. Gérard Hébert, S.J., de Montréal, MM. Asilus, Jean-Louis et Raymond Hébert, et quatre nièces, la Rév. Sr Blandine de la Providence (née M.-Hélène Hébert), des Soeurs de l'Assomption, d'Athabaska, P.Q., Thérèse et Cécile Hébert et Jacqueline, épouse de M. Gendron, M.P., du Nouveau-Brunswick.

Çà et là

M. Paul Rajotte, de St-Boniface, était de passage à Ponteix pour affaires. Son épouse l'accompagnait.

M. et Mme J. Rennie ont visité les parents de cette dernière, M. et Mme Achille Stringer.

M. et Mme Emile Jodoin et leurs fils, Jean et Roland, nous ont quitté pour aller demeurer à Edmonton. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

M. et Mme J. Riffel et leur famille, de Régina, ont visité les parents de Mme Riffel, M. et Mme Louis Forget.

M. Gilbert Vallée, de Saskatoon, a visité ses parents, M. et Mme Arthur Vallée.

M. et Mme Gilles Bédard sont rendus à Red Deer, Alta, où M. Bédard a un emploi.

M. et Mme Arthur Lasanté ont visité M. et Mme H. Beck à Wynyard.

Les étudiants sont MM. Raymond et Herman Piché, P. Arcand, Jean Liboiron, Lionel Cyrenne et G. Larochelle, Mlles E. Lemieux, universitaire, M.-Rose et Annette Desautels, Johanne Dubourt, Irène Larochelle, Greta Charlebois et Lucille Mercier.

M. et Mme J. Binsenberg et leurs enfants, de Lethbridge, Alta, ont passé quelques jours chez les parents de Mme Binsenberg, M. et Mme N. Lacoursière.

M. et Mme Marcel Desharnais ont visité leurs parents, MM. et Mmes Arthur Desharnais et A. Horue.

Mlles Louise Lamothe et Rita Anctel, de Régina, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Léon Lamothe et Adrien Anctel.

M. Marcel Meloche, de Moose Jaw, a visité ses parents, M. et Mme Meloche.

M. Robert Gervais, instituteur à Lisieux, a visité ses parents, M. et Mme Armand Gervais.

Autre décès

M. Zotique Lasanté est décédé à l'hospice de St-Hubert le samedi 19 octobre. Les funérailles eurent lieu à St-Hubert le mardi 22 octobre. Il était âgé de 77 ans et il était célibataire.

Funérailles, à Willow-Bunch, de Mme Isaure Boulianne

WILLOW-BUNCH — Le samedi 12 octobre était inhumée Mme Isaure Boulianne, décédée le mardi 8 octobre, à l'âge de 85 ans et 11 mois, après quelques semaines de maladie.

M. F.-X. Bellefleur, portant la croix de fleurs offerte par la famille, conduisait le deuil.

Les Dames de Ste-Anne rendirent à la défunte tous les honneurs habituels. Portaient les rubans: Mmes Emile Bruneau, Rémi Provost, Léopold Sylvestre, Albert Bilodeau, Antonio Fiset, Walter Winslow, sous la direction de leur présidente, Mme E. Bonneau, tandis qu'un bon nombre de congréganistes s'étaient rendues directement à l'église.

MM. Grégoire McGillis, Albert Bilodeau, Walter Winslow, Philias Blais, Jean Bourdages et Georges Dionne agissaient comme porteurs.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, voulut bien présider à la cérémonie funèbre, accompagné de MM. les abbés Marcelin Ruest, vicaire, et François Blanchard, comme diacre et sous-diacre.

La chorale des hommes de Willow-Bunch, aidée de quelques chantres de St-Victor, interpréta une messe en parties sous la direction de M. Laurent Mondor. Mme Fouquet touchait l'orgue.

Durant le service, la quête fut confiée à Mmes Euclide Bruneau et Frédéric Desjardins.

Au cimetière, où s'étaient rendus les parents, un fort contingent de paroissiens, les Dames de Ste-Anne, les représentants des Filles de la Croix et des Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé Latendresse bénit la tombe et récita les dernières prières.

Mme Boulianne, née Clarina Couillard, à St-Fabien de Rimouski, P.Q., était venue en 1913 s'installer avec sa famille à Willow-Bunch. Son époux, M. Isaure Boulianne, mourut ici même, en mars 1953.

La défunte laisse dans le deuil 7 enfants vivants: Jean-Charles, de New-York, René-Réal, de Vancouver, Maura, de Willow-Bunch, Yvette (Mme Lambert), de St-Boniface, Man., Raymond, de Willow-Bunch, Sr Marie-Anne, Fille de la Croix, de Willow-Bunch, Roland, d'Edmonton, et 15 petits-enfants dont les sept enfants de Raymond: Mme Paul Fournier (Marie), de St-Boniface, Joseph, séminariste à St-Boniface, Thérèse, institutrice à Willow-Bunch, Guy, étudiant au Collège de Gravelbourg, Paul, Jude et Monique, à la maison.

Remerciements

Les membres de la famille Boulianne prient les personnes suivantes de bien vouloir accepter le témoignage de leur sincère gratitude pour les services rendus à l'occasion de ce deuil et les nombreuses expressions de sympathie: M. l'abbé J.-A. Latendresse et M. l'abbé Marcelin Ruest, la Communauté des Filles de la Croix, les Frères des Ecoles chrétiennes, la chorale des hommes et leurs aides de St-Victor, Mme Emile Fouquet, organiste, les Dames de Ste-Anne, qui se sont dévouées sans compter pour offrir et préparer les repas du soir, pour les deux veillées au corps et assister en très grand nombre aux funérailles, et les sympathiques citoyens de Willow-Bunch et des alentours qui ont voulu, en ce temps de deuil, alléger leur peine par leurs visites nombreuses à la dépouille mortelle, leurs prières, leurs généreuses offrandes de messes pour le repos de la vénérable aïeule.

Mme Verhelst

Mme Verhelst, mère de M. Gérard Verhelst, principal de notre école, est décédée et a été inhumée à Laflèche. MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et M. Ruest, vicaire, deux Frères des Ecoles Chrétiennes et des religieuses, ainsi que quelques autres paroissiens de Willow-Bunch se rendirent à Laflèche pour les funérailles, le samedi 19 octobre.

M. Joseph Lambert

M. Joseph Lambert, autrefois de Willow-Bunch, est décédé subitement et a été inhumé à Maillardville, C.-B., la semaine dernière. Il était le frère de M. Albert Lambert, de Willow-Bunch.

M. Romain Fortier

M. Romain Fortier est décédé subitement, le dimanche midi 20 octobre, à l'hôpital de Willow-Bunch, à l'âge de 57 ans.

Nous offrons nos plus sincères sympathies aux familles éprouvées.

A.C.F.C.

Le dimanche 13 octobre, un bon nombre de membres intéressés à l'A.C.F.C. se réunissaient pour l'élection de leur exécutif et la nomination d'un délégué au congrès provincial, les 27, 28 et 29 octobre prochains, à Prince-Albert. Deux dames ayant démissionné pour des raisons très justifiables, elles furent remplacées par le Dr André Lizaire, dentiste, et Mme Emile Fouquet.

Outre les deux personnes déjà nommées, voici les noms des paroissiens qui font partie du comité: M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, MM. Clovis Beaudry, Wilfrid Benoit, Raymond Boulianne, André Rondeau et le Frère Justinien; Mme Irène Bourgeois.

Sous peu, lors d'une réunion de ces 9 membres, il y aura choix des officiers du comité exécutif paroissial.

Au sujet de la délégation au congrès de notre société nationale, les noms de quelques personnes furent suggérés. Comme aucune de ces personnes ne pouvait accéder à cette demande, il fut décidé, sur proposition du Dr André Lizaire, de n'envoyer qu'un seul représentant et que le Frère Justinien soit désigné à cette fin pour aller à Prince-Albert, les 27, 28 et 29 octobre. La proposition fut acceptée à l'unanimité.

On nous fit remarquer que M. Raymond Boulianne est déjà délégué au congrès de l'Association des commissaires d'écoles, qui a lieu en même temps que celui de l'A.C.F.C.

Au cours de cette réunion, M. Wilfrid Benoit, maire, nous parla avec enthousiasme de deux questions qui lui sont chères. Il y aura bientôt des développements au poste CKCK-TV, à Régina. Aurons-nous du français? Oui, certainement, si nous nous unissons pour en demander par de nombreuses lettres à ce poste. Quand nous aurons obtenu du français à CKCK-TV, des remerciements devront être adressés au gérant du poste. Donc, savoir demander, mais surtout savoir reconnaître les efforts des autorités du poste qui nous favorisent. Les lettres personnelles sont très efficaces.

Comme directeur de la défense civile, il fit un chaleureux appel pour que les citoyens suivent des cours spéciaux pour aider à soulager les affligés en cas de calamités. Déjà, plusieurs suivent ces cours.

Amis d'expression française, pensons à notre congrès de Prince-Albert; écrivons pour obtenir du français à CKCK-TV; suivons des cours de défense civile, pour la protection des affligés.

Baptême

Le 20 octobre: Réal-Léonard-Clovis-Joseph, fils de Clovis Beaudry et de Thérèse Fillion, né le 4 octobre. Parrain et marraine, Léonard Beaudry et Noëlla Fillion, remplacée par Mme Gaston Beaudry.

Souper-bazar

Le souper-bazar paroissial qui devait avoir lieu les 23 et 24 octobre a été remis à plus tard, à cause de la grippe et de l'influenza dont plusieurs gens sont victimes. A tous, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

M. Charles Mathieu est allé à Régina, le dimanche 20 octobre, chercher son père, M. J.-A. Mathieu, qui était patient à l'hôpital des Soeurs Grises depuis la fin de juillet.

M. et Mme Oscar Sjodin et leur fils, Gérald, sont partis le mercredi matin 16 octobre pour aller demeurer à Maillardville, C.-B. Nous leur souhaitons bonne chance.

M. et Mme Raymond Souillé et famille, de Biggar, sont venus rendre visite à leurs parents et amis dernièrement. Mme N. Soucy retourna avec eux, après avoir passé quelque temps ici.

Mlles Dianne et Lilianne Martin, étudiantes au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, sont venues passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Albert Martin, dernièrement.

M. Lionel Benoit, étudiant au collège de Gravelbourg, est en repos chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Benoit, pour quelque temps.

M. et Mme Joseph Bruneau, leur fille, Avilda, ainsi que M. et Mme Paul-Emile Piché, et Paul Piché, père, sont allés à Moose Jaw, la semaine dernière, pour affaires.

M. Georges Campagne, étudiant à l'Université de Saskatoon, est venu visiter ses parents, M. et Mme Pierre Campagne, dernièrement.

Délégués des gardes du Vatican à Lourdes

CITE DU VATICAN — Les corps armés pontificaux participeront au grand pèlerinage militaire international, qui se déroulera dans les journées des 14 et 15 juin 1958, à Lourdes. La garde noble, la garde suisse, la gendarmerie et la garde palatine seront représentées à cette manifestation par des détachements, dont les hommes seront revêtus du grand uniforme. Les gardes nobles auront le casque à crinière et la tunique écarlate; les gardes suisses, le morion et la cuirasse damasquinés sur le costume bariolé jaune et bleu; les gendarmes, le bonnet à poil et l'habit à basques noires avec buffleteries blanches; les gardes palatins, le shako et la tunique bleu sombre à épaulettes grenat.

Saint-Hubert

Baptêmes

Le 13 octobre: Isabelle-Marie-Nicole, fille de M. et Mme J. Cottin. Parrain et marraine, M. M. Cottin et Mlle Adeline Leblanc, grand-père et tante de l'enfant.

Le 18 octobre: Monica-Rose-Antoinette, fille de M. et Mme U. Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme G. Brûlé, oncle et tante de l'enfant.

Dames de l'Autel

Le 16 octobre, les dames de l'Autel eurent une réunion à l'école. Onze membres et trois visiteurs étaient présents. Mme V. Dumonceaux gagna le prix de présence, donné par Mme A. Dunand. Un goûter suivit auquel prirent part les messieurs qui avaient accompagnés leurs épouses.

La prochaine réunion aura lieu le 13 novembre, à 8 h. p.m., au même local.

Va-et-vient

M. E. Bachtold, de Kamloops, C.-B., est en visite chez ses enfants, MM. et Mmes C. Bachtold et L. Poncelet.

Mlles M.-B. et Rose Brûlé, de Moose Jaw, M. et Mme V. Clare, de Winnipeg, et M. et Mme P. Raiwet, de Carlyle, étaient en visite dans la paroisse, dernièrement.

M. et Mme L. Beaujot et leurs enfants et M. A. Beaujot sont allés à Régina, le 19 octobre, assister au mariage de leur nièce, Mlle Bertha Driscoll.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Le concours de pancartes, organisé par CFNS, à l'occasion du congrès de l'ACFC et de l'ACEFC a remporté un succès sans précédent. Les membres du jury qui devait choisir les gagnants n'ont pas eu la tâche facile parce que les affiches étaient plus belles les unes que les autres. Certains élèves ont exploité avec bonheur et au maximum le thème du congrès de Prince-Albert: "Consolidons nos forces".

Un dessin, qui a beaucoup plu, représentait un poing fermé tenant solidement les guides de l'église, de l'école, de la radio et de la presse. Un élève a développé la même idée en y ajoutant le foyer. Une pancarte, qui frappait l'oeil par le jeu tranchant des couleurs, montrait une page sonnant le rassemblement de tous les Canadiens français.

Il serait trop long de faire ici la description de tous les chefs-d'oeuvre présentés; il y en avait près de cent. Les murs du grand studio en étaient tapissés. Il faut reconnaître que nos jeunes ont su manier avec dextérité ... et les couleurs ... et les idées.

Ceux qui ont visité notre grand studio ont pu se rendre compte que les petits Canadiens français de la Saskatchewan restent fidèles aux traditions et qu'ils sont prêts à garder intact l'héritage légué par les ancêtres: la religion catholique et la langue française.

Nous demandons aux auditeurs de faire attention au nouvel horaire d'automne et d'hiver, qui entre en vigueur le 27 octobre.

Des Canadiens au nombre des dirigeants de la presse catholique

VIENNE — La Fédération internationale de la Presse catholique, section de l'Union internationale de la Presse catholique, à son récent congrès tenu à Vienne, a élu M. Aurèle Gratton, administrateur général du "Droit" d'Ottawa, au poste de directeur représentant les journaux quotidiens.

M. Gérard Fecteau, journaliste à "L'Action Catholique" de Québec, a été élu vice-président de la Fédération. Comme président de l'Union internationale de la Presse catholique, M. le comte Giuseppe Dalla Torre, rédacteur en chef de "L'Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, est d'office la tête dirigeante des trois sections qui forment l'Union internationale. M. le comte Della Torre occupe cette présidence depuis plus de 25 ans.

Nombreuses pétitions en faveur de la béatification de Christophe Colomb

ROME — La béatification de Christophe Colomb a été sollicitée par plus de 900 pétitions qui sont parvenues à ce jour au Saint-Siège, de la part des membres de l'épiscopat. La revue "Palestra del Clero", du diocèse de Rome, qui s'occupe de cette question, souhaite que l'on puisse reprendre l'examen de la cause de béatification du célèbre navigateur, "car il est impossible d'étudier la figure de cet homme sans être gagné par son coeur évangélique, par son zèle infatigable et par le caractère providentiel de sa mission".

M. Raymond Denis se rendra au congrès de l'ACFC à Prince-Albert pour y représenter le Conseil de la Vie Française.

St-Brieux

Bazar

Le dimanche 13 octobre avait lieu le bazar paroissial. Un succulent dîner fut servi à près de 500 personnes. On remarquait bon nombre de gens de Melfort, Meskanaw et même Saskatoon.

Dans l'après-midi, M. Eugène Perrault, co-propriétaire du théâtre Midway, a montré des films au profit de la paroisse. Il y eut aussi vente d'objets divers et bingo. M. Joseph Carfantan, d'Ethelton, fut l'heureux gagnant d'une poêle électrique, premier prix de la grande rafle.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette belle journée.

Va-et-vient

Sont venus pour la longue fin de semaine: M. et Mme Stanislaus Tétreault et leurs enfants, M. et Mme Armand Vandall et leurs enfants, M. et Mme Laurent Tétreault, Maurice et Armand, Mme J. Bachand, M. et Mme H. Ritchie, MM. Laurent Happ, Bernard Vandall et Joseph Laurans, Mlles Irène Fagnou, Aline Happ, Yvette Lavoie, Vivianne de Goesbriand, Vivianne Gueguen, Aline Marchildon, Cécile et Hélène Gallays, Estelle Carfantan et Lilianne Bergot, tous de Saskatoon, M. et Mme A. Borstmayer et leurs enfants, de Cudworth.

MM. et Mmes Bernard Tétreault, Thomas et Médard Lefebvre et Mme John Rice ont assisté au mariage de leur cousin, M. André Dupuis, qui eut lieu le samedi 12 octobre à Prince-Albert.

Mlle Lorette Hamonic, hôtesse de l'air pour la TCA, est arrivée chez ses parents, M. et Mme Jules Hamonic, le 15 octobre, pour un congé de deux semaines.

Mlle Angèle Dubois, nièce du R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., a passé quelques jours au presbytère, dernièrement.

M. et Mme T. Morton et leurs enfants, de Melfort, ont rendu visite à M. et Mme Bernard Tétreault, le lundi 14 octobre.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Maillardville

Elections annuelles

Le dimanche 20 octobre, les dames de Ste-Anne tinrent leurs élections annuelles en présence du R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé. Les nouvelles officières furent: présidente, Mme Noël Rougeau; vice-présidente, Mme Agnès Dauvin; secrétaire, Mme Uldéric Charpentier; trésorière, Mme Beaudoing-Proulx; conseillères, Mmes Yvonne Pigeau, Rodolphe Boileau, Uldéric Fouquette, Henri Lemire, Léon Poirier et N. Gareau.

Baptêmes

Donald-Elisée-Joseph, fils de Donald Wyers et d'Eveline Ouellete. Parrain et marraine, Elisée Ouellette, représenté par Rolyand Saltel, et Thérèse Ouellette.

Le 13 octobre: Joseph-Richard-Glen, fils d'Alfred Gauthier et d'Hélène Pigeau. Parrain et marraine, M. et Mme Paulidor Gauthier.

Le 20 octobre: June-Angela, fille majeure de Nicholas Sehancuk et de Martha Lutsiak. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Payer.

Décès

Le dimanche matin 13 octobre est décédé à sa résidence M. Joseph Lambert, âgé de 85 ans. Il était résidant de Maillardville depuis 14 ans. Il s'était marié à Lowell, Mass., en 1896.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Caroline L'Escarbault, âgée de 84 ans; une fille, Régina (Mme Rossington), de Calgary, et trois fils, Ernest, de Sapperton, C.-B., Alfred, de Winnipeg, et Lionel, de Maillardville.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 16 octobre. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. P. Paré, O.F.M. Les chantres étaient MM. Armand Hudon et Roger Allard, accompagnés à l'orgue par Mme Donat Paré.

Les porteurs étaient trois fils et trois neveux du défunt, MM. Gérard, Denis et Jean Lambert. M. Lambert fut inhumé au cimetière de Burquitlam.

Remerciements

Mme Lambert et sa famille remercient tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de leur époux et père.

Çà et là

Le R. F. Joseph Rousseau, O.F.M., se remet bien des brûlures subies à une main et au bras lors d'une légère explosion de la fournaise de l'église.

M. et Mme Laurent Bouchard, de Merritt, C.-B., et M. et Mme Raymond Bouchard, de Penticton, C.-B., visitent leurs parents, M. et Mme Willie Girard.

Depuis une semaine, plusieurs classes des écoles de Maillardville sont désorganisées à cause de la grippe asiatique.

Mariage à Montmartre de Mlle Lucille Mouly

MONTMARTRE — Le mardi 15 octobre, en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, était célébré le mariage de Mlle Lucille Mouly, fille de M. et Mme Hubert Mouly, de Montmartre, avec M. Joseph Czerwonka, fils de M. et Mme Anton Czerwonka, de Candiac.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de tulle sur taffetas garnie de trois volants de dentelle. Le corsage était de dentelle avec manches longues et le col claudine était garni de perles et sequins. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet était de roses rouges.

La petite bouquetière, Eveline Faubert, revêtue d'une longue robe de tulle bleue, portait un panier de fleurs. Le petit page, Peter Romano, neveu du marié, portait un coussin sur lequel était les anneaux.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Hélène et Irène Mouly, soeurs de la mariée, Bernice Czerwonka, soeur du marié, et Adèle Fetek, amie de la mariée. Elles étaient revêtues respectivement de robes de tulle sur taffetas de couleurs jaune, rose, aqua et bleue. Elles étaient coiffées d'un bandeau de tulle et sequins de couleurs assorties.

Les garçons d'honneur étaient MM. Peter Pielack, Rémi Sauvé, G. Slawack et S. Czerwonka.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé C. J. Kisel, curé de Candiac. Au cours de la messe, plusieurs beaux cantiques furent exécutés.

Les dîner, souper et goûter furent servis au soubassement de l'église à un grand nombre d'invités. La réception eut lieu à la salle Beauchemin. Le maître de cérémonies, M. John Duck, de Candiac, prit la parole et invita les nouveaux époux à dire quelques mots. Ils remercièrent très gracieusement tous leurs parents et amis présents. MM. Hubert Mouly et Anton Czerwonka adressèrent aussi quelques mots.

Après un voyage aux Etats-Unis, les nouveaux époux résideront sur leur ferme, à Candiac.

M. et Mme Hubert Mouly remercient les dames de l'Autel pour les bons services qu'elles ont rendus durant toute cette journée.

Va-et-vient

Mlle Françoise Bilodeau est allée passer une semaine de vacances à Edmonton.

M. et Mme Aurèle Legrand et leurs fillettes, de Régina, étaient en visite chez M. et Mme Adélard Rioux.

M. et Mme Jos. Joubert et leurs enfants sont revenus d'un voyage de quelques jours à St-Pierre, Man.

M. et Mme Pete Weachel et leur famille étaient en visite chez M. et Mme Paul Beauchemin.

M. et Mme Grégoire Gagnon et leur bébé étaient en visite chez Mme Estelle Bilodeau.

MM. et Mmes Paul Glowotski, de Midale, Lionel Faubert, de Régina, et Roger Lerminiaux, d'Indian Head, sont venus assister au mariage Czerwonka-Mouly.

M. et Mme Ernest Young, de Kellihar, M. Hector Archambault, du Manitoba, et M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Paul Beauchemin.

Décès

M. John Dusysk est décédé le dimanche 13 octobre à Montmartre. Les funérailles eurent lieu le mercredi 15 octobre, à 10 h., en l'église catholique grecque St-Pierre et St-Paul de Montmartre.

Malades

Sont hospitalisés à l'hôpital local: MM. Kenneth Laturnus, Adélard Douan et Léo Martel, Mme Janet Bank et Mlle Marie Prosyk, tous de Montmartre, Mme Bernice Siwy et M. Wnek, de Candiac, Mmes Dorothy Schmidt et Seitz, de Kendal, et Mme Winnifred Deutcher, d'Odessa.

Naissances

A M. et Mme Frank Siwy est né un fils.

A M. et Mme Albert Deutcher est né un fils.

A M. et Mme John Schmidt est née une fille.

Législation contre les écrits obscènes

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a déclaré qu'il est encore tout autant intéressé à légiférer contre les publications obscènes qu'il l'était quand il siégeait dans l'opposition.

Mais certains problèmes juridiques empêchent l'adoption immédiate de mesures pour prohiber de telles publications. Ces problèmes sont l'objet d'une étude active.

M. Fulton répondait à une question de M. William Houck, député libéral de Niagara Falls, qui a rappelé les discours du ministre sur ce sujet alors qu'il était dans l'opposition.

M. Fulton a dit qu'il est "encore aussi intéressé que jamais à cette question" et qu'il recommandera une législation aussitôt que possible.

Mariage Poirier-Cruywells célébré à l'église de Cantal

CANTAL — Le mardi 15 octobre, à 10 h. 30, en l'église St-Raphaël de Cantal, Mlle Lucille Cruywells, fille de M. et Mme Guillaume Cruywells, de Cantal, unissait sa destinée à celle de M. Stanislas Poirier, fils de M. et Mme Ovila Poirier, de Bellegarde. M. l'abbé H. Poirier, de Forget, oncle du marié, bénit le mariage et célébra la sainte messe. Mlle Yvette Moreau touchait l'orgue et Mlles Lorraine Laval et Gloria Chouinard, cousines de la mariée, exécutèrent de beaux cantiques.

La mariée, accompagnée de son père, fit son entrée dans l'église au son de la marche nuptiale. Elle portait une longue robe en dentelle de nylon blanc avec jupe ample garnie de satin. Son voile trois-quarts de nylon était retenu par un diadème garni de perles et de sequins. Son bouquet était composé de roses "American Beauty".

Les filles d'honneur, Mlles Marilyn Cruywells et Rita Poirier, soeurs des mariés, portaient des robes de nylon bleue et jaune et tenaient des bouquets rose et bleu respectivement.

MM. Laurent Cruywells et Maurice Poirier, frères des mariés, agissaient comme garçons d'honneur.

Un délicieux dîner à la dinde fut servi au soubassement de l'église. M. l'abbé Poirier proposa le toast à la mariée. M. Alexandre Gervais agissait comme maître de cérémonies. Une soirée eut lieu à Antler en leur honneur. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

M. et Mme Poirier résideront à Bellegarde.

Naissance

A M. et Mme Napoléon Bériault est né un garçon.

Çà et là

M. et Mme Lucien Mailhot, accompagnés de M. Gilbert Couture, se sont rendus à Calgary, Alta, la semaine dernière, pour assister au mariage de M. Emile Couture.

M. et Mme G. Mondor, de Dollard, accompagnés de M. et Mme E. Desautels, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Maurice Desautels, le dimanche 13 octobre.

Mlle Irène Boutin, autrefois employée à Calgary, fit un court séjour dans sa famille. Elle était en route pour la province de Québec où elle va chercher un nouvel emploi. M. et Mme Alcide Boutin conduisirent Irène à Brandon où elle a pris le train.

Le souper-bazar eut lieu le dimanche 6 octobre et fut un réel succès. Un grand merci à tous.

Les Quarante Heures commencèrent le dimanche 20 octobre. Le R. P. Sylvestre était dans la paroisse pour l'occasion.

Un nouveau président du Club Canadien de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — A l'assemblée tenue le dimanche 13 octobre dans leur salle eut lieu l'élection des membres de l'exécutif du Club Canadien qui donna le résultat suivant.

M. l'abbé R. Blais agissait comme maître de cérémonies en l'absence de Me J.-G. Crépeau, président, retenu par la maladie. Ce dernier fut nommé président honoraire. Les autres officiers choisis furent: président, M. Wilfrid Lapierre; 1er vice-président, M. L.-J. Lamontagne; secrétaire-trésorière, Mlle L.-A. Sénécal, réélue; correspondant à **La Liberté et le Patriote**, M. A.-L. Pagé; conseillers, Mmes Arcandi Trudeau et F. Béland, MM. A.-L. Pagé, Albert Dupuis, Adolphe Lemieux, A. Painchaud, L.-J. Fournier, V. Taillefer, L. Guillet, J.-B. Gaudet, Albert Goddu, F. M. Brien, A. Trudeau, Armand Painchaud, P. Gobeil, Emile Blanchard, Jos. Gaudet, Walter Charpentier et R. Rémillard et Mlle Irène Audy.

En plus du programme déjà publié la semaine dernière, on doit ajouter en toute justice quelques autres détails. Les voici: beaux chants, par les collégiens; une pièce et un chant, par les séminaristes; puis quelques remarques justes sur l'importance de l'ACFC avec lequel le Club Canadien doit coopérer en demandant aux parents d'assister aux réunions du "Foyer-Ecole" et les envoyer dans les classes françaises des grades 1, 2 et 3 à l'annexe de l'école St-Paul.

— Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. — BONALD.

Partie de cartes

Le dimanche 20 octobre, la branche française de la Ligue des Femmes Catholiques donnait sa première partie de cartes de la saison dans l'auditorium de la cathédrale. Treize tables furent très vite remplies. Vingt parties furent contestées sous la direction de M. Armand Painchaud, maître de cérémonies.

Voici les résultats des gagnants: 1er prix des dames, Mme W. Charpentier, qui l'emporta sur Mme L. Parent après tirage ayant obtenu chacune 146 points; 1er prix des hommes, M. Albert Pagé, qui l'emporta aussi sur M. E.-F. Viens, chacun ayant 142 points; prix de consolation, M. A. Trudeau (115) et Mme A. Corriveau (114). Le prix d'entrée échoua à Mme Adolphe Lemieux.

Un goûter fut servi par quelques-unes des dames, assistées des jeunes.

Tous les Canadiens français et leurs amis sont cordialement invités à venir encourager le Club Canadien qui recommencera encore à donner, à partir du dimanche 27 octobre, des parties de cartes, bingo, etc., comme le passé. Un goûter sera servi comme d'habitude. Venez en foule.

Elections municipales

Le 6 novembre se tiendra les élections de la ville. Au bureau des écoles séparées après avoir complété leur terme d'office, MM. L.-J. Fournier et A. R. Brown ont fait connaître leur intention de se représenter de nouveau. Quatre autres ont encore un an d'office à accomplir: MM. L.-A. Boileau, le docteur N. J. Dust, John Swystun et Louis Moker. Mme Fred Switzer n'a encore rien décidé.

Mariage Gaucher-Pépin célébré à Moose Jaw

CODERRE — Le samedi 12 octobre, en l'église St-Joseph de Moose Jaw, avait lieu le mariage de Mlle Marilyn Pépin, fille de M. et Mme Jean Pépin, de Courval, avec M. Lionel Gaucher, fils de M. et Mme Emile Gaucher, de Coderre. Le R. P. J. E. Quinn, C.Ss.R., bénit le mariage et célébra la messe nuptiale.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans une longue robe blanche dont la jupe bouffante était de taffetas recouvert de dentelle de Chantilly. Son voile était retenu par une couronne de perles et son bouquet était de roses et de muguets.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Diane Gaucher et Hazel Dolan, portaient des toilettes bleue et rose respectivement avec bouquets appropriés.

MM. Philippe Pépin et Alix Gaucher étaient garçons d'honneur. MM. Denis Gaucher et Louis Peltier agissaient comme huissiers.

Le dîner et la réception qui suivirent eurent lieu dans la salle Canadienne de l'hôtel Harwood, à Moose Jaw. Durant le dîner, M. Glen Bennison, oncle de la mariée, fit la lecture des télégrammes-voeux. Il y avait une centaine d'invités venus d'Edmonton, Fort William, Winnipeg, Meadow Lake, St-Boniface, Régina, Moose Jaw, Coderre et Courval.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis et à Kelowna, C.-B. Leur nouvelle résidence sera à Moose Jaw.

Va-et-vient

M. Marcel Cossette est reparti pour l'Alberta, après une vacance de trois semaines chez ses parents, M. et Mme Joseph Cossette.

M. et Mme Ethelbert Ferrara demeureront dans la maison de Mme Florence Davies pour l'hiver.

Nos malades

Plusieurs citoyens de Coderre sont atteints de la grippe; trois ont été hospitalisés: Mme Robert Alix, MM. Willie Gaucher et Alix Gaucher.

Mme Oliva Desnoyers est aussi à l'hôpital Providence de Moose Jaw où elle doit subir une opération cette semaine.

Bazar

Samedi prochain aura lieu le bazar paroissial annuel à la salle municipale. Il y aura bingo, pêche, vente d'objets confectionnés à la maison et pâtisseries. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

M. L. Fréçon, de Redvers, épouse Mlle Jeannine Gaudet à Wauchope

WAUCHOPE — Le jeudi 17 octobre, à l'église de Wauchope, Mlle Jeannine Gaudet unissait sa destinée à celle de M. Lucien Fréçon, de Redvers. M. l'abbé A. Turgeon, curé, bénissait le mariage.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son de la marche nuptiale jouée à l'orgue par Mlle Anne-Marie Gaudet. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en tulle et en dentelle de nylon avec un petit boléro et des manches en pointes de lys. Son voile court était retenu par une couronne de nylon plissé. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Jeanne Fréçon, soeur du marié, et Agnès Sylvestre, cousine de la mariée. Elles portaient des robes trois-quarts en dentelle et en tulle de nylon bleue et rose respectivement.

M. Paul Gaudet, frère de la mariée, et Albert Martin, cousin du marié, étaient garçons d'honneur. M. Marcel Kenler agissait comme huissier.

Les religieuses de Notre-Dame de la Croix et les filles du couvent firent les frais du chant.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la salle de Wauchope pour environ 110 personnes. M. l'abbé Turgeon, MM. Marcel Fréçon et Jean Gaudet proposèrent les toats à la mariée. M. André Delmaire était maître de cérémonies.

Durant l'après-midi, ainsi qu'après le souper, il y eut un petit programme de chants et de musique par différents artistes amateurs. Une veillée suivit à la salle de Redvers.

Parmi les invités venus du dehors, on remarquait MM. et Mmes Pierre et Raymond Compagne, de Willow-Bunch, Mme Charles Renard et ses deux filles, de Portage-la-Prairie, M. et Mme Hervé Leblanc et ses deux fillettes, de Vonda, M. et Mme Zénon Pelletier et leur famille, de St-Denis, Mme Louise Desautels, de Winnipeg, MM. et Mmes Emile Cop et Georges Godenir, d'Antler, Mme Holden et M. et Mme Bill Real, de Fertile, Mme Meunier, de Storthoaks, et Mlle Clothilde Fréçon, de Calgary, ainsi que beaucoup d'autres parents de Bellegarde, Redvers et Wauchope.

Les soins de la cuisine étaient confiés à Mmes Clovis Dellaleau et Gordon Vermette.

Au retour du voyage de noces à Banff, M. et Mme Fréçon demeureront sur leur ferme, située au sud-est de Redvers.

Shower

Le lundi 14 octobre, quelques dames organisèrent un shower en l'honneur de Mlle Jeannine Gaudet. Une vingtaine de dames et de jeunes filles étaient présentes. Mlle Agnès Sylvestre lut l'adresse à l'invitée d'honneur et Jeannine remercia pour les beaux cadeaux et manifesta sa grande surprise pour n'avoir entendu parler de rien. Un goûter fut servi pour terminer la veillée.



"Le coin des jeunes"

Concours du drapeau canadien

Trois bandes ou trois barres?

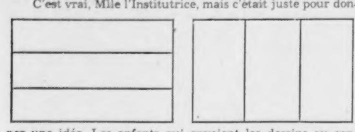
C'est une maitresse d'école qui a posé la question.

Oncle François, dans le concours du drapeau canadien, faut-il que les dessins aient trois bandes ou trois barres?

Mais d'où vient cette idée-là?

Les échantillons qui ont été donnés dans le journal avaient cette forme.

C'est vrai, Mlle l'Institutrice, mais c'était juste pour donner une idée.



Les enfants qui envoient les dessins au concours peuvent faire à leur tête. Autant de bandes et de barres que l'on veut, autant de couleurs, autant d'emblèmes.

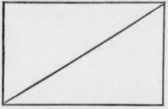
Tout ce qu'il faut, c'est un dessin sur papier grand comme une feuille de cahier d'exercices. Le dessin d'un côté et, à l'endos, le nom, l'adresse, la classe, l'école de l'artiste.

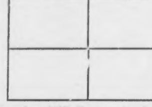
Résultat: peut-être tel élève sera-t-il le gagnant d'un prix de cinq dollars.

Envoyez le tout à "Concours du drapeau canadien", 619, ave McDermot, Winnipeg 2.

Certains se plaignent qu'il n'y a pas de temps en classe pour les concours.

Mais comment mieux étudier l'histoire que de parler de ce que doit être un drapeau canadien et se mettre à en dessiner un échantillon.





Ce n'est pas plus difficile que le dessin d'une pomme, d'une maison, d'un bateau.

Quoi de plus simple, par exemple, que le drapeau de la Ligue du Drapeau National! Une ligne en diagonale du haut à gauche, jusqu'en bas, à droite. La partie inférieure toute blanche, la partie supérieure toute rouge. Au centre une feuille d'érable. C'est beau, c'est facile à faire et c'est un symbole de l'histoire du Canada, deux races dans un pays.

Nos jeunes peuvent peut-être faire mieux? Le 1er novembre s'en vient. Hâtez-vous!

Oncle FRANCOIS.

Jeu des comparaisons

Les noms de choses nous servent parfois par comparaison, à exprimer les défauts ou les qualités d'une personne. C'est ainsi que l'on dit:

Beau comme un ....
Blanc comme un ....
Clair comme le ....
Ennuyeux comme la ....
Faux comme un ....
Noir comme de l' ....
Propre comme un ....
Solide comme un ....
Vieux comme les ....

Réponse: Astre. Linge. Jour. Pluie. Jeton. Encre. Sou neuf. Roc. Rues.

Les mots cachés

Chacun des mots proposés en cache un autre. Pour le découvrir, il suffit de modifier chaque fois convenablement l'ordre des lettres. Une brève définition est aussi là pour vous aider.

1) Réveil: animal. 2) Cigare: sur les chaussures. 3) Epaulera: animal victime du chasseur. 4) Tapisserie: gâteau. 5) Goutière: sur un toit. 6) Entiers: chemin. 7) Trio: mets apprécié. 8) Tare: viscère. 9) Romain: château. 10) Orna: fleuve. 11) Reflet: plante fourragère.

Réponse: 1) Lièvre. 2) Cirage. 3) Lapereau. 4) Pâtisserie. 5) Girouette. 6) Sentier. 7) Rôti. 8) Rate. 9) Manoir. 10) Arno. 11) Trèfle.

SCIENCE ET HISTOIRE

Q. — Supposons qu'un objet d'un pied cube pèse 167 livres et demie. Un enfant se sent incapable de le lever quand il est posé à terre mais réussit à le soulever dans l'eau. Quelle pesanteur soulève-t-il dans l'eau?

R. — 100 livres. Un corps plongé dans un liquide perd une partie de son poids, égal au poids du volume d'eau qu'il déplace. Il déplace un pied cube d'eau. Or, un pied cube pèse 67 livres et demie.

★ ★ ★

Q. — Comment se nomme le valet dans la comédie de Molière, "Le dépit amoureux?

R. — Gros-René.

★ ★ ★

Q. — Quelle est la capitale du Chili?

R. — Santiago.

★ ★ ★

Q. — Dans une histoire qui a été racontée d'Henri IV de France, comme de George III d'Angleterre, le roi était à quatre pattes et avait son fils sur son dos. Quand un personnage officiel fut annoncé, quelle question le roi, — dans n'importe laquelle des deux histoires — a-t-il posé au sujet du visiteur?

R. — "Est-il père d'un enfant? Si oui, qu'il entre".



Les commissaires d'écoles lancent deux concours

L'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba est heureuse de faire part que des plans sont actuellement en marche pour organiser un grand concours oratoire dans la province.

En lançant ce concours, l'Association des Commissaires tend à apaiser la critique disant que nos gradués des classes supérieures manquent d'expression personnelle. Nous espérons que ce concours contribuera à faire ressortir des talents latents de l'art oratoire. Les règlements ont été transmis à toutes les écoles du Manitoba. Chaque étudiant des grades 9 à 12 inclusivement, ayant 21 ans ou moins, sera éligible.

Les finales du concours seront tenues à Winnipeg durant la semaine de la Convention en janvier 1958, en même temps que les finales du concours d'épellation. Les gagnants de chaque finale recevront des récompenses. Le grand prix provincial pour le concurrent qui se sera classé premier est une montre en or et le 2e prix, un ensemble stylo et crayon.

Le concours annuel d'épellation se tiendra de nouveau cette année. Le grand concours d'épellation, lancé dans la province par l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba, en est à ses débuts, d'après le programme. Le concours d'élimination sera tenu en novembre dans toutes les régions locales du Manitoba. Tout garçon ou toute fille des grades 1 à 8, âgé de moins de 16 ans au temps des finales provinciales en janvier, est éligible.

Le premier de chaque école prendra part au concours régional, la région correspondant au district sous la surveillance de l'inspecteur d'école local de chaque concours régional. Les élèves qui se seront classés premiers et deuxièmes devront ensuite concourir avec les représentants de trois, quatre ou cinq régions dans les semi-finales où l'on nommera les élèves qui devront participer au match de championnat à Winnipeg.

Les gagnants de chaque catégorie seront récompensés: une montre en or sera décernée à celui ou celle qui aura mérité le championnat provincial et un ensemble stylo et crayon au concurrent qui se sera classé deuxième.

Un mineur . . . gêné

Un client, mineur, se présente et montre son pied gonflé.

Après l'avoir examiné, le médecin lui dit:

— Montrez-moi l'autre.

Ah! non, répond vivement notre homme.

Et pourquoi? demande le docteur étonné.

— Parce que voilà . . . l'autre il n'est pas lavé . . .

DEVINETTES

Q. — Quand je n'ai plus le sou, je ne fais que rire. Qui suis-je?
R. — Le sourire.

Q. — Quel est le meuble le plus ancien dont on fait encore usage?
R. — C'est la table de multiplication.

Q. — Qu'est-ce qui boit beaucoup et n'a pourtant jamais soif?
R. — Un papier buvard.

Q. — Qui fait le tour du bois sans y pénétrer?
R. — L'écorce.

Q. — Qu'est-ce qui ressemble le plus à la moitié de la lune?
R. — L'autre moitié.

Q. — Quelle est la plante sur laquelle on marche sans crainte de l'abimer?
R. — La plante des pieds.

MOTS DE PASSE

Dans tous les pays du monde, le consommateur achète des produits. Mais dans la province de Québec, le consommateur, plus habile ou plus favorisé, "obtient" des produits.

Ainsi, il obtient une maison de son agent d'immeuble (qui ne demande pas mieux que de la lui vendre); il obtient un billet d'autobus du conducteur (exploit rare aux heures d'affluence); il va même jusqu'à obtenir une lotion capillaire bien connue en braquant la pointe de son revolver sur n'importe quel dépositaire de son choix.

Est-ce à dire qu'il faille tant parlementer, faire de démarches, ruser ou menacer pour acheter un quelconque article dans la province de Québec? Evidemment non. Le pauvre Québecois a déjà bien assez de mal à obtenir ce qu'il revendique naïvement sans argent: qu'on le laisse au moins acheter tranquillement ce qu'il peut se payer!

Le dictionnaire est assez clair: obtenir, c'est parvenir à se faire accorder ce qu'on demande, parvenir à un effet, à un résultat. On obtient donc une faveur, un emploi, un éclairage, ou la main de sa bien-aimée. On n'obtient malheureusement pas assez de bon français dans notre publicité.

La Coporation des Traducteurs professionnels du Québec.

CITE DU VATICAN — D'intéressantes révélations ont été faites au cours du congrès franciscain d'études bibliques, qui s'est achevé, au couvent de St-Sébastien, sur les résultats des fouilles effectuées récemment en Terre sainte. Le R. P. Igino Maistrello a indiqué dans un rapport que les découvertes archéologiques faites à Nazareth et au mont des Oliviers notamment ont confirmé l'exactitude des indications de lieu fournies par les Evangiles.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 8

Images de MARIE PIGNAL

LES BERGERS ET LES ROIS



Près de Bethléem, des bergers se chauffent, la nuit est tranquille. Soudain, un personnage lumineux paraît à leur côté. Nul ne l'a entendu venir. Les bergers ont peur . . .

Mais l'ange a une figure radieuse. Il parle, sa voix est comme une douce musique.



« Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche », a dit l'ange. Ces hommes simples croient ces paroles. Ils prennent leur bâton et se mettent en route pour Bethléem. Avec quelle joie ils découvrent le beau petit enfant, que sa maman a tiré de la crèche pour le leur présenter.



Des « mages », c'est-à-dire de savants et puissants personnages avaient vu un astre inusité dans le ciel d'Orient. Ils savaient que ce signe indiquait la naissance d'un roi divin au pays de Judée. Montés sur leurs chameaux, ils traversent le désert pour venir l'adorer.



Arrivés à Jérusalem, ils demandent où se trouve cet enfant merveilleux, mais les gens de la rue ne savent pas . . .

Ce petit pauvre, arrivé par une nuit d'hiver dans une mangeoire d'animaux, au fond d'une grotte où s'abritent le bétail et les miséreux, cela n'a pas fait beaucoup de bruit.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Notes agricoles

Première Conférence nationale sur les pommes de terre

La qualité des pommes de terre et la conservation de cette qualité jusqu'à la table ont servi de thème principal à la première Conférence nationale sur les pommes de terre au Canada, au Collège d'Agriculture de l'Ontario. Assistaient à cette conférence environ 275 producteurs de pommes de terre, divers représentants commerciaux parmi lesquels des fournisseurs, des hommes d'affaires et des spécialistes en nutrition, ainsi que des experts du ministère fédéral d'Agriculture et des ministères des diverses provinces.

M. E. G. Paige, du Service des marchés, à Ottawa, a souligné l'importance de la qualité des pommes de terre au niveau du détail qui, de nos jours, absorbe environ les trois quarts de la récolte. L'avènement d'emballages de petit format, dit-il, a fait entrer les pommes de terre en concurrence plus directe avec les autres produits alimentaires. Aujourd'hui, la ménagère peut examiner à loisir tout ce qu'on lui offre et rejeter ce qui ne lui convient pas.

Il ne suffit pas que l'emballage soit attrayant. La ménagère n'a jamais entendu parler du degré de tolérance d'avaries comme les blessures, la pourriture sèche, etc., dans la catégorie Canada no 1 et ces ques-



tions ne l'intéressent pas. Elle reconnait qu'un sac de pommes de terre est bon après l'avoir examiné de près et exige que tous les tubercules soient intacts. Elle a à choisir entre mille, aussi bien dans l'achat de pommes de terre que de tout autre produit, et elle se guide sur la qualité. Nous ne sommes plus au temps où il suffisait de faire un emballage qui se conformait tout juste au minimum prescrit par la loi.

Il devient de plus en plus à la mode d'offrir des pommes de terre pelées d'avance aux hôtels, restaurants, aux chemins de fer surtout où l'on dispose d'un minimum d'espace. Cette coutume peut s'étendre à d'autres débouchés, aux institutions comme aux magasins de détail.

La production des flocons de pommes de terre au Canada a presque doublé au cours des cinq dernières années, selon M. Paige. Alors qu'en 1952 il s'est fabriqué 10 millions et demi de livres de flocons, il s'en est produit 20 millions en 1956. Cette année et l'an dernier, le Canada a importé de 3 à 3 millions et demi de livres de flocons de pommes de terre. La production de frites congelées de pommes de terre a augmenté rapidement; en 1956, elle se chiffrait à 3.2 millions de livres et l'on avait importé en outre 1.6 million de livres. Les fabricants doivent importer des pommes de terre parce qu'à leur avis ils ne peuvent se procurer au pays la quantité voulue de tubercules qui se prêtent à la fabrication des flocons.

M. Ora Smith, directeur des recherches, "U.S. National Potato Chip Institute", a déclaré que le choix des pommes de terre pour faire des flocons est lié à la catégorie, à la variété, au poids spécifique, à la maturité et aux conditions d'entreposage avant l'achat. Le classement indique la grosseur, l'apparence extérieure et les défauts, mais à lui seul ne traduit que peu l'aptitude des pommes de terre à produire des flocons croustillants, savoureux et d'un brun doré clair.

Les pommes de terre doivent appartenir à une variété à poids spécifique élevé, ce qui indique une faible teneur en eau; cette dernière se mesure facilement et rapidement au moyen d'un hydromètre à pommes de terre. Il ne s'est trouvé aucune variété qui convienne à toutes les régions. Une variété peut faire l'affaire à un moment de l'année, mais ne pas donner satisfaction à une autre période ou lorsqu'elle a été cultivée dans des conditions différentes.

La maturité, dit-il, est très souhaitable dans ce cas; en se servant de tubercules peu mûrs, on obtient peu de flocons, mais leur teneur en huile est élevée. Une fois entreposés, ces tubercules peu mûrs ont, plus que les tubercules mûrs, tendance à produire des flocons foncés.

M. Kenneth F. Nielson, du ministère de l'Agriculture à Ottawa, résuma à grands traits les effets des engrais chimiques sur la qualité des pommes de terre. De l'ensemble des résultats obtenus aux fermes expérimentales de Fredericton, de Charlottetown et d'Ottawa, il a conclu que les tubercules les mieux pourvus en matière sèche étaient produits sans engrais chimique du tout, ce qui coïncidait avec des piètres rendements.

Les matériaux qui fournissent les trois principaux éléments (azote, phosphore et potasse) ont réduit la matière sèche. Le muriate de potasse, qui contient du chlore, a plus abaissé le pourcentage en matière sèche que ne l'a fait le sulfate de potasse, mais l'absorption de doses excessives de potasse peut avoir contribué en grande partie à l'action déprimante du chlore sur la teneur en matière sèche. En général, de conclure M. Nielson, si les engrais chimiques influent sur la teneur en matière sèche, ils agissent souvent d'une façon moins décisive que les différences d'une variété à l'autre, les différences de conditions climatiques, de texture du sol ou de drainage. On a pu observer également que la teneur en matière sèche tend à augmenter avec la maturité des tubercules.

Le traitement des pommes de terre pour empêcher la germination présente plusieurs avantages, a déclaré M. Everett W. Franklin, du département de l'horticulture, Collège agricole de Guelph. Ce traitement réduit la perte de matière sèche et de volume, et dispense de l'enlèvement des germes. A son avis, la meilleure méthode encore trouvée consiste dans la pulvérisation du feuillage à l'hydrazide maléique, après que les tubercules sont formés mais avant que les tiges soient mortes ou détruites, soit de deux à six semaines avant la récolte. On n'applique ce traitement qu'à la partie de la récolte à entreposer pour mise en vente après le 1er janvier.

Une fois l'entrepôt rempli de tubercules traités, il est recommandable, selon M. Franklin, de les soumettre à des températures variant de 60 à 65° F. dans une atmosphère humide. Par la suite, la température d'entreposage devrait être abaissée à 50° F. et maintenue à ce degré pendant que l'humidité relative est gardée à environ 90 pour cent durant toute la période d'entreposage.

M. N. M. Parks, de la Division de l'horticulture, à Ottawa, a réparti la qualité des pommes de terre en trois catégories. Vient d'abord la valeur alimentaire, qui représente la teneur en calories ou valeur énergétique, ainsi que la teneur en vitamines et en matières minérales. La valeur alimentaire, dit M. Parks, dépend pour une bonne part des qualités inhérentes à la variété, mais subit l'influence du sol, du climat, des maladies et d'autres conditions auxquelles la plante est exposée durant sa croissance; la valeur alimentaire est encore liée au stade de maturité, aux conditions d'entreposage, aux modes de préparation et de cuisson des tubercules.

La valeur marchande, selon M. Parks, a trait principalement aux caractères extérieurs comme la forme, la grosseur, la couleur de la peau et l'état des tubercules, caractères qui subissent fortement l'influence du milieu sans égard à la variété.

La valeur culinaire se rapporte à la couleur des tubercules après la cuisson, à la texture (consistance farineuse) et à la saveur. La valeur culinaire dépend des caractères propres à la variété aussi bien que des conditions de culture et d'entreposage.

— Pas de lutte, pas de victoire; pas de danger, pas d'héroïsme; pas de passion, pas de vertus.

Cte de BELVEZE.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le 500e but de Maurice Richard a certainement été l'événement sportif le plus important du mois d'octobre et sera certainement un des plus importants de la saison et de l'année 1957. Jamais le Forum n'a vibré autant sous le poids des bravos que lorsque Richard marqua ce but, un sommet dans sa carrière. Personne n'aurait osé prédire que cet athlète de 36 ans, qui est certainement l'athlète de l'année, atteindrait si rapidement son objectif. En six parties, Richard a marqué sept buts et il s'est mérité les manchettes des plus grands journaux de l'Est du Canada et des Etats-Unis.

Il y a longtemps que ceux qui insultaient Richard en disant qu'il n'était qu'une vedette du temps de guerre ont dû humblement lui rendre hommage. Richard n'a pas cessé de briller et il joue probablement du hockey aussi spectaculaire aujourd'hui qu'il le faisait durant les années 1940. Quelle revanche pour cette vedette qui a surmonté des handicaps formidables. Qu'on se souvienne de toutes les tactiques illégales employées contre Richard, de tous les coups qu'on lui a donnés, de l'affaire Campbell qui restera parmi les pages les plus noires de l'histoire du hockey. Il a fallu presque un an pour que le public connaisse tous les faits dans cette affaire et la Nationale n'en est pas sortie avec les honneurs de la guerre.

Mais Richard domine toutes ces mesquineries. Il demeure le plus grand et le meilleur des joueurs de hockey des temps modernes. Il le prouve chaque fois qu'il saute sur la glace et il l'a prouvé en dépit des blessures, des maladies et des accidents. Qui pourra prétendre pouvoir faire mieux à l'heure actuelle?

Variété

Quand on lit la liste des noms des gardiens de buts qui ont été déjoués par Richard aux tournants importants de sa carrière, on ne peut qu'être impressionné par l'habileté qu'il a démontrée. C'est en 1942 que Richard marquait son premier but contre les Rangers de New-York. McAuley, des Rangers, gardait les buts de cette équipe quand Richard marqua son 50e but en novembre 1944. Mike Karakas a été un des bons gardiens de buts de la Nationale, mais c'est lui qui défendait la citadelle des Eperviers quand Richard enfila le 100e but en décembre 1945. Turk Broda fut la victime de 150e but marqué deux ans après la guerre. Sugar Jim Henry se fit déjouer pour le 200e but et on parlait déjà des chances de Richard de briser le record de Nels Stewart.

A Boston, alors que Gélineau était dans les filets, c'est le 250e; Sawchuck fut la victime du 300e. Exactement dix ans, jour pour jour après avoir marqué son premier but dans la Nationale, Richard devenait le meilleur compteur de tous les temps en déjouant Al Rollins pour son 325e but. On était au 10 novembre 1952.

Où s'arrêterait la poussée de Richard? Les experts lui préféraient un autre joueur à l'aile droite, mais il n'en continuait pas moins à marquer des buts. Sawchuck était dans les buts pour le 350e, Rollins pour le 400e et Worsley pour le 450e! Glen Hall a eu l'honneur d'être sur la glace quand le 500e a été compté. On aura remarqué que Richard n'a pas compté 100 buts durant les années de guerre, mais qu'il en a marqué 400 durant les années qui suivirent. Quel exploit.

Blessé

On n'en finit plus de parler de Richard et de sa carrière. Toutes les blessures dont il a été victime et toutes les maladies qui lui ont fait manquer des tas de joutes ne sont jamais parvenues à briser son désir de réussir coûte que coûte. Il a encaissé, reçu et donné sans jamais se détourner de son but: jouer sa position au meilleur de sa connaissance pour faire gagner son équipe. Nous nous souvenons d'un soir à Toronto où il marquait trois buts au cours d'une joute. Des photographes voulaient le faire sourire, mais Richard refusait: les Canadiens avaient perdu la partie en dépit de tous ses efforts et il se fichait pas mal de savoir s'il avait compté trois buts ou quatre: "Qu'importe mes trois buts; nous avons perdu".

Richard semblait au déclin de sa carrière, il y a deux ans, quand on a eu l'idée géniale de le faire jouer avec son frère, Henri. Quel stimulant pour ce lutteur. Personne n'allait lui montrer qui était roi et maitre dans la Nationale. Il fit des merveilles avec des joueurs presque assez jeunes pour être ses fils. Et pourtant n'avait-on pas prédit son déclin quand Elmer Lach quitta l'équipe? Quand on l'enleva d'avec Béliveau pour le mettre sur la "deuxième ligne", comme disaient les malins. La deuxième ligne ne tarda pas à devenir la première et le restera sans doute encore toute la saison.

Nous avons vu Richard marquer des buts impossibles, retenu par un et même deux joueurs. Nous l'avons vu le visage couvert de sang donner des victoires à son équipe. Chaque fois que nous l'avons vu à l'oeuvre, nous avons mieux compris pourquoi on lui donnait le titre de monsieur Hockey: il est le prototype du très grand joueur.

Le Conseil des arts veut des suggestions

TORONTO — L'hon. Brooke Claxton, président du Conseil des arts, organisme récemment fondé, est en quête de "suggestions constructives" sur la façon de disposer d'une somme de $50,000,000.

C'est là la somme dont dispose le Conseil pour aider financièrement les universités. Il possède également les intérêts d'une autre somme de $50,000,000 pour encourager les arts et les humanités.

AU POSTE CBWT

Music Hall

Le dimanche 27 octobre, de 2 h. 30 à 3 h. 30, le "Music Hall" sera en vedette: Varel Vailly et les chanteurs de Paris, Claire Gagnier, Yoland Guérard, Jean Desprez, Juliette Béliveau (comédienne), les frères Goriani, Elizabeth et Collin (acrobates) et l'orchestre de 25 musiciens, dirigé par Art Morrow.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 27 octobre, de 3 h. 30 à 4 h. 30, le "Théâtre populaire" met à l'affiche une oeuvre originale d'Yves Thériault intitulée "Fabienne". Ce drame psychologique, qui a pour cadre un hôpital et pour héros un médecin et une infirmière, fera retrouver aux téléspectateurs des comédiens bien connus tels que Gérard Poirier, Jani Pascal, Marc Favreau, Thérèse Arbic et Rita Emond.

Le rôle-titre cependant sera joué par une jeune vedette qui apparaîtra pour la première fois à la télévision. Elle est encore inconnue du grand public qui pourra juger de son talent après la représentation de "Fabienne".

Ce talent, les organisateurs du "Théâtre populaire" l'ont consacré officiellement en confiant sans hésiter un premier rôle à Céline Léger pour ses débuts sur nos écrans.

Céline Léger est une toute jeune fille, charmante de simplicité, légèrement romantique et un peu timide, la première étonnée de la chance qui lui échoit. Pourtant cette grâce ne lui est pas tombée du ciel. Elle la doit à ses dons réels de comédienne et au travail énorme qu'elle a fourni durant ses années d'études.

Après avoir complété son cours secondaire au Collège Marie de France, Céline Léger s'inscrivit aux cours de Théâtre du Nouveau Monde où elle étudia avec Jean Dalmain, dont elle garde un excellent souvenir. Après l'école du Nouveau Monde, ce fut le Conservatoire d'Art dramatique de la province de Québec.

— L'esprit est tout le contraire de l'argent: moins on en a plus on en est satisfait.

Paul MASSON.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Concours no 2

Nous présentons aujourd'hui le deuxième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 9 novembre à:**
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.

N.B.—Toutes suggestions venant des professeurs et des élèves de nos écoles manitobaines seront étudiées et adoptées afin de rendre le concours plus intéressant.

Donc, invitation toute spéciale aux écoliers de nos paroisses canadiennes-françaises d'envoyer leurs **participations**.

Classes 7 à 12:

1) We are wandering here and there
2) I'll buy all the apples you have.
3) He runs into debts everywhere.
4) He makes faces at you.
5) The prisoners met death by the sword.
6) He likes to waste time on trifles.
7) He is heartless.
8) Do this work three times running.
9) He speaks fluently.
10) Crops are very heavy this year.

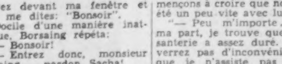
Classes 4 à 6:

1) Is your father ill?
2) Do not hide in the house.
3) Do not play on the bed.
4) We have our rubbers.
5) Will you have some potatoes.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....



J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 32

"Son sursaut d'indignation était suivi de protestations qui laissaient Larry indifférent et il insistait avec bonhomie.

"— Qu'est-ce que ça peut vous faire? Un homme comme vous n'a rien à redouter, n'est-ce pas? Vous avez un alibi inattaquable, si on songe à vous demander votre emploi du temps de cette soirée. Et puis, vous connaissiez Morin. C'était, sinon un ami, du moins un employé avec lequel vous aviez de fréquentes conversations. Tout le monde ici en avait. On n'est pas toujours d'accord, bien sûr: mais c'était lui qui payait et enregistrait tous les marchés... Alors, il était au courant de vos petits secrets. Approchez donc, ces messieurs de la police vont vous dire ce que vous devez faire. N'est-ce pas, monsieur le chef de district?

"— Qui est cet individu? protestait Borsaing, qui s'énervait visiblement.

"— Un journaliste, monsieur le directeur commercial, un simple journaliste, que cette histoire passionne. Quel beau reportage si, grâce à moi, grâce à mon idée de compléter la reconstitution, on parvenait à confondre le vrai coupable!

"— Je ne supporterai pas...

"— Si, monsieur, disait Larry, qui avait sorti de sa poche une petite matraque en caoutchouc qu'il faisait sauter dans sa main.

"Borsaing avait changé de couleur, mais personne ne paraissait le remarquer. Il dut se rendre compte que ses protestations sonnaient mal, il se tourna, plus calme, vers le chef de la police.

"— Je ne comprends pas qu'on autorise des journalistes à intervenir dans des affaires de ce genre.

"— Son idée n'est pas mauvaise et nous allons essayer de refaire ce qui s'est passé. Bien entendu, monsieur, je trouve la plaisanterie de ce jeune journaliste parfaitement déplacée et, si vous le désirez, je vais désigner quelqu'un d'autre...

"— Pourquoi? dit nonchalamment Larry. Moi, je me propose pour remplir le rôle de Morin. Reconnaissez qu'il n'est pas drôle, ajouta-t-il avec un grand rire. Allons, monsieur Borsaing, un bon mouvement... et quand je dis un bon mouvement, vous me comprenez... J'espère que vous n'allez pas, avec cette petite matraque, que je vous confie — toute semblable je suppose à celle qui a servi au meurtrier — me faire subir le sort du pauvre comptable. Sortez donc dans la cour, un de ces messieurs vous accompagnera et vous reprendrez la place exacte que le Tchèque a dû occuper avant de sauter dans la pièce.

"Borsaing n'avait plus protesté. Il dut croire à ce moment que Larry savait tout et il cherchait à gagner du temps. Un silence impressionnant avait suivi son départ. Quand il parut à la fenêtre, notre ami expliqua:

"— Je suis donc Morin. Je termine mon travail en vous attendant, car vous devez venir me parler. Ce n'est pas notre première conversation de ce genre, à une heure aussi tardive, mais, chose curieuse, on ne les a jamais remarquées. Donc, vous arrivez devant ma fenêtre et vous me dites: "Bonsoir".

"Docile d'une manière inattendue, Borsaing répéta:

"— Bonsoir!

"— Entrez donc, monsieur Borsaing... pardon, Sacha!

"L'autre escaladait la fenêtre et Larry, avec à peine l'air d'ironiser, remarqua:

"— Vous êtes très souple, cher monsieur. Continuons. Vous vous approchez de la table et Morin vous dit:

"— Cette fois, il faut en finir, ou bien vous allez à la direction générale vous expliquer vous-même, ou bien je transmets ce livre où apparaissent toutes vos malversations.

"Borsaing avait reculé, extrêmement pâle, tandis que Larry, ayant sorti du tiroir de la table un registre, le brandissait en poursuivant:

"— Vous vous êtes mis dans un fameux pétrin, Bosaing.

"— Je ne vous permets pas... Messieurs, allez-vous me laisser insulter par ce fou?

"— Ne vous énervez pas, cher monsieur, nous recherchons la vérité et vous nous aidez.

"Son livre à la main, il s'approchait de Borsaing et, attaquant soudain:

"— Pouvez-vous nous dire pourquoi un registre tout semblable à celui-ci a disparu de la comptabilité de Morin; un registre sur lequel figuraient vos transactions de deux mois, les plus importantes, celles sur lesquelles avaient porté vos plus scandaleux bénéfices? Ne parlez pas maintenant, ce que vous diriez ne serait que mensonges... Vous avez assommé Morin, monsieur Borsaing!

"— Vous êtes fou!

"— Et vous lui avez volé... non pas les billets étalés sous vos yeux, mais ce livre qui vous accusait. Vous avez agi comme un homme pris de panique et le hasard vous a servi, qui a placé sur le lieu du meurtre un autre, sur lequel ont pesé des charges qui vous auraient accablé. Personne n'a regardé de votre côté et vous aviez presque réalisé, sans le faire exprès, un crime parfait.

"Borsaing essayait de faire bonne contenance, mais le flegme des policiers, l'assurance de Larry l'empêchaient de se ressaisir. Il tenta de railler:

"— Quelle imagination! Ce n'est pas journaliste que vous devriez être, c'est romancier!

"J'étais resté silencieux, suivant, haletant, ce débat d'où dépendait toute ma vie. Borsaing se tournait de mon côté et jetait, méprisant:

"— Vous avez le coupable. Que cherchez-vous d'autre?

"Je ne pus me contenir et je m'écriai:

"— Morin m'avait confié qu'il vous tenait pour un voleur et qu'il allait, si vous ne consentiez pas à rembourser, vous dénoncer à la direction générale.

"— Enfin, messieurs, s'exclama Borsaing, en s'adressant aux policiers, allez-vous faire cesser cette comédie? Je vais me trouver dans l'obligation de porter plainte auprès de vos supérieurs. J'admets l'humour des journalistes jusqu'à un certain point, mais que vous laissiez cet assassin...

"— Nous ne sommes pas certains, monsieur Borsaing, de sa culpabilité et même nous commençons à croire que nous avons été un peu vite avec lui.

"— Peu m'importe... Pour ma part, je trouve que la plaisanterie a assez duré. Vous ne verrez pas d'inconvénient à ce que je n'assiste pas jusqu'au bout à...

"— Certainement, monsieur, dit lentement le chef de la police, si vous voulez bien auparavant m'expliquer pourquoi nous avons retrouvé au fond d'une de vos valises cette petite matraque que vous tenez précisément à la main?

"D'un geste violent, Borsaing avait rejeté l'arme, comme si elle eût été du fer rouge et qu'elle lui eût brûlé la main.

"L'assurance qu'il avait reprise en essayant d'intimider les policiers l'abandonna brusquement.

"De cet instant, tout a été facile et rapide. La matraque découverte par Larry comme la disparition du livre de caisse de Morin accablaient Borsaing qui avoua tout.

"Un peu plus tard, il quittait le bureau entre deux policiers, alors que j'étais libre... ou presque. Le temps de procéder à quelques formalités indispensables et on m'autorisait à partir, en compagnie de Larry, sous la promesse que je me tiendrais, à mon arrivée à Montréal, à la disposition des services d'immigration.

Elle l'avait écouté sans l'interrompre et aux derniers mots, elle interrogea, anxieuse:

— Que va-t-il se passer?

— Sacha doit être expulsé, je te l'ai dit.

— Je ne veux pas, fit-elle, véhémente.

— Doucement, ma précieuse. Sacha doit quitter le Canada, puisqu'il n'est pas, ne peut pas être en règle avec les autorités, mais on lui accorde cependant un délai de grâce: le temps pour Luc Eterval d'apparaître et de prendre à Rivière-la-Paix le poste de sous-ingénieur, pour lequel un contrat vient de lui être signé par la compagnie.

— Ce qui veut dire?

— Que Sacha a le droit d'attendre ici que les papiers d'identité de Luc Eterval, envoyés par son père, arrivent au Consulat de France. Ce jour-là, Sacha aura définitivement disparu.

— Je le regretterai, fit-elle, rêveuse. C'est lui que j'ai aimé.

— Veux-tu dire que tu n'aimeras pas Luc Eterval?

Il avait soulevé son menton pour l'obliger à le regarder. Elle sourit, mélancolique.

— Luc est devenu si fort qu'il n'a presque plus besoin de moi... tandis que Sacha...

— Plus besoin de toi, ma précieuse... Mais sans toi, je n'aurais rien pu faire. S'il me fallait renoncer à toi, j'aimerais mieux mourir.

Son visage s'était rembruni et, passant sa main sur les traits chéris qui se creusaient, elle demanda:

— Qu'y a-t-il encore?

— Larry est là. Il est venu avec ton père et avec moi.

— Je ne vois pas ce qui t'attriste. Tu n'es pas jaloux...

— Si tu allais plus tard regretter de m'avoir choisi... Il t'aime, lui aussi...

Elle rit, avec l'insouciance un peu cruelle des gens heureux, qui oublient si facilement les chagrins des autres.

— C'est toi que j'ai voulu... dès le premier jour.

Il se pencha vers ce visage offert, vers ce sourire tout éclatant d'amour et, contre ses lèvres, il murmura:

— J'ai si peur de ne pas te mériter.

FIN



Cette religieuse qui sonne de la trompette est un membre de l'ensemble symphonique organisé récemment et qui se compose de 130 religieuses enseignantes, de l'archidiocèse de Boston. La "première" représentation fut rendue par le groupe lors d'une assemblée locale de la "National Catholic Music Educators' Association". (NC)

L'Halloween, fête intime

La nuit tombée, le 31 octobre prochain, des bandes de sorcières, de chats noirs et de gnômes bizarrement attifés, déambuleront dans les rues sombres des villes avec un frou-frou de robes longues et de rires étouffés. De porte en porte, n'ayant pour toute arme qu'une malédiction ancienne et oubliée, ils iront, quêtant bonbons, jouets, pièces de monnaie; car l'Halloween est le seul soir de l'année où les enfants soient vraiment rois.

Mais l'Halloween n'a pas toujours été cette fête riante et fraîche. Les encyclopédies nous apprennent au contraire que jadis, au temps où régnait sur les pays celtiques l'organisation théocratique des druides, l'Halloween désignait la nuit néfaste où le dieu des morts invitait les âmes errantes à se manifester sur terre et où villageois et citadins allumaient des feux de camps pour éloigner de leur demeure les fantômes et les esprits affamés de chaleur humaine.

De nos jours, l'Halloween a perdu ce caractère terrifiant. La tradition seule subsiste dans cette procession d'enfants costumés qui, sonnant à votre porte, vous demandent la charité. Pourquoi ne pas leur offrir, alors, un morceau de notre Gâteau fondant au chocolat? Sa fine saveur, l'éclat blanc de son glaçage couronné de coco, saura, sans aucun doute, rassasier ces fantômes modernes et rieurs, affamés de sucreries.

Gâteau fondant au chocolat

Donne un gâteau carré de 8 pouces.

3 onces de chocolat non sucré
$1\frac{2}{3}$ tasse de farine tout usage, tamisée une fois
ou 2 tasses de farine à pâtisserie, tamisée une fois
$2\frac{1}{2}$ c. à thé de poudre à pâte
$\frac{3}{4}$ de c. à thé de sel
$\frac{1}{2}$ tasse de beurre
$1\frac{1}{4}$ tasse de sucre granulé fin
2 oeufs
1 jaune d'oeuf
$\frac{3}{4}$ de tasse de lait
1 c. à thé de vanille

Graisser un moule carré à gâteau de 8" et doubler le fond de papier ciré graissé. Préchauffer le four à 325° F. (peu chaud). Faire fondre, puis refroidir le chocolat. Tamiser ensemble la farine à pâtisserie ou tout usage, la poudre à pâte et le sel.

Défaire le beurre en crème; incorporer graduellement le sucre. Ajouter les oeufs et le jaune d'oeuf, un à un, en battant bien après chaque addition. En remuant, ajouter le chocolat fondu. Mélanger le lait et la vanille. Ajouter les ingrédients secs tamisés à la préparation défaite en crème en alternant avec le lait aromatisé et en brassant délicatement après chaque addition. Verser la pâte dans le moule graissé. Cuire à four préchauffé 55 minutes environ.

Laisser reposer le gâteau dans son moule pendant 10 minutes sur une claie à gâteau, puis le démouler et enlever le papier ciré. Bien laisser refroidir le gâteau. Glacer ensuite avec le Glaçage à la vanille, dont la recette suit, et garnir de coco râpé ou égrené.

Glaçage 7 minutes à la vanille

Donne assez de glaçage pour garnir le dessus et les côtés d'un gâteau carré de 8 pouces.

1 blanc d'oeuf
1 tasse de sucre granulé fin
$\frac{1}{4}$ de tasse d'eau froide
$\frac{1}{2}$ c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de vanille

Mélanger le blanc d'oeuf non battu, le sucre et l'eau froide dans un bain-marie, au-dessus de l'eau bouillante. Cuire en battant constamment avec un fouet rotatif ou un malaxeur électrique à grande vitesse jusqu'à ce que le glaçage forme des pics qui se tiennent. Retirer de sur l'eau bouillante et toujours en battant, ajouter la poudre à pâte et la vanille.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9927
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Un petit geste et on vous dira sociable

— Vous passez sur la rue. Une dame échappe sa bourse ou un autre objet. Vous le ramassez, lui remettez. Elle vous trouvera sociable.

— Vous aidez une vieille dame, un aveugle, un enfant à traverser la rue. Votre entourage vous admirera et... la personne à qui vous rendez service aussi.

— Vous entrez dans un magasin. Une personne vous suit. Vous retenez la porte en la regardant aimablement. Elle se dira: "Ce qu'elle est gentille à côté de tant d'autres qui nous "claquent" la porte au nez".

— Vous vous faites demander un renseignement par quelqu'un. Vous ne pouvez le donner, faute de connaissance, mais vite vous trouvez une solution: "Adressez-vous à tel numéro on vous renseignera"; ajoutant à cela un visage accueillant et sympathique. La personne repartira charmée et conclura certainement: "C'est plaisant de parler à des personnes 'de même'. Dommage qu'il n'y en ait pas plus".

— Vous montez dans l'autobus et par hasard, vous trouvez une place libre: quelqu'un qui descendit au moment où vous montiez. L'arrêt suivant bien des gens montent aussi. Parmi eux, une jeune dame qui, selon les apparences, attend un bébé bientôt: sans attendre, vous souriez à cette future maman et lui offrez gentiment votre place. Toute heureuse elle l'accepte et vous dit: "Vous êtes trop aimable mademoiselle". Encore là vous laissez une trace qui va droit au coeur. On se souviendra de ce geste et on le répétera sûrement à cause de vous.

— Vous allez au magasin et vous ajoutez quelques mots aimables à l'endroit de la personne qui vous sert: "Vous semblez avoir beaucoup d'ouvrage". Je vous félicite de garder toujours un beau sourire pour les clients", etc... Même si la jeune fille a le goût de s'impatienter, votre compliment l'arrêtera à temps. Et ça peut-être cinq, dix, quinze, vingt fois où elle aurait eu raison d'être moins affable.

— Vous sortez et offrez à votre mère, vos frères ou vos soeurs, de faire leurs commissions. Tout le monde est content; Berthe et votre mère, en particulier, qui avaient des choses pressantes à faire venir de l'épicerie. Vous les tirez d'embarras et l'esprit familial prend de la force. Les plus jeunes prendront le pli que vous leur montrez par votre exemple.

— Vous êtes à l'ouvrage, il arrive un travail "plat" à faire. Vous en acceptez une partie sans laisser paraître de dépit. Tous, sans vous le dire, vous admirent et, vous remontez dans leur estime.

Et que d'autres petits gestes ferez-vous, qui continueront de rendre votre entourage heureux et fera dire ou penser par tous, que vous êtes "sociable".

Le monde souffre, justement parce que trop de gens ne pensent pas d'être comme vous: "sociable". Bon nombre vivent comme si tout leur était dû, comme s'ils étaient propriétaires du monde. "Moi" voilà le centre de toutes leurs activités. Ce qui va à l'encontre de cela, ils s'organisent pour s'en éloigner, le faire disparaître. Pourtant, on est si heureux quand on fait comme vous...

D'autant plus, qu'appartenant à une société, on devient une partie de cette dite société, avec un rôle à jouer, une fonction sociale à remplir pour le bonheur et l'épanouissement des autres, en même temps que du nôtre. Société humaine, société divine: deux plans qu'on ne peut séparer, et dont on doit tenir compte dans toute notre attitude, nos manières de voir, de faire, d'agir envers les autres.

Continuons de répéter ces petits gestes de rien et... nous deviendrons de plus en plus sociables.

Blanche LEPAGE.

Moi, je la cache

C'est la distribution des prix, au pensionnat X... Les 19 graduées sont là, assises en demi-cercle devant un parterre de parents et d'amis, couronnées de lauriers, gantées de noir, impeccablement dignes dans leur règlementaires robes noires à collet et poignets blancs. Tour à tour, dix fois, vingt fois, elles se lèvent à l'appel nominal et, saluant d'une courbe gracieuse les applaudissements d'honneur, viennent cueillir aux mains amies leurs gerbes de prix. Chaque fois, triomphe la fine fleur intellectuelle de la jeunesse féminine. Et j'écoute, et j'applaudis, inlassablement charmé... Exemple:

L'orateur. — Prix spécial offert à Mlle X... pour avoir, durant ses dix années d'études dans cette maison, gardé son sourire, sa gaieté, sa bonne humeur.

M. le curé. — Un prix de bonne humeur? Mademoiselle, je vous invite à venir souvent au presbytère...

Mademoiselle. — Et pourquoi donc, M. le curé?

M. le curé (franc comme un papa avec les enfants de sa paroisse). — Vous savez, M. le curé a tellement de tracas et d'affaires, qu'il a bien souvent de la mauvaise humeur. Vous sèmerez de la gaieté et du bonheur.

Mademoiselle (avec un beau sourire d'enfant pour s'excuser). — Oh! moi aussi j'en ai de la mauvaise humeur, mais je la cache!... (Applaudissements).

Cacher ses ennuis

— Mais je la cache!... Le bonheur, le vôtre, le mien, est-il autre chose que cela: cacher, par vertu, tout le long de sa vie, ses misères, petites ou grandes, sous un voile de joie volontaire? S'imposer à soi-même d'être gai, toujours chanter, sourire, lorsque dans l'âme coule un flot d'ennui, de tristesse, de fatigue, d'épreuve? Oui, le secret du bonheur, c'est de faire toujours comme si le bonheur obéissait à nos caprices, et de le faire rayonner autour de nous à profusion.

Moi aussi j'en ai de la misère, dit Mademoiselle, mais je la cache. Premier prix en leçon de choses, et bien mérité, va!...

Valère MASSICOTTE.

Courrier de Louise

Q. — J'ai un petit garçon de 9 ans qui fréquente l'école et qui n'aime pas cela du tout. Comme il est intelligent, je me demande comment il se fait qu'il en soit ainsi. Il sait lire et suit passablement les autres de sa classe, mais il me semble qu'il devrait faire beaucoup mieux. L'autre soir, j'ai remarqué que, en faisant ses devoirs, il se frottait les yeux et qu'il tenait son livre très éloigné de ceux-ci. Croyez-vous que son manque d'intérêt pourrait provenir d'une défectuosité visuelle? J'apprécie votre courrier et vous serais très reconnaissante de votre opinion.

JACQUELINE.

R. — Si l'école que votre enfant fréquente ne reçoit pas régulièrement la visite d'une garde-malade qui examine un peu les yeux et les oreilles des élèves, vous devriez sans tarder consulter un optométriste ou un médecin spécialiste de la vue. Il se peut fort bien que votre enfant souffre d'une fatigue des yeux seulement ou de quelqu'autre trouble qui puisse se corriger facilement à son âge. Je connais un bon nombre de personnes qui ont dû porter des lunettes pendant leurs études ou même pendant les premières années de celles-ci et qui plus tard n'en ont plus eu besoin du tout. La santé des yeux est d'une importance capitale, donc, chère madame, faites examiner votre petit immédiatement. Je vous remercie de vos aimables remarques.

* * *

Q. — Entre camarades, est-il permis aux garçons et aux jeunes filles d'échanger des cadeaux? Nous avons des discussions interminables à ce sujet et vous prions de nous aider à les régler une fois pour toutes. Nous aimerions beaucoup à vous demander toutes sortes de questions mais nous avons peur de vous ennuyer avec nos niaiseries. Merci.

CINQ NIAISES.

R. — Avant de vous répondre, mes chères amies, laissez-moi vous dire que si tout le monde avait la même crainte que vous, le courrier n'aurait pas sa raison d'être et que Louise n'aurait plus qu'à fermer sa "portative", prendre ses quelques bouquins et filer. Ne vous gênez donc pas.

Depuis quelques années, la coutume, qui voulait que les jeunes filles n'acceptent des cadeaux que de leur fiancé et ne fassent des cadeaux qu'à celui-ci, tend à disparaître. Maintenant il est permis aux jeunes garçons d'offrir des cadeaux à leurs amies et celles-ci peuvent les accepter pourvu qu'ils ne soient pas d'une grande valeur, tels que: bijoux, bagues, etc. Si le jeune homme se permet de faire un présent qui dépasse le cadre de la camaraderie, cependant, la jeune fille ne doit pas l'accepter. Si elle est trop timide pour le refuser, le moyen le plus simple consiste à ne rien dire sur le moment, mais à renvoyer le cadeau le lendemain en exprimant par un mot écrit, ses regrets de ne pouvoir conserver un objet dont l'importance n'est pas en rapport avec les relations de camaraderie. Elle ajoutera que cela ne change en rien leurs relations dont elle lui renouvellera l'assurance.

Pour ce qui est des cadeaux que peuvent offrir les jeunes filles à leurs camarades masculins, elles ne doivent jamais prendre l'initiative et obliger de cette façon les jeunes gens à leur en faire. Si une jeune fille a reçu un petit présent d'un ami à l'occasion de son anniversaire, elle pourra lui donner quelque chose pour le sien, mais s'il ne lui a rien donné, elle ne devra pas le faire. Ce qu'elle peut lui donner: un disque, un livre qui traite de son sport favori ou d'autres sujets qui l'intéressent, mais pas de romans sentimentaux. La jeune fille ne doit jamais offrir des fleurs à un homme, même s'il s'agit d'un malade. Dans ce cas, elle lui offrira des fruits, des revues, etc. Même si la coutume est changée, il ne faut tout de même pas abuser et bien rester dans la note. Sans cela, une jeune fille risque de se faire mal juger.

* * *

Q. — Je dois assister à un mariage dans la famille vers le 1er novembre. Il y aura une grande réception et tout le monde sera sans doute très chic. Croyez-vous que je pourrais porter des gants de tricot de coton blancs ou me faudra-t-il en avoir en peau?

PAUVRETTE.

R. — A cette saison, on ne porte plus les gants de tricot. Si vous ne voulez pas faire la dépense d'acheter des gants de peau qui sont généralement assez dispendieux, vous pouvez en avoir en nylon ou en chamoisette qui sont, croyez-moi, très jolis et qui seraient parfaitement convenables.

LOUISE.

Petits conseils

Apprêter rapidement du linge

Si vous désirez apprêter très légèrement votre linge, il vous suffit de mettre une pincée de borax par litre d'eau dans la bouteille d'eau qui vous sert pour humecter votre linge avant le repassage.

Blanc d'oeuf inutilisé

Il vous reste un blanc d'oeuf que vous n'utilisez pas. Qu'allez-vous en faire? Le jeter? Non. Mélangez-le avec le jus d'un demi-citron, ensuite ajoutez quelques gouttes d'eau de Cologne. Voici une lotion parfaite pour rendre vos mains blanches et douces après avoir épluché les légumes qui les ont noircies.

Un moyen de rendre les oignons digestes

Si votre estomac ne digère pas les oignons dorés, voici un moyen de les préparer pour les rendre digestes. Vous les faites blanchir quelques minutes dans l'eau bouillante additionnée de bicarbonate de soude. Vous les faites égoutter, et, ensuite, vous les passez à la poêle comme à l'ordinaire.

Pour conserver les feuillages d'automne

Au cours de vos promenades, vous avez récolté de beaux feuillages roux d'automne et vous voudriez les conserver longtemps. Pour cela, vous allez leur faire subir une petite préparation. Vous les trempez dans de l'eau additionnée de glycérine (une cuillerée à soupe de glycérine pour un litre d'eau). Vous les laissez quarante-huit heures dans cette solution. Vous les faites sécher ensuite, la tête en bas, durant une semaine. Au bout de ce temps, vous pouvez les mettre dans des vases ne contenant pas d'eau.

La spiritualité du veuvage

Extraits d'un discours prononcé par le Souverain Pontife le 16 septembre devant des délégués de 29 pays.

— II —

Bien que l'Eglise ne condamne pas les secondes noces, elle marque sa prédilection pour les âmes, qui veulent rester fidèles à leur époux et au symbolisme parfait du sacrement de mariage. Elle se réjouit de voir cultiver les richesses spirituelles propres à cet état. La première de toutes, Nous semble-t-il, est la conviction vécue que, loin de détruire les liens d'amour humain et surnaturel contractés par le mariage, la mort peut les perfectionner et les renforcer. Sans doute, sur le plan purement juridique et sur celui des réalités sensibles, l'institution matrimoniale n'existe plus; mais ce qui en constituait l'âme, ce qui lui donnait vigueur et beauté, l'amour conjugal avec toute sa splendeur et ses voeux d'éternité, subsiste, comme subsistent les êtres spirituels et libres qui se sont voués l'un à l'autre. Quand l'un des conjoints, libéré des attaches charnelles, entre dans l'intimité divine, Dieu le délivre de toute faiblesse et de toutes les scories de l'égoïsme: il invite aussi celui qui est resté sur terre à s'établir dans une disposition d'âme plus pure et plus spirituelle. Puisque l'un des époux a consommé son sacrifice, ne faut-il pas que l'autre accepte de se détacher davantage de la terre et de renoncer aux joies intenses, mais fugaces, de l'affection sensible et charnelle, qui liait l'époux au foyer et accaparait son coeur et ses énergies? Par l'acceptation de la croix, de la séparation, du renoncement à la présence chère, il s'agit maintenant de conquérir une autre présence, plus intime, plus profonde, plus forte. Une présence qui sera aussi purifiante; car celui, qui voit Dieu face à face, ne tolère pas en ceux qu'il a le plus aimés pendant son existence terrestre, le repliement sur soi, le désouragement, les attachements inconsistants.

Si déjà le sacrement de mariage, symbole de l'amour rédempteur du Christ pour son Eglise, applique à l'époux et à l'épouse la réalité de cet amour, les transfigure, les rend semblables l'un au Christ, qui se livre pour sauver l'humanité, l'autre à l'Eglise rachetée, qui accepte de participer au sacrifice du Christ, alors le veuvage devient en quelque sorte l'aboutissement de cette consécration mutuelle: il figure la vie présente de l'Eglise militante, privée de la vision de son époux céleste, avec qui cependant elle reste indéfectiblement unie, marchant vers lui dans la foi et l'espérance, vivant de cet amour qui la soutient dans toutes ses épreuves, et attendant impatiemment l'accomplissement définitif des promesses initiales.

Telle est la grandeur du veuvage, quand il est vécu comme le prolongement des grâces du mariage et la préparation de leur épanouissement dans la lumière de Dieu. Quelle pauvre consolation humaine pourrait jamais égaler ces merveilleuses perspectives? Mais aussi faut-il mériter d'en pénétrer le sens et la portée, et demander cette compréhension par une prière humble, attentive, et par l'acceptation courageuse des volontés du Seigneur.

(à suivre)

LA CLINIQUE DU COEUR

par le T. R. P. Marcel -M. DESMARAIS, O.P.

Le premier volume d'une série de cinq pour l'année 1957-1958, de "La clinique du coeur", par le T .R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., vient de paraître aux Editions du Lévrier.

Voici quelques extraits de la lettre-préface que S. E. le cardinal Léger a bien voulu envoyer à l'auteur:

"Vous avez voulu donner à votre enseignement oral à la radio une forme plus définitive et vous avez décidé de publier les plus belles leçons de ce cours, original dans sa présentation, mais toujours conforme aux principes immuables de l'enseignement de l'Eglise.

"La science a fait de grands progrès dans le domaine de la chirurgie du coeur, mais le bistouri du plus grand cardiologue ne découvrira jamais les problèmes moraux qui sont souvent à l'origine des troubles cardiaques.

"En effet, le coeur a toujours été considéré comme le siège des plus fortes passions et surtout le foyer de l'amour. Or, comment l'homme peut-il être heureux s'il ne maîtrise pas son coeur et si le rythme de sa vie affective n'est pas conforme aux lois que le Divin Maître a promulguées dans son Evangile?

"Vous présentez la doctrine traditionnelle sous la forme attrayante du cas vécu. C'est pourquoi un grand nombre de vos auditeurs, et peut-être aussi de vos auditrices, ont été pris à leur propre piège... Ils s'attendaient à trouver dans vos exposés une facile approbation de leur vie troublée: ils croyaient que vous approuveriez le désordre de leurs affections, et voici que vos exposés clairs, simples, attrayants et toujours lumineux, furent pour eux la "clinique" où ils découvrirent l'origine de leur mal. Sur leurs plaies béantes, vous aviez versé plus que la lumière."

Le nom de madame

A son mariage, une jeune femme échange son nom de famille pour le nom de famille de son mari. Elle porte ce nouveau nom avec joie et fierté.

Toutefois, elle garde son nom de baptême. Pourquoi, alors, cesse-t-elle d'en faire usage?

Au téléphone, à la fin d'une lettre, dans les journaux, dans les réunions mêmes, elle s'identifie toujours par les initiales ou le prénom de son mari suivi du nom familial.

C'est perdre un peu de sa personnalité, c'est renier sa valeur individuelle que de délaisser si facilement son nom propre, son nom vrai, son nom légal. Mais oui, légal, puisque la loi exige que la signature d'une femme mariée soit composée du prénom de cette femme suivi du nom de famille, ce dernier étant évidemment celui du mari.

Certaines dames, par peur de se déclasser, n'aimeraient pas se présenter ainsi, tout simplement: "Je suis Louise Girard". Or, s'il est grand temps de se débarrasser d'un snobisme désuet, il ne faudrait pas, pour cela, abandonner toute réserve. Cette réserve est typique chez nous, elle existe dans toutes les classes et elle possède son charme et sa dignité.

Pour éviter une intimité indésirable ou trop hâtive, il suffit d'ajouter le mot "madame" à son nom, ainsi: "Je suis madame Louise Girard". Et pourquoi pas? Une célibataire, suivant des règles subtiles, sait quand se servir de "mademoiselle". Ces mêmes règles permettraient à une femme mariée de décider, selon le cas, s'il faut dire madame Girard, madame Louise Girard, ou tout court, Louise Girard.

On dit couramment madame Michelle Tisseyre, madame Geneviève Guèvremont, et bien d'autres encore. Faut-il donc être célèbre pour être soi!

En ce moment, le juge Rinfret revise le statut légal des femmes mariées dans la province de Québec. L'occasion est bonne, il me semble, pour que toutes ces femmes commencent à s'affirmer, à se reconnaître elles-mêmes par l'emploi constant de leur prénom.

Claire WELLS.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 29

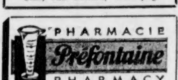
Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE — Demoiselle distinguée, 18 à 20 ans, pour partager avec 2 demoiselles un logement meublé de 5 pièces, dans maison moderne au centre de St-Boniface. Libre 1er novembre. Pour tous renseignements, téléphoner à CEdar 3-4647 après 4.30 à partir du 28 octobre. 29-606-29C.

OPPORTUNITE POUR CHACUN d'augmenter son revenu . . . Devenez notre représentant dans votre région, pour nos 250 produits garantis. Argent à votre portée. Maison progressive accorde commission généreuse aux intéressés. Aucun risque. Familex, Dépt. 96, Station C, 1600 Delorimier, Montréal.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F.



SERVICE CIVIL
(Fédéral)
Analyste de graines
$195-$255

pour la Division des Produits de Plante, Département d'Agriculture à Winnipeg. On peut se procurer les détails et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, chambre 702, 264, ave Graham, Winnipeg 1. 57-W781.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

Opérateurs de radio, $287.50-$362.50; certificat valide de 1ère ou 2e classe de compétence en radio est requis; pour le Département du Transport, Services de l'Air, District de Winnipeg.

Ingénieurs stationnaires (saisonniers), $282.50-$300; certificat de 4e classe est requis; pour Départements du Gouvernement à Winnipeg.

Techniciens météorologiques, $245-$320; diplôme de High School désirable; pour le Département du Transport, Service de l'Air, District de Winnipeg.

On peut se procurer les détails et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, chambre 702, 264 ave Graham, Winnipeg 1. 57-W777

A LOUER — Norwood — Logement de 3 pièces. Téléphone: CHapel 7-7745. 26-553-29C.

GARDE-MALADE DEMANDE à louer petit garage aux environs Hospice Taché. Pour 1er novembre ou plus tôt. S'adresser à Boite 589, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 28-589-29P.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme ou femme âgée. Près autobus. S'adresser à 481, rue Ritchot. 21-432-T.F.

A LOUER — A 147, ave Provencher — Logement de 2 pièces non-meublées. Poêle fourni. Téléphone: CEdar 3-3165. 26-538-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste — Petite maison: 3 pièces. Chauffage: poêle "Booker". S'adresser à Arpin Realty, 120, ave Provencher. Téléphones: CHapel 7-8023; le soir: 42-3618. 29-603-29C.



S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a béni dimanche dernier la pierre angulaire du nouveau Collège St-Paul en voie de construction sur les terrains de l'Université du Manitoba. Une grande foule prit part à la cérémonie. L'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, M. Hugh Saunderson, président de l'Université, et le R. P. Cecil Ryan, S.J., recteur du Collège St-Paul, adressèrent la parole et proclamèrent que l'entrée des collèges religieux sur le territoire de l'Université marquait "un pas majeur dans le progrès académique de la province". (Photo Tribune)

A LOUER — Norwood — Chambre fournie, avec pension. Homme de préférence. Bon service d'autobus. Téléphone: WHitehall 2-3858. 27-570-29C.

A LOUER — Norwood, 175, rue Berry — Logement: 3 pièces meublées. Libre 1er novembre. Téléphone: CEdar 3-5013. 29-605-30C.

A LOUER — St-Boniface, 231, rue Dumoulin — Logement: 4 grandes pièces. Privé. Libre 1er novembre. Adultes seulement. Téléphone: WHitehall 3-9024. 29-602-30C.

A LOUER — Norwood — Beau logement: 4 pièces sur 1er étage. Garage et soubassement inclus. Libre 1er novembre. S'adresser à 244, rue Eugénie. Téléphone: CHapel 7-6082. 29-601-30C.

A LOUER — St-Boniface, 355, rue Archibald — Logement moderne: 5 pièces au soubassement. Salle de bains et entrée privées. $70 par mois. Prêt pour 1er novembre. Téléphone: CHapel 7-9579. 29-600-30C.

A LOUER — 266, rue Provencher — Logement: 7 pièces, meublé ou non. Chauffage à l'huile. Tout le 1er étage. 2 salles de bains. Téléphone: WHitehall 3-4912. 29-599-29C.

A LOUER — Norwood — Chambre bien fournie. Facilités de cuisine si désirées. S'adresser à 273, rue Eugénie. 29-598-31C.

A LOUER — Norwood — Duplex: 3 pièces, très moderne. Libre le 15 novembre. Téléphones: CEdar 3-3915 ou 40-2404. 29-597-29C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Près autobus et restaurants. Téléphone: CHapel 7-5304. 29-595-29C.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 3 pièces non-fournies. AUSSI 2 chambres fournies. S'adresser à 238, rue Berry. Téléphone: CEdar 7-1545. 29-593-29C.

A LOUER — Norwood — 207, rue Horace. 3 chambres. 2e étage. $50 par mois. Adultes seulement. 29-604-31C.

A VENDRE — Au centre du village de St-Adolphe — 10 acres de terrain, maison et autres bâtiments. S'adresser à M. F. Gagnon, St-Adolphe. 22-466-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel — Maison: 2 logis. Entrée privée. Chauffage à l'huile. 10 ans. Téléphone: CEdar 3-5075. 24-501-T.F.

A VENDRE — St-Norbert — Très belle maison: 2 chambres à coucher. 2 ans. $9,500. Pour plus de renseignements, téléphoner à 433-370, ou SPruce 5-8235. 28-590-29C.

A VENDRE — 2 bicyclettes pour hommes. Cadres 20". "CCM". Comme neuves. Une pour filles. $17.50 chacune. 461, St-Jean-Baptiste. Téléphone: WHitehall 3-2766. 29-596-29P.

A VENDRE — Fournaise à l'huile. Suffirait pour 4 ou 5 chambres. Téléphone: CEdar 3-4022. 29-592-29C.

A VENDRE — St-Boniface, près école Provencher — Bungalow: 5 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Soubassement complet. Garage. Pas d'agents. Téléphone: CHapel 7-2409. 29-594-29C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Bungalow moderne: 6 pièces, plus logement 3 pièces au soubassement. Chauffage à l'huile. $14,500.

St-Boniface — Bungalow ultra-moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Bel emplacement. $13,500.

St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. $10,000.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces et grand attique. Chauffage à l'huile. Prix: $7,900; comptant requis: $1,300.

St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.

St-Boniface — Maison: 3 pièces, près écoles. Prix: $4,500.

Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Possession immédiate. $12,500.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage eau chaude à l'huile. Prix: $14,000.

Norwood — Maison: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $7,600. Comptant requis: $600.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
26-544-29C.

Donnez votre juste part à la Caisse de Bienfaisance

Une "armée" de 4,000 volontaires s'est mise à l'oeuvre ces jours-ci, chacun se rendant de porte en porte, comme représentant de la Caisse de Bienfaisance, de Winnipeg, dans le but de ramasser pour la première fois dans l'histoire de cette organisation un million de dollars. Cet argent est nécessaire pour rencontrer les obligations de 37 agences de la Plume Rouge.

Parmi les facteurs qui ont contribué à faire augmenter l'objectif, l'on signale les suivants: le dispensaire de l'hôpital Général de Winnipeg, dont les besoins accrus s'évaluent à $20,000; le coût de l'administration de la Caisse accusant une augmentation de $11,000 et l'amélioration des services d'autres agences qui coûteront plus de $9,000.

Annonçant l'ouverture officielle de la campagne de souscription, M. le maire Stephen Juba, de Winnipeg, a dit: "Je suis maire depuis assez peu de temps, mais j'ai déjà découvert que toute bonne cause attirera l'appui de nos citoyens. L'appel de la Caisse de Bienfaisance est la cause la plus considérable qui sollicitera notre aide au cours de l'année.

"La question se pose: peut-on à Winnipeg atteindre un objectif d'un million de dollars avant la fin du mois d'octobre?

"Si chacun fait sa juste part, on y parviendra."

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison de revenu: 8 pièces, semi-moderne. Prix, $8,000. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Bungalow semi-moderne, 4 pièces. Prix: $6,500.

Norwood — Maison: 7 pièces. Prix: $11,500. Comptant requis: $2,000.

Norwood — Magasin: épiceries et viandes. Chiffre d'affaires $20,000 par année. Prix: $4,200 pour aménagements. Comptant requis: $2,500 et pour contenu, environ $1,000.

Norwood — Maison: 6 pièces modernes. Prix: $11,000. Comptant requis: $2,500.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.

A 175 milles à l'ouest de Winnipeg — Ferme: 640 acres en culture mixte avec très bons bâtiments. Prix: $10,000. Comptant requis: $2,000. Balance facile.

Téléphones
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050
26-545-29C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Représentant français à St-Boniface:
O.-J. DE STEUR

A VENDRE

Norwood — "Bloc": 10 logements. 7 ans. Revenu mensuel: $782. Revenu annuel net: $7,100. Comptant requis: $20,000. Balance: $330 par mois à 6%.

Norwood — Près Précieux-Sang. Comptant requis: $5,500. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 4 ans. Grande salle de récréation. Chauffage à l'huile. Garage.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Prix: $12,450. Duplex. 5 pièces au 1er étage: 3 chambres à coucher. Logement 3 pièces au second. Plomberie double. "Stoker". Garage. Revenu net: $110 par mois. Près école et autobus.

District de Stonewall — Ferme: 160 acres. Comptant requis: $2,500. 140 acres prêtes pour récolte 1958. 2 tracteurs, 1 moissonneuse, 1 pulvérisateur à disques (1 sens). Semeuse et autres machines. Prix total: $12,000.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
29-346-29C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of AIME BOURGOUIN, late of the Postal District of Ross in Manitoba, Carpenter.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at his office, 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 9th day of December, A.D. 1957.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 23rd day of October A.D. 1957.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of DELIA CYR, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Housewife, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 22nd day of November, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba this 17th day of October, A.D. 1957.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

A l'assemblée de dimanche dernier, tenue après la messe de 9 h., avaient lieu les élections des dignitaires de la congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse.

En voici le résultat: présidente, Mme M. Audet; 1ère vice-présidente, Mme Germaine Pelland; 2e vice-présidente, Mme A. Koryluk; trésorière, Mme A. Préfontaine; secrétaire, Mme A. Carignan. Toutes ont été réélues à l'unanimité.

Nous vous rappelons que le temps pour payer les contributions est passé. Veuillez donc, s'il vous plait, ne pas tarder à vous remettre en règle avec la société.

Nous avons maintenant de petits chapelets de la bonne sainte Anne; toute congréganiste devrait s'en procurer un et le réciter tous les jours.

• • •

La Société St-Jean-Baptiste

A la réunion régulière de la Société St-Jean-Baptiste, dimanche dernier, la question des écoles du Manitoba fut retracée. L'histoire de cette question fut étudiée en marge des mémoires qui furent présentés à la Commission d'Enquête sur les écoles manitobaines. La discussion suscitée et les commentaires révélateurs nous firent comprendre l'importance, pour nous, du travail de cette Commission.

Pour l'assemblée du 17 novembre, un conférencier de marque sera invité pour nous entretenir d'un projet d'importance majeure. Réservez donc cette date du 17 novembre pour votre prochaine réunion.

OTTAWA — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a déclaré que son gouvernement n'a pas l'intention de reconnaître le gouvernement de la Chine communiste.

Il s'adressait aux représentants du Congrès du Travail du Canada qui venaient de présenter leur mémoire législatif annuel au cabinet fédéral.



DONNEZ VOTRE JUSTE PART



au COMMUNITY CHEST



